BERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, MAN. — NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT! — PRINCE-ALBERT, Sask.

VOL. XXXVII—No 6 — WINNIPEG, MAN., VENDREDI 27 MAI 1949 — PRIX: CINQ SOUS

Les évêques de la Tchécoslovaquie protestent contre la persécution

La situation de l'Eglise ne s'est guère améliorée depuis le mois d'août dernier.

PRAGUE — Les évêques tchécoslovaques, dans la lettre pastorale adressée aux prêtres, à l'issue du synode qu'ils ont tenu à Olomouc le 29 avril dernier, et publiée le vendredi 20 mai, exposent leurs vues sur la situation faite à l'Eglise en Tchécoslovaquie et soulignent les cas nombreux, selon eux, dans lesquels le gouvernement porte atteinte aux libertés religieuses.

Les évêques tchécoslovaques constatent, tout d'abord, que la situation de l'Eglise dans la "démocratie populaire" tchécoslovaque ne s'est pas améliorée depuis le mois d'août dernier, alors qu'avait été lue dans toutes les églises une lettre pastorale où étaient déjà soulignées toutes les restrictions apportées à l'exercice du culte catholique.

Les évêques font observer que la présente lettre est le seul moyen qui leur reste de communiquer avec les fidèles, étant donné, affirment-ils, les restrictions croissantes apportées aux libertés religieuses par la suppression de la presse catholique.

Censure abusive des livres et périodiques

Les évêques énumèrent ensuite les articles de la constitution du 9 mai 1948, qui garantissent, sous toutes ses formes, la liberté d'expression et de pensée, et y opposent la série des mesures prises contre l'Eglise catholique. Ils déclarent que depuis février 1948, les hebdomadaires religieux **Nedele** et **Rozsevac** ont été supprimés, ainsi que les revues religieuses pour écoliers et étudiants. Leurs bulletins officiels, disent-ils, sont interdits dans la plupart des diocèses, alors que ces publications n'avaient pas été atteintes même au temps des envahisseurs allemands. Depuis décembre 1948, des commissaires ont été désignés dans les maisons d'édition catholiques et, à l'occasion de la campagne contre la littérature immorale, plusieurs livres d'écrivains catholiques ont été retirés de la circulation, notamment, précisent les évêques, l'"Histoire tchécoslovaque" de Racek. Depuis le 31 mars 1949, tout nouveau livre catholique doit être soumis à la censure préventive; les textes des prières qui devaient être dites à l'occasion de l'Année sainte de 1949 ont dû être soumis à cette mesure, laquelle, disent les évêques, vise à priver les fidèles du bénéfice de cette manifestation spirituelle universelle.

Fermeture des écoles religieuses

Les évêques affirment que l'accord sur les écoles religieuses, conclu par la commission ecclésiastique du comité central d'action, n'a pas été respecté. Plus une seule école religieuse n'est ouverte en Slovaquie et en Moravie, pas même celle qui préparait exclusivement les candidats à la prêtrise, et en Bohême ces écoles seraient progressivement liquidées.

Les évêques assurent que des mesures analogues sont prises contre le droit de réunion et d'association des jeunesses catholiques. Les évêques observent également qu'en plusieurs endroits, les collectes pour l'Eglise sont interdites, bien que depuis la réforme agraire, elle soit démunie d'autres moyens matériels.

Attaques contre le pape

Les évêques se plaignent des attaques de la radio et de la presse contre le pape, accusé d'être ennemi de la paix. Ces attaques, assurent-ils, tendent à saper l'union millénaire des fidèles tchécoslovaques avec Rome. Ils se plaignent également des attaques dont ils sont eux-mêmes l'objet, et selon lesquelles, contre toute vraisemblance, ils seraient des ennemis du peuple.

Obstacles aux négociations

Les évêques soulignent d'une part l'intérêt qu'a l'Eglise à conclure un accord avec l'Etat, et constatent, d'autre part, avec regret, que les négociations sont au point mort. Ils affirment que la responsabilité n'en incombe pas aux évêques et ceux-ci soumirent un mémoire au président Gottwald et se réunirent, les 22 et 23 mars, à Dolni Smokovec, en Slovaquie, pour préciser leur position. Mais cette conférence, déclarent les évêques, dut être interrompue lorsqu'il fut constaté que le secret de leurs délibérations avait été violé, un microphone ayant été découvert dans la salle de réunion.

A la Semaine Familiale de St-Boniface

A la salle du Cercle Ouvrier de St-Boniface, à l'occasion de la Semaine Familiale, du 15 au 22 mai, les visiteurs purent admirer des kiosques artistement disposés et instructifs, aptes à captiver l'attention du public et à gagner son intérêt envers les différents mouvements ou organisations représentés. La photo ci-dessus représente le kiosque principal dédié au "Roi des familles" et élevé sur le théâtre de la salle. On y aperçoit la statue du Sacré-Coeur dominant la salle et tous les comptoirs des différentes sociétés — apostoliques, éducationnelles ou sociales — dont tous les efforts doivent converger vers un même et unique but: le règne du Christ, par l'entremise de la famille, sur notre société moderne et le monde entier.

(Photo Gene Gauthier)

Des fêtes imposantes à Portage la Prairie

PORTAGE LA PRAIRIE — Le mardi 24 mai, des fêtes religieuses et civiles impressionnantes ont marqué le deuxième centenaire de l'arrivée à Portage la Prairie du grand explorateur Pierre de La Vérendrye et du premier missionnaire catholique qui célébra la messe dans les plaines immenses de l'Ouest. En effet, c'est vers 1743, après un trajet en canot sur la rivière, que La Vérendrye, son fils et un missionnaire jésuite, le Père Coquart, atterrirent à l'endroit où se trouve actuellement Portage la Prairie.

Erigeant le drapeau français, La Vérendrye prit possession du sol au nom du roi de France; et le missionnaire, dans un geste de foi, offrit le saint sacrifice de la messe en reconnaissance à Dieu pour la découverte de cette contrée, où les blancs n'avaient encore jamais pénétré.

Diverses commémorations

C'est l'anniversaire de cette première messe, ainsi que de l'érection de la première chapelle, probablement construite dans l'enceinte du Fort La Reine (comme était autrefois appelé Portage la Prairie), en même temps que le cinquantième anniversaire de fondation de la paroisse actuelle de St-Jean que les fêtes de mardi ont commémorés. Les fêtes civiles marquaient, de leur côté, les 200 ans d'histoire de cette contrée depuis son adaptation à l'influence de la civilisation.

Messe pontificale

Une messe pontificale fut célébrée dans "Island Park" par S. Exc. Mgr Gerald Murray, C.Ss.R., archevêque coadjuteur de Winnipeg. Une nombreuse assistance prit part à la cérémonie. Les sermons, en anglais et en français, furent prononcés par M. l'abbé A. d'Eschambault, curé de la paroisse de St-Emile.

Le prédicateur, M. l'abbé A. d'Eschambault, historien de renom, rappela la découverte de l'endroit par La Vérendrye et traça un tableau rapide des développements de la localité jusqu'à nos jours. Il insista sur les origines chrétiennes de ce secteur du pays, qui fut pour ainsi dire consacré à Dieu dès l'arrivée des premiers explorateurs par la célébration de la messe. Il rappela aussi les ombres laissées au tableau de son histoire en soulignant que c'est à Portage que prit naissance la vague de fanatisme qui dépouilla la minorité catholique de ses écoles au Manitoba.

Visiteurs

Parmi les membres du clergé présents à la cérémonie religieuse, on remarquait S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, et Mgr I. E. Zielonka, P.D., de la paroisse St-Jean Cantius, de Winnipeg. Les officiants à la messe pontificale étaient le R. P. J. Monahan, S.J., le R. P. W. Howard, C.Ss.R., le R. P. I. Desautels, O.M.I., M. l'abbé M. Cournoyer, M. l'abbé G. Gervais, M. l'abbé R. Manning, M. l'abbé M. Bonneville.

M. C. Frère dirigeait les enfants de choeur. Les Chevaliers de Colomb du 4ème degré formaient la garde d'honneur, tandis que le chant de la grand'mes-

(Suite à la deuxième page)

Réélu président



M. Rodolphe Laplante a été réélu, dimanche dernier, président de la fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste, au cours de la réunion des délégués tenue à Québec.

BERLIN — Des recherches archéologiques effectuées dans une carrière de sable, près de Wismar, port allemand sur la Baltique, ont permis d'exhumer une "cuisine" de l'âge de pierre. Parmi les objets trouvés figurent des assiettes, ainsi que différents ustensiles de cuisine en pierre.

"L'Eglise catholique seule peut combattre le communisme"

TORONTO — M. George McCullagh, éditeur d'un quotidien torontois, qui revient d'un séjour de plusieurs semaines en Angleterre, a prononcé dernièrement un discours à Toronto, devant les membres du Canadian et Empire Club. L'orateur a notamment affirmé que "la seule façon de combattre le socialisme et le communisme était de réformer le capitalisme et de lui donner un nouvel essor. Le socialisme, par ailleurs, n'est pas le système social le plus désirable".

M. McCullagh, qui a également passé quelque temps en France, en Suisse, en Allemagne, en Italie et en Hollande, a assuré que la guerre était beaucoup plus improbable à l'heure actuelle qu'à aucun moment depuis la fin de la guerre. "L'amélioration des conditions économiques et sociales dans la plupart des pays européens a de beaucoup retardé sinon annihilé la poussée communiste".

M. McCullagh a en outre déclaré: "La sécurité ne peut être obtenue qu'en appliquant constamment les principes de la dignité humaine, en faisant de nombreux efforts matériels et en exploitant le succès qui s'ensuivra".

M. McCullagh a ensuite assuré que, selon lui, l'Italie présentait le tableau le plus réconfortant de tous les pays européens. "Si le peuple italien parvient à exprimer ses désirs, la nation italienne ne sera jamais engagée dans une autre guerre". "Quant aux Allemands, ils sont intelligents, mais j'ai peur qu'ils ne soient pas encore complètement dénazifiés". Par ailleurs, "à l'heure ou la paix du monde n'est pas menacée par les Allemands mais par la Russie soviétique, on reconnaît dans le monde entier que l'Eglise catholique joue un rôle de premier plan".

M. McCullagh, qui est protestant, a néanmoins obtenu une audience du Saint-Père, alors qu'il se trouvait à Rome, et ajoute que si le communisme doit être considéré comme le plus grand fléau "nous serions stupides de ne pas accorder notre appui au groupe qui peut combattre le communisme le plus efficacement sur le plan spirituel plutôt que sur le plan purement politique — et ce groupe est évidemment l'Eglise catholique".

Opposition à la nomination d'un ambassadeur

TORONTO — Le Très Rév. A. R. Beverley, évêque anglican de Toronto, parlant au synode diocésain, a exprimé son opposition à ce qu'on nomme un envoyé canadien au Vatican.

Il a dit que "la rumeur persistait qu'on considère la possibilité d'un tel geste".

L'évêque Beverley a dit qu'il était opposé à une telle nomination "parce que nous sommes opposés à la reconnaissance de l'Eglise romaine comme puissance politique, ou du Vatican comme Etat". Il est également opposé à "ce qu'on accorde un statut spécial ou des privilèges spéciaux à l'Eglise".

"Au Canada, toutes les Eglises sont égales devant la loi. La règle est: privilèges à toutes et privilèges spéciaux à personne. C'est l'observance de cette loi qui mènera à l'harmonie et à la bonne entente parmi notre peuple".

L'évêque a dit que le pacte de l'Atlantique-Nord était une "alliance pour la défense de la foi chrétienne et de la manière chrétienne de vivre". Les dangers que présente le monde actuel exigent "de tous et de chacun une reviviscence de leur foi".

25e anniversaire de prêtrise des RR. PP. E. Savoie et C.-J. Pilon

DULUTH, Minn. — Deux missionnaires oblats de Marie-Immaculée, les RR. PP. E. Savoie et C.-J. Pilon, respectivement curé et vicaire de la paroisse St-Jean-Baptiste de Duluth, ont célébré, le mardi 17 mai dernier, le 25ème anniversaire de leur ordination sacerdotale. Le R. P. P. Scheffer, O.M.I., provincial de la province oblate du Manitoba, et des membres du clergé diocésain de Duluth étaient parmi les invités d'honneur au banquet offert à cette occasion par la paroisse St-Jean-Baptiste de Duluth.

Biographies

Le R. P. E. Savoie est né à Ste-Anne, Man., en 1898. Il fréquenta l'école primaire de Ste-Anne jusqu'à l'âge de 9 ans, pour ensuite continuer ses études à une académie pour garçons. En 1913, il entra au Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface puis en 1918 au noviciat des Pères Oblats à Montréal. C'est au Grand séminaire d'Edmonton qu'il poursuivit ses études philosophiques et théologiques et qu'il fut ordonné prêtre le 24 juin 1924 par S. Exc. Mgr J. J. O'Leary, archevêque d'Edmonton.

Après son ordination, le R. P. Savoie fut nommé au Juniorat de la Ste-Famille où il demeura jusqu'en 1930. Il fit ensuite du ministère paroissial à Fort Frances, Ont., et en 1936 il reçut son obédience pour le collège de Gravelbourg, où il demeura à titre de professeur jusqu'en 1944, après quoi il fut nommé vicaire à la paroisse St-Jean-Baptiste de Duluth. Il fut nommé curé de la même paroisse en 1948.

Le R. P. C.-J. Pilon

Le R. P. C.-J. Pilon naquit à Duluth le 16 juin 1892. Après avoir terminé ses études primaires à l'école Emerson, il commença ses études classiques au Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface. Après une année au noviciat des Pères Oblats à Montréal, il fit son cours d'études philosophiques et théologiques à Ottawa. C'est S. Exc. Mgr J. McGolrick qui lui conféra l'ordre de la prêtrise en 1917 dans l'église St-Jean-Baptiste, à Duluth, où, le lendemain, il célébra sa première messe. C'est dans cette même église qu'il avait été baptisé et confirmé et

(Suite à la deuxième page)

Le déplacement des immigrants polonais

WINNIPEG — Des 600 anciens combattants polonais qui se sont établis au Manitoba après la guerre, il n'en reste plus que 200 dans cette province. C'est ce qu'a révélé M. S. Ilkow, ex-secrétaire de l'Association des combattants polonais.

Des 200 demeurés au Manitoba, environ 40 pour-cent sont des agriculteurs. La plupart de ceux qui ont quitté le Manitoba se trouvent en Ontario.

30 pour-cent des 4,500 immigrés polonais au Canada se sont mariés depuis leur arrivée, surtout avec des Canadiennes.

En juin, tous les anciens combattants venus ici il y a deux ans, comme employés de fermes, verront expirer le contrat qu'ils ont signé avec le gouvernement.

"Le Canadien français insurpassable au combat"

Un officier anglais rend hommage au soldat canadien-français.

HULL — "Durant la guerre, j'ai appris à connaître les Canadiens français, à les admirer et à les aimer", déclara la semaine dernière le major-général Hugh Young, C.B., C.B.E., D.S.O., commandant de la 2ème division d'infanterie durant la guerre, à un dîner des officiers du Régiment de Hull, au manège militaire de Salaberry.

S'adressant d'abord en français, puis en anglais, le général Young ajouta que les Canadiens français ne peuvent pas être surpassés au combat.

Le conférencier fut présenté par le lieutenant-colonel Fernand Mousseau, commandant du régiment, qui servit sous les ordres du général Young en France. Le colonel se déclara très satisfait du travail accompli durant l'année par tous, et annonça qu'à la reprise de l'entraînement, en septembre prochain, le Régiment aura un escadron complètement équipé et entraîné.

Résumant brièvement la carrière militaire du général, dans deux guerres mondiales, le colonel appuya sur le bon travail accompli par le général Young alors que ce dernier était chargé du rapatriement des troupes canadiennes.

Prenant d'abord la parole en français, le général Young déclara qu'il n'y avait pas de mess où il se sentit plus à l'aise qu'au mess du Régiment de Hull, parmi les officiers de la seule unité canadienne-française du district.

C'est en anglais, comme cela lui est plus facile, qu'il narra les exploits du colonel Mousseau comme commandant de compagnie avec les Fusiliers Mont-Royal. "Mousseau fut certainement l'un des meilleurs officiers de ce régiment", dit-il.

Révélant bien des faits qu'ignoraient même les officiers du Régiment de Hull, le général loua hautement les services du colonel Mousseau. "Quand il a fallu monter une garde d'honneur pour la visite de M. W. King, alors premier ministre du Canada, c'est votre commandant actuel qui fut choisi, dit-il, et de ma longue carrière je n'ai jamais vu de plus belle garde d'honneur".

Le général relata également les faits d'armes du lieutenant-colonel Mousseau en Normandie. Il raconta l'attaque sur la ferme Beauvoir alors que le colonel Mousseau, repoussant pendant deux jours les attaques incessantes des Allemands, fut finalement blessé et fait prisonnier. Mais pas pour longtemps, car, de continuer le général, il s'échappa et se joignit aux troupes du maquis.

Dans l'armée canadienne on ne décerne pas de décorations aux héros fait prisonniers, dit-il, et c'est malheureux car le lieutenant-colonel Mousseau porterait plusieurs décorations. (Le lieutenant-colonel Mousseau porte la Croix de guerre avec palme, décoration qui lui fut décernée par le gouvernement français pour ses services avec le mouvement de résistance).



A l'occasion du 200ème anniversaire de l'érection de la première chapelle-missionnaire à Portage la Prairie, et du cinquantenaire de la fondation de l'église catholique de St-Jean, du même endroit, de grandioses cérémonies se déroulèrent à Island Park, Portage la Prairie, le mardi 24 mai.

La photo du haut, à gauche, nous fait voir **M. l'abbé A. d'Eschambault**, au micro, qui prononça les sermons de circonstance en français et en anglais. En haut, à droite, on remarque, au centre, **S. Exc. Mgr G. Murray**, archevêque coadjuteur de Winnipeg, pendant l'encensement de l'autel, ayant à sa droite le **R. P. I. Desautels, O.M.I.**, curé du Sacré-Coeur de Winnipeg, qui servait comme diacre d'honneur, et, à sa gauche, **le R. P. J. P. Monahan, S.J.**, recteur du collège St-Paul de Winnipeg. La vignette du centre représente **S. Exc. Mgr G. Murray**, assis au trône, sous le canopé. Au bas, à gauche, Son Excellence récite les prières avant la distribution de la communion, assisté du **R. P. I. Desautels** (à sa gauche) et du **R. P. W. L. Howard, C.Ss.R.**, de Morse Place (à sa droite). En bas, au centre, on voit une partie de la foule, et à droite, **S. Exc. Mgr Murray** donnant la communion à une Enfant de Marie de la paroisse St-Jean, de Portage la Prairie.

(Cliché Free Press)

75e anniversaire de la mission St-Michel, D.N.

Par G.-C. CHARETTE

ST-MICHEL, D.-N. — De 1874 à 1890, les Révérendes Soeurs Grises dirigèrent l'école indienne de Fort Totten d'après un contrat signé par le Bureau catholique des Indiens et le gouvernement des Etats-Unis. En vertu de ce contrat, les Soeurs recevaient une certaine somme pour chaque élève, et, grâce à ce montant convenu, elles pouvaient prendre soin d'un plus grand nombre d'enfants que le chiffre stipulé.

Vint ensuite une loi nouvelle qui abrogea ledit contrat et fit des Soeurs de simples fonctionnaires du gouvernement. Ce dernier état de choses dura jusqu'à la promulgation de la loi de 1915, abolissant le port de tout costume religieux dans les écoles.

Adaptation difficile

Ce ne fut point tâche facile pour les religieuses de s'adapter à la vie de telle ou de telle mission suivant l'endroit, ou la tribu, au milieu de laquelle elles se trouvaient. Tout leur était absolument étranger: les peuples qui les entouraient comme les idiomes que ces derniers parlaient. L'on admettra sans peine que la vie fut dure à certains moments. Elles qui avaient connu le confort, elles durent se soumettre aux rigueurs d'une existence rien moins que primitive.

Nombreuses épreuves

Ce ne fut pas tout: les épreuves devaient bientôt les assaillir. En effet, durant le premier semestre de 1875, un incendie détruisit une partie de la mission. Les Soeurs, les filles et les plus petits garçons durent s'arranger de leur mieux dans une partie de la première construction qui faisait office d'école. En 1881, le gouvernement pourvut à l'érection d'une école industrielle pour garçons. Cela permit aux choses d'aller assez bien jusqu'en 1883, alors que le feu dévora la première école en bois, laissant 35 élèves au gré de la nuit et des rigueurs de l'hiver. Pendant que les garçons les plus grands se réfugiaient dans un abri de troncs d'arbres, les religieuses, les filles et les tout petits garçons convertirent tant bien que mal la boulangerie en dortoir.

Nouvelles constructions

Mère Clapin était supérieure lors de l'incendie de 1883. Peu de

(Suite à la septième page)

Le "miracle des roses" se continue en Angleterre

HEATON NORRIS, Stockport, Angleterre — La troisième couronne de roses vient d'être placée sur la tête de la statue de la sainte Vierge dans l'église Ste-Marie de Heaton Norris. Les deux premières, qui y furent déposées en mai 1947 et en mai 1948, sont aussi fraîches que le jour où on les y plaça.

Ainsi se continue le "miracle des roses", qui a attiré l'attention de millions de personnes dans le monde entier sur cette statue unique.

Lors du troisième couronnement, l'intérêt fut si grand que, pour être admis dans l'église, il fallut se servir de billets. Des milliers de personnes ne purent pénétrer dans le temple et durent attendre leur tour pour y entrer.

M. l'abbé James Turner, curé, fit la déclaration suivante en parlant du triple couronnement de la statue:

"Ce couronnement symbolise parfaitement le geste du Père Eternel couronnant sa fille bien-aimée, du Fils Eternel couronnant sa mère chérie, et de l'Esprit-Saint couronnant sa chaste épouse."

L'abbé Turner a reçu des milliers de lettres de toutes les parties du monde; plusieurs d'entre elles contenaient des requêtes que l'on voulait déposer aux pieds de la statue.

Les autorités ecclésiastiques n'ont pas encore fait de commentaires sur ce phénomène, mais ils ne se sont pas opposés aux pèlerinages toujours plus nombreux qui se font au sanctuaire.

La "Reine de Mai" qui, en 1947, plaça la première couronne sur la statue fut la petite Pauline Byrne, qui était alors âgée de 8 ans. L'abbé Turner déclara à son sujet:

"J'ai choisi Pauline à cause de son innocence et de sa piété, et parce que sa conduite et sa famille ne laissaient rien à désirer."

Les paroissiens de Ste-Marie sont, pour la plupart, des ouvriers. L'abbé Turner fut ordonné à Rome, en 1929, et possède un doctorat en théologie. Il est curé à Ste-Marie depuis 1929. Il a constamment refusé la permission de publier son portrait, mais il a pris de nombreuses photos de la statue et des roses, pour des fins documentaires.

Il dit que les roses conservent leur fraîcheur et leur forme tout comme le jour où elles furent cueillies. Elles n'émettent aucun parfum. Elles étaient attachées à un morceau de fil de fer qui entourait la tête de la statue; ce fil de fer passait au centre des roses pour les maintenir en place.

Et M. l'abbé Turner de déclarer: "Je les ai souvent touchées. Quant aux fougères, cultivées dans des serres, et qui auraient dû tomber en poussière, il y a longtemps — je puis les frapper de la main autant que je le veux. Je l'ai souvent fait devant des visiteurs."

(Suite à la neuvième page)

Une interview avec M. Léo Rémillard

1 — Bruiteur: La foule... (fading in): roulement du tambour.

2 — Crieur public: Oyez! Oyez! Voici une nouvelle sensationnelle. Prêtez l'oreille, Mesdames, Messieurs. (Silence) Voici: le Gouvernement français a reconnu le bien-fondé de Radio-Ouest-Française.

3 — Bruiteur: De la foule: bravos, applaudissements.

4 — Crieur public: Mais oui! Le gouvernement de la France a accordé une bourse d'études à un réalisateur du poste CKSB de St-Boniface au Manitoba. A l'ordinaire, Mesdames, Messieurs, le Gouvernement français distribue ses bourses par l'intermédiaire des universités. Mais il a dit à CKSB: "Choisissez un de vos radiophoneurs et nous lui donnerons une bourse". Si ce geste n'a pas été posé pour reconnaître l'importance de la radio française au Canada, pour féliciter nos frères des provinces de l'Ouest de leur réalisation merveilleuse, pour les encourager à continuer leur travail et construire d'autres postes, eh bien! je n'y comprends plus rien. (Silence) N'est-ce pas que la nouvelle vaut la peine d'être semée à tout vent?

5 — Bruiteur: (fading in): roulement du tambour.

6 — Crieur public: Qu'on se le dise!

7 — Bruiteur: Roulement du tambour.

L'heureux boursier se nomme Léo Rémillard, qui, le soir de l'inauguration du premier poste de langue française en dehors du Québec, faisait partie de l'équipe de CKSB.

Le 27 mai 1946, à 6 heures du soir... Après plus de dix ans, de vingt ans d'une lutte acharnée, les Franco-Canadiens du Manitoba écoutent leur poste: "Groupés autour de l'appareil récepteur, le père, la mère, les engagés et les enfants recueillent les syllabes françaises qui tombent goutte à goutte dans le silence émouvant. Les parents, qui ont vécu au pays des ancêtres, sentent sourdre dans leurs coeurs l'eau vive du souvenir, et la vague nostalgie de ce Québec qu'ils ne connaissent que par ouï-dire envahit l'âme des enfants". (Abbé Paul-Emile Gosselin).

Et depuis cette inauguration mémorable du poste CKSB, de 7 h. le matin jusqu'à 11 h. le soir défilent les émissions françaises, — tout est en français: annonces, nouvelles, programmes. Certaines viennent du Québec, une gracieuseté de la **Société Radio-Canada**: ce qui permet aux Franco-Canadiens du Manitoba de bénéficier d'une bonne partie de la richesse artistique et culturelle du Québec. Ainsi est rétablie, malgré les distances, une union canadienne-française, union si nécessaire à la survivance et à la vie. Et français se maintiennent les foyers parce que la radio prolonge la formation scolaire et paroissiale.

— D'après une enquête, conduite par une compagnie de Toronto, 90% de la population canadienne-française écoute régulièrement Radio-Saint-Boniface et un nombre presque égal n'écoute que ce poste! Plus: nos compatriotes de langue anglaise se donnent la peine d'écrire, nombreux, pour féliciter CKSB, précisément parce qu'ils trouvent que le ton de nos émissions est fort élevé et de bon goût, de meilleur goût que... Mais ce ne sont pas les seules lettres que reçoit CKSB: la popularité de **Let's Learn French**, une demi-heure hebdomadaire consacrée à l'enseignement du français, nous oblige d'envoyer gratuitement au moins 3,000 exemplaires des cours.

Depuis septembre dernier, Radio-Saint-Boniface est pour ainsi dire représenté à Paris par Léo Rémillard. Dans la Capitale française, il ne manque aucune occasion de se perfectionner dans cet art si difficile qu'est la radio: visite des studios de la Radiodiffusion française, travail au Club d'essai, cours d'art dramatique chez René Simon, professeur au conservatoire, cours de micro et de mise en ondes au **Centre d'Art Radiophonique**, etc. N'oublions pas de mentionner des visites à la radio luxembourgeoise et belge.

— En dépit des disgrâces matérielles, l'effort des réalisateurs français est considérable et la technique donne des preuves répétées de son esprit de ressource et d'innovation, nous apprend Léo Rémillard. Mais la radio canadienne de langue française n'a rien à envier à la radio française au point de vue qualité et production. Reste le point de vue invention: sur ce point-là, cependant, je crains fort que la radio française ne l'emporte.

Léo Rémillard déplore la trop grande part que le Canada français accorde aux relais américains et anglais. Il serait extrêmement souhaitable que les pays de langue française, dont les programmes et l'inspiration correspondent mieux à la mentalité du Canadien français, soient eux aussi largement représentés. Il estime que la France devrait être la principale source, mais que la Belgique, le Luxembourg et la Suisse auraient aussi à faire entendre leur voix. Ces échanges, on devrait les étendre à tous les postes, postes d'Etat et postes privés. D'ailleurs, qu'est-ce qu'un échange dans le domaine radiophonique? C'est une émission **de soutien,** non-commerciale, qui ne coûte pas cher: CKAC, par exemple, monte une émission qu'il échange pour une autre; résultat pratique: une dépense mais deux émissions!

— Au point de vue émissions, la radio française se distingue de la nôtre surtout par ses retransmissions de pièces de théâtre, de revues, d'opérettes, de concerts, etc. On installe des micros sur la scène de l'**Oeuvre,** pour citer un cas, et l'auditeur de province, comme celui de Paris, écoute **Le Voleur d'Enfants** de Supervielle. Est-il besoin de souligner combien ce genre d'émissions plaît à tous ces gens que le théâtre intéresse mais qui vivent loin de la Capitale, loin des théâtres? Grâce à la radio, la dernière pièce de Montherlant ou de Anouilh rejoint tous les foyers. J'imagine aisément que la radio canadienne... Je sais: la retransmission n'est pas essentiellement radiophonique. Mais l'opéra du **Metropolitan** l'est-il? On pourrait ainsi répandre la dernière création des **Compagnons** jusque dans les Prairies, dans les Maritimes, enfin dans tous les milieux où il y a des nôtres. C'est la radio d'Etat qui tire gloire, avec raison d'ailleurs, de l'aide précieuse qu'elle apporte aux orchestres symphoniques; la retransmission ne serait-elle pas un moyen, le moyen d'aider nos troupes de théâtre, qui en arrachent tant! Je dis: Radio-Canada, mais entendez: la radio privée aussi.

— Et la télévision?

— Bientôt la télévision écrasera la radio et le cinéma qui lui ont ouvert le chemin. Dans le domaine des recherches, la France a réalisé des merveilles techniques. Mais il lui reste à populariser ses découvertes. A l'heure présente, la télévision française n'offre que deux heures de spectacle. C'est plutôt mince si l'on jette un coup d'oeil du côté des Etats-Unis. Quant au Canada...

Il faut avouer que Léo Rémillard, du poste CKSB-St-Boniface (Manitoba), ne perd pas son temps à Paris: radio, théâtre, télévision...

Maison canadienne
Cité Universitaire
Paris, 1948.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Mother Is A Freshman	I
Walk A Crooked Mile	I
Bandits of Dark Canyon	I
Alias Nick Beal	II
The Paradine Case	II
Girls Of The Road	II
The Killers	II
The Velvet Touch	II
Bungalow 13	II
Hellz-a-poppin'	II
Rogues' Regiment	II
Saraband	III
Under Age	III

I—N'offre aucun danger pour le public en général.
II—Ne convient qu'aux adultes sérieusement formés.
III—A rejeter parce que condamnable en partie.

14e banquet annuel du club du Sacré-Coeur

Les activités du Club du Sacré-Coeur pour l'année 1948-1949 viennent d'être couronnées par le banquet traditionnel, le 14ème depuis sa fondation, donné dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur, le mercredi 18 mai dernier.

M. Henri Prud'homme, distingué et sympathique paroissien depuis une dizaine d'années au Sacré-Coeur, avait accepté la présidence d'honneur.

A la table d'honneur, on remarquait aussi Mme H. Prud'homme, M. Hervé Sala, président du club, avec son épouse, les RR. PP. I. Joyal, O.M.I., chapelain du club, R. Carrière et L. Laplante, O.M.I., M. et Mme Blackburn, M. le Dr et Mme G.-M. LaFlèche. Les convives, paroissiens et amis, au nombre de cent cinquante environ, remplissaient la salle du banquet.

Les Dames de Ste-Anne, sous l'habile direction de leur présidente, Mme O. Roy, ont mérité des félicitations pour la dextérité avec laquelle elles se sont acquittées de leur tâche en servant aux convives un copieux et succulent repas. Le comité de réception mérite aussi des éloges. La franche gaieté française que le Club du Sacré-Coeur s'évertue à conserver au Sacré-Coeur s'est vite emparée de tous et dans cette atmosphère si réconfortante le programme du banquet a été exécuté avec célérité.

Le président d'honneur

La prière récitée par le R. P. Chapelain, le président souhaite la bienvenue à tous les convives et, s'adressant au président d'honneur, il le présente aux hôtes et le remercie d'avoir accepté l'invitation qu'il lui avait faite de présider ce banquet. Appelé à adresser la parole, M. H. Prud'homme souligne les avantages très appréciables d'une pareille organisation paroissiale, adresse à la mémoire des fondateurs des éloges bien mérités et invite tous les paroissiens à encourager le club dans sa forme actuelle.

Présentation des trophées

En l'absence du secrétaire, M. Gérard Léveillé, retenu à l'étranger par affaires, le président, en qualité de maître de cérémonies, fait la distribution des trophées. Les champions des ligues de quilles pour l'année courante sont les suivants:

Ligue des dames: Equipe Carlow: Mmes A. Carlow, G. Courteau, V. Gervais, Mlle L. Germain.

Ligue de cinq: Equipe Lalonde: Mlles M. Lalonde, R. Lavigne, F. Laplante, A. Meilleur; MM. M. Cyr, G. Lalonde.

Ligue de dix: Equipe Hôtel Roblin: MM. J. Gagnon, T. Roy, J. Gosselin, G. Bédard, A. Rhéaume, A. Côté, R. Gosselin.

Les hautes moyennes sont les suivantes:

Ligue des dames: Mme V. Gervais, 183.

Ligue de cinq: Mlle Edna Morin, 198; M. Jean Bourbonnais, 212.

Ligue de dix: M. Philippe Roy, 177.

Champions de snooker: Senior: M. J. Bourbonnais; junior: M. R. Gosselin.

Champion de ping-pong: M. E. Dubord.

Programme musical

Après avoir félicité les capitaines et leur équipe respective pour les succès remportés, le président invite Mme G.-M. LaFlèche, artiste aussi habile que dévouée, ainsi que l'artiste invité, M. Blackburn, à exécuter leur programme musical. Celui-ci, dans une voix sonore et très riche, chanta à deux reprises et fut très apprécié par tous les convives. On espère l'entendre plus souvent.

Distribution des prix

Les prix sont ensuite distribués aux champions. On signale alors la présence, au banquet, des planteurs de la dernière heure, tous écoliers de l'école du Sacré-Coeur, dont le dévouement a été très appréciable, et auxquels le comité du club avait offert un billet de banquet. On invite alors les plus méritants à venir recevoir une prime, gage de bonne conduite et d'appréciation pour les services rendus.

Le R. P. Chapelain

Invité à adresser la parole, le R. P. Chapelain offre ses remerciements aux organisateurs du banquet, félicite les héros du jour et, commentant l'article 2 des constitutions du Club du Sacré-Coeur, il rappelle que celui-ci est avant tout une institution catholique et française, dont le but primordial est de sauvegarder la foi et la langue de tous les Canadiens français de la ville.

Ouvert à tous les paroissiens, le club ne connaît de restrictions que celles qui sont incompatibles avec cette double fin. Avec la collaboration de tous les paroissiens, et sous l'habile direction de l'exécutif élu pour 1949-1950, le club sera en mesure de répondre aux exigences légitimes de tous ses membres, et les activités projetées pour septembre prochain seront couronnées de succès, selon que les paroissiens répondront ou non à l'invitation chaleureuse qui leur est faite de chercher leurs loisirs dans un club bien à eux, essentiellement catholique et français.

Notre jeunesse écolière, la paroisse de demain, est une victime facile et innocente que l'on immole dans trop de foyers au snobisme anglais et protestantisant par suite d'une incompréhension criminelle des relations étroites entre notre langue et notre foi. La conscience chrétienne et française doit s'éveiller avant qu'il ne soit trop tard, sans quoi le club menace de n'avoir plus sa raison d'être sous sa forme actuelle dans un avenir prochain, faute de catholiques au parler français.

Soyons optimistes, mais soyons aussi clairvoyants. La cause est trop belle et l'enjeu trop grave pour capituler sans combat: "La victoire est à celui qui la veut".

Et tous les convives de terminer le banquet au chant de notre hymne national: "O Canada".

Avis aux quilleurs

Les Canadiens français de la ville qui désirent s'affilier aux ligues de quilles du Club du Sacré-Coeur pour septembre prochain voudront bien communiquer avec les personnes suivantes:

Ligue de dames: Mme J.-E. Audet, 698, avenue Alexander, tél. 23 462.

Ligue de cinq: M. Victor Mercier, 128, rue Lydia, tél. 28 816.

Ligue de dix: M. Georges Guertin, 1023, rue Garfield, tél. 72 550.

Autres numéros de téléphone: Hervé Sala, président, 628, avenue Bannatyne, (27 632); M. Gérard Léveillé, secrétaire, 607, avenue McDermot (29 745).

Veuillez ne pas attendre à l'automne, de crainte de trouver les cadres des ligues déjà remplis.

• • •

Bachelière en sciences commerciales

Mlle Françoise Belair, fille de M. et Mme E. Belair, de 607, avenue McDermot, qui vient de recevoir de l'Université Queen's, de Kingston, Ont., son baccalauréat-ès-commerce.

• • •

Partie de cartes

Les personnes qui ont gagné des prix à la dernière partie de cartes du dimanche 22 mai sont les suivantes:

Grand prix: Mme A. Ures.

Prix d'entrée: M. J.-T.-A. Fontaine.

Prix de 5 mains: Mmes M. Carlow, C. Wright, A. Ures; M. E. Riggs.

Le prix de $10.00 décerné à la personne qui a compté le plus de points durant la série terminée le dimanche 15 mai a été remporté par Mme H. Sharpe, 690, avenue Ebby.

Le prix de $30.00 pour assiduité a été gagné au tirage par M. W. Johnson, 175, avenue Logan.

Nous félicitons les heureux gagnants et nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont suivi cette dernière série. Nous espérons les revoir toutes en septembre prochain.

• • •

Retraite fermée

Le vendredi soir 27 mai commencera une retraite fermée pour toutes les demoiselles de la paroisse. Cette retraite aura lieu à la Maison des Retraites de St-Boniface et sera prêchée par le R. P. Denys Jubinville, O.M.I. Elle se terminera le lundi matin 30 mai, à temps pour aller au travail.

Celles qui doivent travailler le samedi avant-midi pourront le faire et revenir à la Maison des Retraites aussitôt que possible. On vous demande de donner votre nom le plus tôt possible pour ne pas être désappointée et pour faciliter l'organisation. Adressez-vous au presbytère du Sacré-Coeur, 597, avenue McDermot, tél. 28870, ou à Mlle Constance Gareau, 156, rue Kate, tél. 88137.

Attention

Il y a quelques places de libres pour les demoiselles d'autres paroisses qui aimeraient à se joindre à notre groupe.

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250) kics)

VENDREDI 27 MAI

- 7.10—Rendez-vous des trappeurs
- 7.15—Intermède
- 7.30—Collin McDougall et ses Seine River Boys
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Intermède
- 8.10—Bulletin des agriculteurs
- 8.15—Un Homme et son Péché
- 8.30—Café Parisien
- 8.45—Amérique latine
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Intermède
- 9.10—La Voix du Québec
- 9.15—Concert léger
- 9.30—Les Aventures Scientifiques
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'Heure Exquise
- 10.50—Résumé des Nouvelles
- 11.00—O Canada

SAMEDI 28 MAI

- 7.25—Ouverture — prévisions — horaire
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—La Prière du Matin
- 7.50—Intermède
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Henri Golant au Micro
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Intermède
- 9.15—Vogue et variété
- 9.30—Le club des Ménagères
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—Nos plus belles valses
- 10.30—Pour vous, Madame
- 11.00—Nouvelles
- 11.05—Intermède
- 11.15—Concert Léger
- 11.30—Plus beaux disques
- 11.55—Rapport des routes
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Intermède
- 12.15—Nos experts au clavier
- 12.30—Maestro, musique s.v.p.
- 12.55—Rapport sur la condition des routes
- 1.00—Nouvelles
- 1.05—Intermède
- 1.15—Musique de Sieste
- 1.25—Marché du grain
- 1.30—A l'Opéra
- 2.00—Nouvelles
- 2.05—Le Coin des Mélomanes
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1250
- 4.00—Nouvelles
- 4.05—Ranch 1250—suite
- 5.00—Nouvelles
- 5.05—Intermède
- 5.15—Mon choix
- 5.30—La Bonne Chanson
- 5.45—Prévisions Horaire
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Musique à la carte
- 6.25—Nouvelles sport
- 6.30—Musique à la carte
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Carnet Social
- 7.15—Intermède
- 7.30—Andy Desjarlais et ses Early Settlers
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Polkas et chansons
- 8.30—Chansonnettes Françaises
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Intermède
- 9.15—Concert léger
- 9.30—Veillée du samedi soir
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'heure exquise
- 10.50—Résumé des nouvelles
- 11.00—O Canada!

Du lundi au vendredi inclusivement

- 7.25—Ouverture — prévisions — horaire
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Prière du Matin
- 7.50—Intermède
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Henri Golant au Micro
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Intermède
- 9.15—Vogue et Variété
- 9.30—Le Club des Ménagères
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—Nos plus belles valses
- 10.30—Pour vous, Madame
- 11.00—Nouvelles
- 11.05—Intermède
- 11.15—Concert léger
- 11.30—Plus beaux disques
- 11.55—Rapport sur la condition des routes
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Intermède
- 12.10—Marché aux bestiaux—Horaire
- 12.15—Nos experts au Clavier
- 12.30—Maestro, Musique s.v.p.
- 1.00—Nouvelles
- 1.05—Intermède
- 1.15—Musique de sieste
- 1.25—Rapport du grain
- 1.30—Extraits d'opéra
- 2.00—Nouvelles
- 2.05—Le Coin des Mélomanes
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1250
- 4.00—Nouvelles
- 4.05—Ranch 1250 -suite
- 4.30—Intermède
- 4.45—Radio Sacré-Coeur
- 5.00—Nouvelles
- 5.05—Forum Ecolier
- 5.30—Yvan l'Intrépide
- 5.45—Forum Ecolier
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Musique à la carte
- 6.25—Nouvelles sport
- 6.30—Musique à la carte (suite)
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Carnet Social

DIMANCHE 29 MAI

- 1.00—Ouverture
- 1.10—Résumé des nouvelles
- 1.15—Récital de Piano
- 1.30—Nos plus belles valses
- 2.00—Opéra
- 3.00—Ballades et chansons
- 3.30—Chronique de France
- 3.45—Goerges Guétary chante
- 4.00—Le grand concert
- 5.00—Nouvelles
- 5.05—En vedette
- 5.30—Heure Religieuse
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Concert populaire
- 6.30—Nos Albums Victor
- 7.00—Nouvelles —
- 7.05—Intermède
- 7.15—Les Missions d'Afrique
- 7.30—Les Artistes de CKSB
- 7.45—Commentaire des nouvelles — Louis Souchon
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Poème musical
- 8.30—Concert estival
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Intermezzo
- 9.30—A être communiqué
- 10.00—Nouvelles — résumé
- 10.10—FIN DES EMISSIONS

LUNDI 30 MAI

- 7.15—Intermède
- 7.30—Nos chansonnettes françaises
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Intermède
- 8.10—Bulletin des agriculteurs
- 8.15—Un Homme et son Péché
- 8.30—Sur les rayons de notre discothèque
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Intermède
- 9.10—La Voix du Québec
- 9.15—Concert léger
- 9.30—La ruelle aux songes
- 9.45—Amérique latine
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'Heure Exquise
- 10.50—Résumé des Nouvelles
- 11.00—O CANADA!

MARDI 31 MAI

- 7.10—Rendez-vous des trappeurs
- 7.15—Intermède
- 7.30—Ralliement du rire
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Intermède
- 8.10—Bulletin des agriculteurs
- 8.15—Un Homme et son Péché
- 8.30—Pat Pender et ses Happylenders
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Intermède
- 9.10—La Voix du Québec
- 9.15—Concert léger
- 9.30—Courrier Radio-Parents
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'Heure Exquise
- 10.50—Résumé des Nouvelles
- 11.00—O CANADA!

MERCREDI 1er JUIN

- 7.15—Intermède
- 7.30—Nos chansonnettes françaises
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Intermède
- 8.10—Bulletin des agriculteurs
- 8.15—Un Homme et son Péché
- 8.30—Musique tzigane
- 8.45—Le Trio moderne
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Intermède
- 9.10—La Voix du Québec
- 9.15—Causerie Consécration
- 9.30—Les Aventures de Sherlock Holmes
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'Heure Exquise
- 10.50—Résumé des Nouvelles
- 11.00—O CANADA!

JEUDI 2 JUIN

- 7.15—Intermède
- 7.30—Chansonnettes françaises
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Intermède
- 8.10—Bulletin des agriculteurs
- 8.15—Un Homme et son Péché
- 8.30—Les Sunny Mountaineers
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Intermède
- 9.10—La Voix du Québec
- 9.15—auserie: Consécration
- 9.30—La ruelle aux songes
- 9.45—Notre français sur le vif
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'Heure Exquise
- 10.50—Résumé des Nouvelles
- 11.00—O CANADA!

Chronique de CKSB

Grâce au service de presse et d'information de la Société Radio-Canada, nous pouvons aujourd'hui vous donner un aperçu du nouveau roman qui passera en ondes prochainement au poste CKSB et qui sera entendu à raison d'une demi-heure par semaine au cours des mois d'été. Ce programme s'intitule "La vie qui va".

Qu'est-ce au juste que "La vie qui va"? C'est la vie qui passe, au jour le jour, celle de tout le monde. "La vie qui va", c'est l'histoire d'une famille canadienne-française vivant à Montréal; une famille moyenne, normale, composée d'un père, d'une mère et de plusieurs enfants. Des gens qui n'ont rien d'extraordinaire, auxquels il n'arrive rien d'extravagant; des gens qui ont des sentiments simples et tranquillement humains, que l'on reconnaîtra pour les avoir déjà éprouvés. On ne croit peut-être pas qu'on puisse écrire une histoire sur la vie de tous les jours? Pas une, mais des centaines d'histoires! "La vie qui va" évoquera pour tous mille souvenirs, mille incidents joyeux ou tristes. Dans "La vie qui va", tout le monde pourra se reconnaître.

L'auteur nous présente les personnes de cette famille sympathique. Le père, Georges Bélanger, qui est âgé de 55 ans, est un commis-voyageur optimiste, imprévoyant, bon, mais un peu faible. Il ment facilement, presque sans toujours s'en rendre compte et il lui arrive de commettre des bêtises mais, chaque fois, il manifeste un repentir qui lui vaut le pardon de sa femme. C'est un être sociable qui plaît parce qu'il est indulgent. Arthur Groulx en sera l'interprète.

Sa femme, Juliette, est à peine plus jeune. Elle est aussi pessimiste et active qu'il est optimiste et indolent. Juliette est l'âme de la maison et elle adore son mari et ses enfants même si elle les brusque parfois. Elle s'attache particulièrement à son fils, Jean-Louis, parce qu'il est plus faible que les autres. Denise Pelletier incarnera ce personnage important.

L'aîné des enfants, Lucien (Gilles Pelletier), est un jeune avocat qui est marié depuis trois ans à une femme (Michèle Tisseyre) d'un milieu plus riche que le sien et qui affiche des airs de supériorité. Lucien, c'est l'ambitieux à qui tout réussit et qui donne volontiers des conseils, mais il a moins d'audace qu'il ne le laisse croire.

Sa soeur, Marguerite (Gisèle Schmidt) est une excellente garde-malade qui ressemble un peu à sa mère. Elle manque de souplesse et son défaut l'isole.

Jean-Louis (Jean St-Denis) est un jeune homme de 25 ans, timide et accablé depuis sa naissance par l'évidente supériorité de son frère aîné. C'est un fonctionnaire modeste qui écrit des vers en cachette et dont la personnalité a des côtés très attachants et peut-être aussi très profonds.

Jacqueline (Marjolaine Hébert) n'a que 20 ans mais, jolie et intelligente, elle a beaucoup plus de succès que sa soeur aînée. Elle ne demande qu'à faire profiter les autres de ses succès et elle accepte allègrement les petits ennuis de sa vie. Jacqueline est sténographe chez un courtier.

Le plus jeune des fils, Lionel (Robert Rivard), est une nature instable qui inspire les plus grandes craintes à ses parents. On prend trop au sérieux les frasques de ce garçon de 16 ans qui souffre de ne pas inspirer plus de confiance.

De toute la famille, seule Mimi (Denise Proulx), qui est de deux ans plus jeune, se montre toujours prête à lui pardonner. Sentimentale et enthousiaste, la vie lui paraît belle et elle cherche toujours à rétablir la paix autour d'elle. Le septième enfant de la famille, Guy, est un petit garçon de sept ans qui fait la joie de ses parents.

Et voilà la famille Bélanger, plus souvent heureuse que malheureuse, une famille où l'on s'aime et où l'on se dispute, bref une famille normale.

Surveillez la chronique de **La Liberté et le Patriote** pour connaître la date de la première émission de ce nouveau roman qui passera prochainement sur les ondes de CKSB.

Fêtes imposantes à Portage la Prairie

(Suite de la première page)

se fut exécuté par la chorale de la cathédrale de St-Boniface, dirigée par M. Marius Benoist. M. Maurice Prud'homme était à l'orgue. Avant et après la messe, un groupe de jeunes garçons de St. Joseph's Vocational School chanta quelques cantiques appropriés.

Remerciements

M. l'abbé Minvielle, curé, remercia les nombreux visiteurs venus assister à la célébration de ce jubilé, ainsi que tous ceux qui avaient si généreusement consacré leurs énergies aux préparatifs de la fête.

Pageant

Un dîner fut servi à l'hôtel Portage. Dans l'après-midi, un char allégorique construit par la paroisse, prit place en tête du pageant qui comprenait d'autres chars allégoriques illustrant les 200 ans d'histoire de la région et le progrès de la civilisation pendant cette période.

Le char allégorique de la paroisse St-Jean montrait un canot d'écorce d'une longueur de 30 pieds, approchant le rivage, et portant à son bord l'explorateur La Vérendrye, le missionnaire, des coureurs de bois et des Indiens, tous habillés dans le costume du temps.

Paroisse St-Jean

Léglise actuelle de la paroisse St-Jean fut bâtie en 1914, après que l'église de St-Cuthbert eût été détruite par le feu en 1913. St-Cuthbert devint mission régulière en 1882 et paroisse en 1899. La paroisse actuelle compte plusieurs organisations qui prêtent un concours efficace au ministère paroissial: les Chevaliers de Colomb, la "Catholic Women's League", le CYO et le "Catholic Charities Bureau".

25e anniversaire de prêtrise

(Suite de la première page)

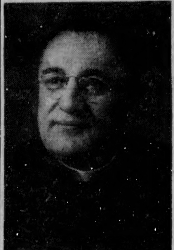
il fut l'un des premiers enfants de choeur à y servir la messe.

Sa première obédience l'envoya à l'école indienne de Lebret, où il assuma les fonctions d'assistant-principal. De 1919 à 1922 il enseigna au Juniorat de St-Boniface, puis après un stage comme vicaire à la paroisse du Sacré-Coeur à Winnipeg, il retourna à Duluth, en janvier 1926. Il n'y



R. P. E. Savoie, O.M.I.

demeura qu'un an cependant, et se rendit de nouveau à Lebret pour prendre la direction des travaux de construction du scolasticat des RR. PP. Oblats, alors en voie de réalisation. En 1927, il fut nommé professeur au collège de Gravelbourg où il enseigna jusqu'en 1934. Il devint alors mis-



R. P. C.-J. Pilon, O.M.I.

sionnaire-prédicateur, se rendant partout au Canada et dans maints endroits des Etats-Unis pour y prêcher des retraites. Il revint à Duluth en 1942.

Concert

A l'occasion de ce double jubilé d'argent, un concert de chant et de musique fut présenté dans la soirée du 1 mai dans l'auditorium de l'école de la paroisse St-Jean-Baptiste. Ce concert était sous la direction de Mme Marguerite Bélanger et de Mme Clifford Gagnon. Le R. P. P. Scheffer, O.M.I., provincial, offrit ses voeux aux deux jubilaires, au nom de leurs nombreux amis. Le R. P. Savoie et le R. P. Pilon prononcèrent ensuite une allocution, exprimant leur reconnaissance à Dieu pour les nombreuses grâces reçues pendant ces 25 années de sacerdoce à son service et aux membres du clergé et à leurs amis pour leurs témoignages d'amitié et leurs prières.

Alliance Française

La prochaine réunion de l'Alliance Française aura lieu le jeudi 2 juin, à 8 h. 30 du soir, à l'hôtel Marlborough.

Conférencier: M. l'abbé Maurice Pierquin, curé de Laurier.

Son sujet: "Le Théâtre au Canada" avec le concours de Mlles C. LeGoff, L. Bernier, L. Bergeron et de MM. L. Souchon et A. LaFlèche, du Cercle Molière.

Des décisions importantes pour l'avenir de l'Alliance Française devant être prises à l'issue de la conférence, on fait un pressant appel pour que chacun se fasse un devoir d'assister à cette réunion, qui sera la dernière de la saison 1948-49.

Entrée gratuite sur présentation de la carte de membre. Droit de .50 pour les personnes qui ne font pas partie de la société.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba,
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan,
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 816

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

On recommande l'enseignement religieux dans les écoles

La "Saskatchewan Teachers' Federation" a convoqué récemment les instituteurs et les commissaires à une assemblée dite "Education Conference", à laquelle assistèrent aussi des officiers du Ministère de l'Instruction publique à Régina. Le but de cette réunion, comme son nom l'indique, était l'étude des questions et des problèmes relatifs à l'enseignement.

D'habitude, dans ces conférences, les participants discourent sur les questions purement techniques, étudient les méthodes modernes et leur adaptation dans les écoles de la province en vue de favoriser l'éducation "progressive". Le tout se résume à l'enseignement laïque sans aucune mention de l'idée religieuse et de son influence comme base de la morale dans les écoles. Il semble toutefois que ce laïcisme intégral commence à alarmer certains pédagogues, puisqu'à cette dernière assemblée les participants ont **recommandé l'éducation religieuse dans toutes les écoles de la Saskatchewan.** Cette attitude dénote indirectement la faillite de l'enseignement purement laïque. Serait-ce la reconnaissance de l'inefficacité de l'éducation moderne dans la formation morale de l'enfance? Nous ne sommes pas prêt à admettre que nos pédagogues soient tous gagnés à l'idée religieuse en éducation. Cependant, une évolution se dessine, qui est de bon augure.

Nous aimerions avoir plus de précision au sujet de cette recommandation. Le compte rendu de l'assemblée est très laconique. Une ligne seulement le résume: "La Conférence recommande l'éducation religieuse dans toutes les écoles de la Saskatchewan". Il est vrai que cette ligne en dit beaucoup. Tous ceux qui étaient présents auraient apparemment approuvé cette recommandation, puisqu'il n'est fait mention d'aucune voix dissidente. La Conférence aurait donc été unanime à reconnaître la nécessité de la religion à l'école. Nous aimerions connaître les motifs qui ont déterminé ces instituteurs et commissaires à demander la religion à l'école. Nos pédagogues commenceraient-ils à comprendre que "l'instruction n'agit efficacement contre le vice et contre le crime qu'en autant qu'on y joint l'éducation morale pour former la conscience de l'enfant en même temps que son intelligence"? Auraient-ils compris que l'école publique neutre ne donne pas cette éducation morale? Sans doute, effrayés par la vague de la criminalité juvénile et par le manque de principes moraux chez la jeunesse, en dépit des méthodes ultra-modernes d'enseignement, nos pédagogues sentent-ils le besoin de faire appel à une force supérieure à celle de la science pour enrayer l'abaissement de la moralité et former la conscience de l'enfant?

Les temps semblent changés. En 1929, seuls les catholiques de la Saskatchewan protestaient énergiquement contre des lois scolaires iniques, laïcisantes, qui défendaient d'apposer le crucifix et les insignes religieux dans les salles de classe. Ces lois sont encore dans les statuts. L'esprit qui a présidé à la confection de ces lois a influencé depuis le curriculum qui fait abstraction totale de Dieu et de l'idée religieuse. L'enseignement religieux est toléré là où les commissaires l'exigent, mais il doit se donner en dehors des heures officielles, de sorte que le programme scolaire est absolument laïque. Avec ce système, un fort pourcentage de jeunes sortent de l'école sans avoir entendu parler de Dieu, de la religion, des principes moraux. Est-il étonnant que certains esprits s'inquiètent des piètres résultats de l'enseignement neutre et réclament l'influence bienfaisante de la religion?

Si nos pédagogues et ceux qui sont responsables de la formation de la jeunesse désirent faire oeuvre vraiment éducatrice, qu'ils s'inspirent davantage des principes chrétiens. "Il est nécessaire que l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programme et livres, en tout genre de discipline, soient régis par un esprit vraiment chrétien", disait Pie XI, "de telle façon que la religion soit le fondement et le couronnement de tout l'enseignement, à tous les degrés, non seulement élémentaire, mais moyen et supérieur". Et Léon XIII déclarait: "Il est indispensable que non seulement à certaines heures la religion soit enseignée aux jeunes gens, mais que tout le reste de la formation soit imprégné de piété chrétienne. Sans cela, si ce souffle sacré ne pénètre pas et ne réchauffe pas l'esprit des maîtres et des disciples, la science, quelle qu'elle soit, sera de bien peu de profit; souvent même, il n'en résultera que des dommages sérieux".

Espérons que l'attitude des membres de la Conférence de Régina sera un premier pas vers le retour des valeurs spirituelles en matière d'éducation.

J. V.

L'archevêque de Prague dénonce la persécution

PRAGUE — L'archevêque de Prague, Mgr Joseph Beran, accuse les communistes de supprimer la liberté religieuse, en violation de la constitution. Cette déclaration se trouve dans une lettre publiée le 19 mai, mais datée du 29 avril.

Ce message devait être d'abord une lettre pastorale, mais fut ensuite envoyé aux membres du clergé, pour leur information.

Dans la lettre, on lit que les évêques catholiques de Tchécoslovaquie ont dû interrompre une réunion où ils discutaient les négociations en cours entre l'Eglise et l'Etat, parce qu'ils avaient trouvé des microphones dissimulés dans les murs.

L'archevêque déclare en outre que les communistes ont interdit la plupart des publications catholiques, même celles qui ne traitaient que de sujets purement religieux; qu'ils ont fermé les écoles catholiques; qu'ils ont censuré puis interdit l'édition de nouveaux livres de prières.

Peu avant la parution de cette lettre, le gouvernement avait admis que les négociations entre les évêques et le comité central d'action étaient dans une impasse depuis février.

La lettre déclare que la constitution tchécoslovaque de mai 1948 garantissait la liberté de parole, mais que la plupart des hebdomadaires religieux ont été interdits, et que les journaux officiels des évêques ont été suspendus, "ce qui ne s'est pas produit même sous l'occupation allemande."

Au pays de Galles et au Manitoba . . .

Dans la 'Tribune Libre' de la **Winnipeg Evening Tribune** paraissait la semaine dernière une lettre signée de A.V.T. — probablement, sauf erreur M. A. V. Thomais, autrefois du personnel de rédaction de la Winnipeg Tribune — qui mérite d'être relevée. L'auteur y signale la différence de traitements qui est faite aux Gallois dans la Grande-Bretagne et aux Canadiens français du Manitoba, au point de vue scolaire.

Nous reproduisons ici le texte de cette lettre:

Au rédacteur, The Tribune
Monsieur,

J'ai eu le plaisir, l'autre jour, de m'entretenir avec le révérend Shaun Herron, actuellement en tournée au Canada en vue d'aider le club Toc H. M. Herron est un citoyen de Conway, Galles du Nord, — Conway qui fut immortalisé par le célèbre poème de Woodsworth "We are Seven".

Au cours de la conversation, nous en vinmes au sujet de la langue galloise et du bilinguisme. J'avoue avoir éprouvé quelque surprise lorsque M. Herron me dit que ses enfants fréquentaient une école bilingue et qu'ils étaient de parfaits bilingues, pouvant s'exprimer correctement et en gallois et en anglais. Il semblait être fier de ce fait puisqu'il considère le bilinguisme sain au point de vue éducationnel et avantageux sous divers aspects. Il ajouta que l'enseignement du gallois dans les écoles publiques de Galles gagne de jour en jour la faveur publique.

Ces écoles, il ne faut pas l'ignorer, sont subventionnées entièrement au moyen de taxes locales et d'octrois provenant du gouvernement central de Westminster.

Je ne pus m'empêcher d'établir un parallèle entre la situation décrite par cet éminent visiteur et celle qui existe présentement au Manitoba. Ici, depuis 1916, il est illégal d'employer un seul mot de français, comme langue éducationnelle, dans quelque école ou dans quelque grade que ce soit. Et cependant, nous comptons environ 130 écoles rurales et de villages où la population est, et fut toujours, de soixante-quinze à cent pour-cent française.

M. Herron déclara sans hésitation qu'il serait avantageux pour tous les Canadiens de pouvoir parler et le français et l'anglais.

A. V. T.

Winnipeg, le 16 mai.

L'Eglise attaquée aujourd'hui comme autrefois

Le dernier numéro de "Paroles de France" contient un texte de Ferdinand Brunetière qui nous semble actuel, quoiqu'il ait été écrit vers la fin du siècle dernier.

L'Eglise a toujours été l'objet d'attaques au cours de son histoire. Elle en est sortie plus forte.

Notre siècle offrira un spectacle identique.

Voici le texte de Brunetière:

"Qui donc reproche à la religion d'être trop ennuyeuse? — Ceux qui ne la pratiquent pas.

"Qui donc reproche à l'Eglise de réclamer la foi pour ses dogmes révélés? — Ceux qui croient aux pires sottises, aux plus ridicules superstitions.

"Qui donc reproche à l'Eglise de rabaisser l'homme? — Ceux qui revendiquent le singe pour père... le hasard pour maître... le plaisir pour règle... le néant pour fin.

"Qui donc reproche à l'Eglise d'être une religion d'argent? — Ceux qui la dépouillent de ses biens avec le plus de cynisme.

"Qui donc reproche à l'Eglise d'être intolérante? — Ceux qui ne permettent à personne d'avoir une autre opinion que la leur.

"Qui donc reproche à l'Eglise d'être l'ennemie des lumières? — Ceux qui, au mépris de la liberté, ont fermé les écoles catholiques, chassé les religieux et les maîtres chrétiens.

"Qui donc reproche à l'Eglise d'être l'ennemie du peuple? — Ceux qui ne connaissent pas l'Histoire et qui persécutent les oeuvres charitables établies par la religion (hôpitaux, crèches, etc.)

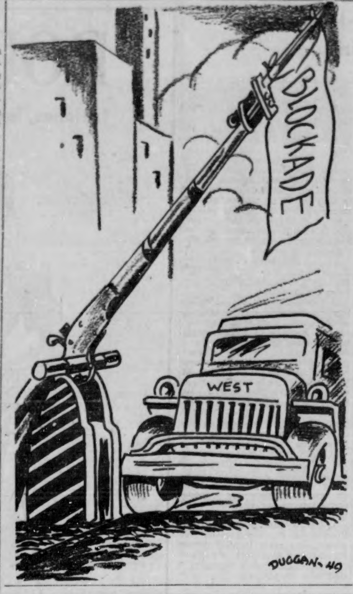
"Qui donc déblatère avec le plus d'audace contre l'Eglise et ses enseignements? — Ceux qui ne connaissent pas un mot de la religion ou ceux que ses enseignements gênent".

Ces lignes sont plus que jamais d'actualité.

Ceux qui attaquent l'Eglise l'ignorent ou sont indignes d'elle.

L. L.

LONDRES — L'Union soviétique a annoncé que 95,000 prisonniers de guerre japonais encore en Russie seront rapatriés d'ici le mois de novembre.



Billet du vendredi

Le dernier ouvrage de Marius Barbeau

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Il y a environ deux ans, Mlle Clarisse Cardin publiait dans la collection des **Archives de Folklore**, de l'Université Laval, une bibliographie de Marius Barbeau, précédée d'un hommage à l'écrivain par Luc Lacoursière et Félix-Antoine Savard. On y trouve tout ce qui a trait à l'oeuvre écrite de M. Barbeau, de son premier article de journal à ses ouvrages les plus récents. Si l'on sait que l'homme est un polygraphe comme il n'en est pas deux au pays, qu'il écrit l'anglais aussi facilement que le français, on reste ébahi quand même par les proportions de l'édifice qu'on lui doit. Marius Barbeau n'est plus de la première jeunesse, mais il n'est pas non plus un vieillard branlant. Il a 66 ans depuis mars dernier. Il dut prendre comme tout le monde une vingtaine d'années pour grandir, s'instruire et se former, avant de courir l'aventure de la vie. En fait, il prit davantage, puisqu'il étudia le droit, fut boursier à Oxford, suivit des cours à la Sorbonne, revint au pays avec le titre de bachelier ès sciences et un diplôme d'anthropologue. Sa thèse, écrite en anglais, s'intitulait: **The Totemic System of the North Western Indian Tribes of North America.** En 32 ans, de 1914 à 1946, Marius Barbeau trouva le moyen de publier 80 livres et brochures, collabora à 60 ouvrages, écrivit les préfaces de 5 autres, donna à journaux et revues 431 articles. Il a aussi en p r é p a r a t ion une cinquantaine d'ouvrages, et l'on est sûr d'au moins 22 manuscrits, mentionnés avec tous détails dans la bibliographie de Mlle Cardin, diplômée de l'Ecole des Bibliothécaires de l'Université de Montréal. Au vrai, le nombre des manuscrits est réduit d'une unité, celui des ouvrages augmenté d'autant, puisque l'auteur vient de publier **Le rêve de Kamalmouk** (1).

★

Le livre traite des Indiens des Rocheuses et raconte en particulier "la tragédie de Kamalmouk, chef tsimsyan du lac de Guitoinkoul près de la rivière Skeena". C'est le vieux conflit entre le blanc et l'indigène d'Amérique, mais dans un cadre qui sera nouveau pour la plupart des lecteurs: celui des Rocheuses et du versant occidental de la Colombie canadienne. La lutte entre l'envahisseur venu d'Europe et l'Indien dura beaucoup plus longtemps à l'ouest du continent qu'à l'est. Elle s'y prolongea jusqu'à la fin du dix-neuxième siècle. C'est une partie de ce drame que reprend l'auteur, dans un récit romancé et baigné de poésie, basé sur une longue étude de l'histoire et de la psychologie des Tsimsyans, de leurs traditions et chants rituels. Ces gens, écrit-il, appartenaient à une race intelligente et cultivée, d'extraction mongole. L'histoire qu'il raconte met en opposition Kamalmouk, chef du clan des Loups, et son épouse, qui répond au joli nom de Rayon-de-Soleil. Le mari admire les blancs et ne songe qu'à les imiter, à emprunter leurs manières et leur conception de l'existence, mais sa femme se cramponne au passé et réclame pour son fils le titre héréditaire qui lui revient. Nous ne résumerons pas ici l'ouvrage, voulant laisser au lecteur le plaisir de la découverte. L'auteur y montre des hommes, pas tellement différents d'autres par leur nature, mais que nous n'avons guère appris à connaître. Dans son avant-propos, il écrit lui-même: "... c'est la vérité qui jaillit de ces pages empruntées aux annales indigènes, vérité qui s'amplifie dans une composition et en une langue propre à nous. Ainsi redite, elle s'adresse tout droit à notre conscience hautaine, pour ne pas dire pharisaïque, d'homme blanc qui se juge supérieur au reste de l'humanité".

★

Une première version de l'ouvrage parut en anglais en 1928, sous le titre de **The Downfall of Temlaham.** Celle qu'on nous offre aujourd'hui n'est pas une simple traduction, mais une reprise du sujet, remanié et amplifié, enrichi des nouvelles observations faites par l'auteur auprès de survivants Tsimsyans. Car Marius Barbeau estime n'avoir jamais fini de travailler. Ethnologue au Musée national d'Ottawa, il n'est pas exclusivement un homme de cabinet. On le trouve partout. Il s'est rendu jusque dans l'Oklahoma pour étudier ses Indiens, le jour où il crut apercevoir des liens de parenté entre ceux de là-bas et ceux de l'Ouest canadien. En ce qui regarde les Tsimysans, il n'aura probablement jamais fini de les étudier. Son **Temlaham** est le premier résultat de ses recherches, et il tient à donner la suite dans **Kamalmouk.** L'un des ethnographes le plus en vue de l'Amérique, aussi apprécié aux Etats-Unis que chez nous, Marius Barbeau poursuit son travail dans des champs nombreux et variés. Il est un spécialiste du folklore canadien-français, et ses oeuvres sur nos moeurs et coutumes, nos vieilles chansons, nos arts anciens, l'artisanat de nos pères, ne se comptent plus. Entre autres choses, il recueillit une collection de chansons du pays, d'origine française ou canadiennes, qui compte aujourd'hui plus de 9,000 pièces et 5,000 mélodies. Marius Barbeau est au pays une sorte de phénomène. Il est aussi le plus modeste des hommes, ce qui ne gâte rien. On sait qu'il est Beauceron, ayant vu le jour à Sainte-Marie, le 5 mars 1883.

L'ILLETTRE.
(reproduction interdite)

(1) Editions **Fides**, Montréal.

LONDRES — Des diplômes de docteur Honoris Causa ont été conférés la semaine dernière à l'Université de Liverpool à M. Winston Churchill, à sir Stafford Cripps et au comte de Derby. Cette cérémonie a été pour M. Churchill l'occasion d'un brillant discours. Après avoir déclaré que les professeurs qui avaient eu pour tâche de l'instruire seraient les premiers surpris de voir qu'il acquit tant de diplômes au cours de son existence, car a-t-il précisé, "je n'ai jamais passé pour un brillant étudiant dans ma jeunesse", l'ancien premier ministre de la Grande-Bretagne a déploré que les études classiques "soient en passe de disparaître du monde moderne."

La Chronique »»» *Internationale*

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

Les Alliés de l'Ouest prêts à tenir tête au Kremlin au sujet de l'Allemagne. La fédération européenne sera-t-elle réalisée?

Pendant qu'à Paris les ministres des Affaires étrangères des Etats-Unis, de Russie, de France et d'Angleterre discutent de l'avenir de l'Allemagne et, indirectement, de la paix, les pays européens entretiennent l'espoir d'un apaisement prochain des relations entre les puissances de l'Ouest et la Russie. Ils ne croient pas que le problème allemand sera définitivement réglé au cours de la présente conférence, mais ils espèrent que certains points seront éclaircis et au moins quelques solutions apportées aux difficultés les plus irritantes. Quoi qu'il doive arriver, ils font confiance à l'avenir, avec d'autant plus de facilité que les mesures de relèvement économique appliquées grâce au plan Marshall commencent à donner des fruits et que l'esprit de solidarité européenne gagne chaque jour de nouveaux propagandistes, surtout depuis la signature du pacte de l'Atlantique et la création, au début du mois de mai, du Conseil de l'Europe, organisme auquel participeront les cinq pays du pacte de Bruxelles (Grande-Bretagne, France, Belgique, Hollande et Luxembourg) et cinq autres: l'Italie, l'Irlande, le Danemark, la Norvège et la Suède. Le pacte de l'Atlantique rassure les gens pratiques, et le Conseil de l'Europe nourrit la confiance des idéalistes.

La conférence des Quatre à Paris

Au moment où les quatre ministres des Affaires étrangères se réunissaient à Paris au début de la semaine, une grève de cheminots éclatait à Berlin et les bagarres qui ont suivi firent au moins mille blessés en trente-six heures et causèrent la mort d'un jeune ouvrier de dix-huit ans. Comme la grève est dirigée contre l'administration du secteur russe de Berlin, les propagandistes des deux camps n'ont pas été lents à s'emparer d'un sujet aussi facile à exploiter. Les cheminots, eux, veulent surtout être payés en monnaie de la zone occidentale, alors que l'administration russe n'a jamais voulu admettre l'usage d'autre monnaie que la sienne. Selon les Russes, la grève a été fomentée par les Américains et les Anglais: tandis que d'après les Alliés de l'Ouest, elle n'est qu'une preuve de plus de l'absurdité du maintien de deux systèmes monétaires dans Berlin . . . On a beau s'être entendu ces jours derniers pour établir un système de crédits qui facilitent les échanges commerciaux entre les divers secteurs, l'ouvrier qui reçoit son salaire d'une administration et doit acheter dans un secteur qui relève d'une autre administration est dans une situation intenable. De là, sans doute, la grève qui met aux prises cheminots et administrateurs russes.

A Paris, les ministres des puissances de l'Ouest ont immédiatement déclaré que la levée de tout blocus et le maintien du calme à Berlin étaient indispensables au succès des entretiens auxquels ils ont accepté de participer en vue d'établir un nouveau régime pour toute l'Allemagne. Comme le problème de Berlin est le plus urgent, c'est sans doute sur celui-là que porteront les premiers entretiens. Quant à celui de l'unification de l'Allemagne, les Alliés de l'Ouest exigeront des conditions qui rendent la nouvelle Allemagne acceptable aux démocraties occidentales, soit le prolongement dans la zone russe des institutions déjà établies dans les zones américaine, britannique et française, le maintien de régies économiques et militaires, et la reconnaissance de la constitution de Bonn déjà approuvée pour les zones de l'Ouest. Sinon, l'Allemagne restera divisée politiquement et économiquement, et les pays de l'Est de l'Europe ne profiteront d'aucune manière du relèvement économique de l'Allemagne de l'Ouest. Comme les économies de ces pays sont complémentaires de celle de l'Allemagne — du moins dans une mesure beaucoup plus grande qu'elles ne le sont de la Russie — ils souffriront indéniablement de l'intransigeance des autorités soviétiques, si ces dernières ne veulent pas céder devant la détermination des Alliés occidentaux. On considère que les Russes eux-mêmes ne peuvent se passer tout à fait de l'Allemagne s'ils veulent atteindre l'objectif de leur présent plan quinquennal.

L'occupation militaire est un autre point important sur lequel Américains, Français et Anglais ont apparemment fait l'unanimité avant de rencontrer le ministre des Affaires étrangères de l'U.R.S.S. On serait prêt à réduire à 50,000 hommes les effectifs de chaque zone pourvu que la Russie accepte elle aussi ce maximum. Quant au retrait immédiat, on l'estime inacceptable et imprudent dans les circonstances. Les récentes bagarres de Berlin confirment d'ailleurs ce point de vue.

En résumé, les Alliés de l'Ouest se sentent plus forts qu'ils ne l'ont jamais été devant les tactiques soviétiques et ils sont prêts à tenir tête au Kremlin, assurés qu'ils sont de l'appui de l'immense majorité des Allemands. A ce propos, le résultat des élections tenues la semaine dernière dans la zone russe est significatif. Bien qu'une seule liste de candidats ait été soumise à l'électorat, que toute l'organisation électorale ait été mobilisée en leur faveur et que de plus l'électeur qui votait "non" pouvait croire d'après la teneur de son bulletin qu'il se prononçait contre l'unité de l'Allemagne et contre un juste traité de paix, plus d'un tiers des votants ont eu l'audace de dire "non" aux occupants et à leurs candidats, soit 4,090,280 contre 7,943,982. Si on compare ce résultat à ceux qu'obtiennent généralement les communistes dans les pays qu'ils occupent, on comprend tout de suite leur désappointement et la crainte qu'ils ont de la propagande radiophonique des Alliés de l'Ouest. Comment expliquer en effet une si forte résistance, si les votants n'avaient été instruits par la radio du véritable sens de l'élection et des intentions des autorités soviétiques? C'est dire qu'une opposition véritablement organisée et appuyant un projet de constitution différent eût sans doute remporté la victoire en dépit de quatre ans de propagande communiste à sens unique.

Le Conseil de l'Europe fera-t-il l'union européenne?

Les uns font remonter jusqu'à Henri IV, les autres jusqu'à Charlemagne le premier rêve de fédération européenne, mais à aucun moment on n'a travaillé aussi sérieusement à unir par des moyens pacifiques les principaux pays qui composent l'Europe. Montesquieu, Victor Hugo, Proudhon ont tour à tour prophétisé l'avènement du fédéralisme. Briand s'en est fait l'apôtre après la guerre de 1914-1918, mais jamais le projet n'a eu de suite aussi sérieuse que la campagne entreprise au lendemain de la guerre par divers groupes de résistants de tous les pays occupés, par quelques intellectuels et hommes politiques influents. Cette fois, les représentants officiels de dix gouvernements européens ont signé un document constitutionnel, déterminé le nombre proportionnel de représentants qui seront membres de l'Assemblée consultative, stipulé que chaque pays sera représenté au Comité des ministres par un délégué de son choix, précisé que les résolutions devront être approuvées à l'unanimité et les voeux de l'Assemblée, avoir obtenu l'appui des deux tiers des voix.

Les pouvoirs du Conseil européen seront limités, et ne doivent en rien porter atteinte à la souveraineté des puissances qui en font partie. Donc, pour le moment, ni pouvoir législatif ni pouvoir exécutif. Les problèmes militaires ne seront pas non plus de la compétence du Conseil. En somme, comme l'a souligné le **Times** de Londres, le Conseil ne sera au début qu'une "tentative d'exprimer officiellement le sentiment d'union européenne qui est l'un des développements politiques les plus marqués et les plus encourageants de l'après-guerre." Mais il est possible qu' "en réalité, les gouvernements qui ont approuvé le projet d'Assemblée (européenne) aient été plus loin qu'ils ne voulaient, ou mieux qu'ils ne pensaient". En effet, même sans pouvoirs législatifs ou exécutifs, le Conseil européen (Comité des ministres et Assemblée consultative) sera le premier Parlement européen et ne manquera pas d'être considéré un peu partout comme le premier pas vers une Europe fédérée. Il pourra suffire ensuite que de puissants groupes

(Suite à la neuvième page)

A la Chambre *des Communes. . .*

(Spéciale à "La Liberté et le Patriote")

par Pierre DE BELLEFEUILLE

St-Laurent et Drew se lancent dans la lutte sans enfourcher de chevaux de bataille.

OTTAWA — A mesure que la campagne électorale progresse, il devient de plus en plus clair que les chefs des deux principaux partis ne chevaucheront pas de chevaux de bataille. Le peuple choisira entre les partis et leurs chefs, sans avoir à trancher une question en particulier.

Thème des discours de M. St-Laurent

L'administration que les libéraux ont donnée aux affaires du pays durant les dernières années s'avère, de part et d'autre, le thème principal des discours. M. St-Laurent, dans sa tournée des Maritimes, n'a pas modifié la stratégie qu'il avait établie dans ses voyages pré-é l e c t o r a u x, dans l'Ouest et ailleurs. Les états de service des gouvernements libéraux sont son arme principale; ses discours sont souvent dénués de tout élément électoral, par exemple ceux qu'il consacre au Pacte de l'Atlantique-Nord.

Critiques de M. Drew

M. Drew, pour sa part, a abordé de multiples thèmes, mais presque tous n'étaient que des critiques diverses de l'administration libérale. Des nombreuses promesses qu'il a faites, aucune n'a assez d'importance pour prendre l'aspect, à l'échelle nationale, d'un cheval de bataille. Il a critiqué la gestion de notre commerce extérieur, et promis la convertibilité du dollar et du sterling. Il a critiqué M. Claxton et l'administration de la Défense nationale. Il a promis de mieux respecter les droits du Parlement, et de restreindre les pouvoirs des fonctionnaires.

Autonomie provinciale

Jadis défenseur de l'autonomie provinciale, dans les affaires ontariennes puis au début de la dernière session fédérale, M. Drew n'en a pas reparlé pour la peine, depuis le début de la campagne. Plutôt que de renfourcher ce cheval de bataille fort commode, il a fait au contraire certaines propositions que les autonomistes ne sauraient voir d'un bon oeil, par exemple en préconisant l'institution d'une commission hydroélectrique fédérale.

Du reste, depuis le sous-amendement LaCroix désormais fameux, et la volte-face qu'il a fait opérer à M. Drew, l'ancien premier ministre ontarien n'inspirerait plus la même confiance, dans le Québec et ailleurs, comme champion de l'autonomie provinciale.

L'émancipation commerciale du Canada

Certains observateurs croyaient que le parti conservateur-progressiste ferait de l'émancipation commerciale du Canada son thème électoral d'un bout à l'autre du pays. En préconisant une plus grande indépendance de notre politique commerciale vis-à-vis de l'Europe et plus particulièrement de la Grande-Bretagne, M. Drew se serait rallié des suffrages nombreux, notamment dans le Québec. Mais il aurait risqué de perdre une part importante de l'appui de l'Ontario, et c'est vraisemblablement ce danger qui a décidé M. Drew à ne pas suivre les conseils de certains de ses lieutenants québecois.

Façon de procéder de M. St-Laurent

La plupart des observateurs sont d'avis que M. St-Laurent a choisi le genre de campagne qui peut le mieux le mener à la victoire. Père de famille et grand-père quatorze fois, ses discours un peu "pot-au-feu" sont de ceux qui touchent le "common man", mieux que ne pourraient le faire de violentes sorties. Du reste, le chef libéral est peu rompu aux exercices oratoires de cette sorte.

Déjà, les parieurs placent de l'argent sur l'issue des élections. Il est intéressant de noter que la plupart d'entre eux ne parient pas sur un parti ou sur l'autre, mais plutôt sur les chances qu'ont ou n'ont pas les libéraux de remporter la majorité absolue des comtés. Mais les dernières élections américaines ont prouvé ce qu'on oublie trop souvent, que ni les calculs des parieurs, ni les prévisions des observateurs ne sont parfaitement clairvoyants, surtout quand la campagne vient à peine de commencer.

Comme dit le fabuliste: attendons la fin.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

CONSECRATION DE LA CATHEDRALE DE ST-BONIFACE

le 4 juin 1949

PREPARATION

Triduum: les 1er, 2 et 3 juin, mercredi, jeudi et vendredi soirs, à 7 h. 30: mois du Sacré-Coeur, sermon et salut du T. S. Sacrement.

A C.K.S.B., les mêmes jours, de 9 h. 15 à 9 h. 30: explications des cérémonies de la consécration par MM. les abbés Désorcy, Garand et Bonneville. Chant par les élèves du Grand Séminaire.

La veille de la consécration, le vendredi 3 juin: **jour de jeûne** pour tous les paroissiens de la cathédrale.

Samedi, 4 juin

A la cathédrale: bénédiction d'eau bénite et messe à 6 h. De 6 h. 45 à 8 h., messes et communions à la salle Jubinville.

A 8 h., cérémonie de la consécration, présidée par S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface.

Consécration des autels par S. Exc. Mgr Georges Cabana, S. Exc. Mgr Gerald Murray, S. Exc. Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I., Mgr Gertken, O.S.B., abbé mitré de Muënster, Sask., et Mgr H. Lapointe, P.D.

Le chant, durant la consécration, sera exécuté par les Trappistes de St-Norbert; durant la messe solennelle, par la chorale de la cathédrale.

Durant la première partie de la consécration, les fidèles demeurent à l'extérieur de la cathédrale, en face de la cathédrale.

Durant toute la cérémonie, des explications détaillées seront données, au moyen de haut-parleurs, par le R. P. Verrier.

CONGRES EUCHARISTIQUE REGIONAL A ST-BONIFACE

le 5 juin

Prendront part à ce congrès: la cathédrale, Transcona, St-Alphonse, Sacré-Coeur des Belges, Holy Cross, St-Emile, St-Eugène; les dessertes de Ste-Marie et du Précieux-Sang.

Confessions — En plus des confessions pour le premier vendredi du mois, il y aura 7 confesseurs, le samedi 4 juin, de 3 h. à 6 h. p.m., après le mois du Sacré-Coeur et à partir de 10 h. 30 le soir.

Ouverture du congrès — A 11 h., le samedi soir. Heure d'adoration prêchée. Chant par la chorale de la cathédrale.

Le T. S. Sacrement demeurera exposé toute la nuit et toute la journée du dimanche, jusqu'à la procession, le soir, à 7 h.

Dimanche, 5 juin

a) A la cathédrale, messes aux heures ordinaires: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. En face de la cathédrale (si le temps le permet) à 11 h. Le chant, par la chorale de la cathédrale. Sermon en français par le R. P. G. Desjardins, S.J., recteur du collège de St-Boniface: en anglais, par le R. P. K. Kennedy, C.Ss.R.

b) A 2 h., adoration pour les enfants. Prédication en français par M. l'abbé Léo Blais, curé de la cathédrale.

A 3 h. 15, adoration avec prédication en anglais, par M. l'abbé Charles Empson.

A 4 h. 15, adoration pour les adultes avec prédication en français par M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier.

c) Procession du T. S. Sacrement.

A 7 h. p.m., départ de la cathédrale.

Chaque paroisse se rassemble, près de la cathédrale, à l'endroit indiqué par des affiches. A l'appel de son groupe, par haut-parleurs, on s'empresse de se rendre en face de la cathédrale et d'enfiler dans la procession.

Parcours de la procession: rues Taché, Provencher, St-Jean-Baptiste, reposoir sur le parc Provencher. Retour par les rues Langevin, Hamel, Aulneau, Cathédrale et Taché.

La procession se termine en face de la cathédrale.

Album-souvenir

A l'occasion de la consécration de la cathédrale, un album-souvenir sur la cathédrale sera offert à la population. En plus d'une trentaine de photos bien choisies, cet album contiendra l'histoire des églises de la paroisse de la cathédrale, l'histoire des cloches, la liste des donateurs des stations du chemin de la croix, des détails intéressants sur la crypte, deux articles sur l'autel actuel de la cathédrale, etc., etc.

Retraites fermées

MAI

27-30: Demoiselles, Paroisse du Sacré-Coeur, Winnipeg.

JUIN

3-6: Anciennes de l'Académie Ste-Marie.

Relique de S. François-Xavier au Japon

NEW-YORK — La relique du bras droit de saint François-Xavier poursuit sa route vers le Japon où doit être célébré le quatrième centenaire de l'arrivée du saint en ce pays. 32 pèlerins et 5 religieux, dont Mgr José Lopez Ortiz, évêque de Tuy, qui sont arrivés à New-York le jeudi 19 mai, se sont embraqués le samedi 21 avec la relique, à bord de l'avion qui les amena à San Francisco.

La relique du grand missionnaire jésuite, habituellement conservée au Gesu à Rome, a été exposée à l'église St-François-Xavier, à New-York.

Cinquantenaire de la paroisse de Portage la Prairie

On doit commémorer, cette semaine même, le cinquantenaire de la fondation de la paroisse de Portage la Prairie. On en profitera pour souligner qu'il y a plus de deux cents ans que la première messe a été célébrée en cet endroit. En effet, c'est en 1743 que le Père Cocquart, jésuite, arriva au Fort la Reine. Il devait y séjourner une année et retourner à Michillimackinack en 1744. La Vérendrye, qui retourna dans l'est pour de bon en 1743, put lui souhaiter la bienvenue avant son départ définitif. Plusieurs années plus tard, soit en 1750 — l'année de la mort de La Vérendrye — le Père de la Morénie vint au Fort la Reine, sous le deuxième successeur de La Vérendrye, Legardeur de St-Pierre, et y séjourna lui aussi environ une année. Il devait retourner lui aussi à Michillimackinack qui était alors le centre des activités missionnaires pour cette partie du pays. On peut présumer que les missionnaires exercèrent leur ministère auprès des blancs et des Indiens qui vinrent au fort. Harmon, traiteur de la Cie du Nord-Ouest, écrit en 1805 que les Assiniboines se souvenaient encore des prières que ces missionnaires leur avaient enseignées cinquante années plus tôt.

L'abbé Belcourt apparaît ensuite en scène vers 1831. C'est lui qui fut le premier à s'occuper véritablement des Sauvages. Il le fit avez zèle mais ne peut réussir à cause de plusieurs facteurs (les uns demeurés obscurs). Néanmoins, il eut tout de même une influence sûr dans les milieux indiens et fit sans doute du bien à ces pauvres déshérités.

En 1853 un groupe de Métis de langue anglaise, sous la directive du Révérend Cochrane, se rendirent dans les environs de Portage la Prairie et s'y établirent. Un petit village naquit peu à peu. Vers 1864, les habitants de Portage demandèrent de faire partie de la région municipale de Ruperts Land. Ce qui leur fut refusé.

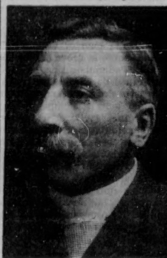
En 1867 il vint au Portage une espèce d'aventurier dans la personne de Thomas Spence. Spence était un avocat de l'union avec le Canada et un ancien ami de Darcy McGee. Il s'installa au Portage et y ouvrit un petit magasin. Il voulut convaincre les habitants de se constituer en République et fit proclamer la République de Portage la Prairie. Il ne fit pas long feu et en 1870 Portage fut englobé dans la province du Manitoba.

Il y eut d'abord peu de catholiques à Portage, bien que Spence en fut un. Vers 1880 un prêtre visitait Portage et y rencontrait les quelques familles catholiques de la localité. En 1883 Monseigneur Taché y érigea la mission sous le titre de St-Cuthbert. En 1894 on achetait le terrain paroissial actuel et en 1899 Monseigneur Langevin nommait le premier curé résidant, M. l'abbé Viens. A partir de cette date, nous entrons dans l'histoire moderne qui sera plus facile à conserver. Il n'y avait alors (vers 1900) qu'environ 100 catholiques dans Portage et la population catholique totale desservie par le prêtre de Portage qui allait dans les missions des environs, se chiffrait à 250 âmes.

Il serait intéressant de faire l'historique du mouvement religieux dans cette localité durant les derniers quarante ans. Espérons que quelqu'un répondra à une telle inspiration.

La famille Bétournay compte trois générations de bacheliers

Dans son numéro du 20 mai 1949, **La Liberté et le Patriote** soulignait le fait que cette année le Collège de St-Boniface avait couronné sa classe de bacheliers la plus nombreuse de toute son histoire: 21. Ça c'est un fait de première importance qui doit être signalé à tout francophone de l'Ouest canadien, puisqu'il dénote bien l'intensité de la vigueur du mouvement vers notre survivance.



M. Napoléon Betournay

Oui, c'est un succès auquel nous ne manquons point d'applaudir, mais il y a plus que le chiffre de cette classe-record de notre histoire qui mérite notre attention. C'est le fait que certains de nos gradués de cette année ont manifesté des velléités de s'engager dans des sphères nouvelles pour nous Canadiens français. En effet, il appert que nous aurons des candidats aux carrières d'agronomie, de génie civil et autres. Bravo! gradués de 1949! C'est un des signes les plus encourageants que nous sommes heureux d'enregistrer à l'actif de notre avenir national. Jusqu'ici nous avons été assez heureux dans le recrutement de notre clergé et de nos professions libérales du droit, du notariat et de la médecine. Vu notre matériel restreint, nous n'avons pas raison de nous plaindre, mais il nous faut aussi des missionnaires dans les autres champs de notre économie politico-nationale si nous voulons aspirer à la place qui nous y revient de par notre droit de fils aînés de la patrie occidentale canadienne.



M. Louis Betournay

Nous ne serons jamais justifiés de devenir un peuple sans nourrir l'idéal de devenir un grand peuple. Pour réaliser ce rêve sublime il nous faut d'abord nous tailler notre part des richesses naturelles du pays. Et, pour cela, il est essentiel que nous nous formions des spécialistes en matières nécessaires, sans quoi, nous ne serons jamais qu'un peuple de main-d'oeuvre.

C'est dire que ce qui nous a le plus manqué jusqu'ici ce sont des compétences. Pourquoi n'en n'avons-nous pas eues? Parce que nous avons coupablement négligé l'instruction primaire de nos fils dont la moyenne ne se rend guère au delà du grade VIII. C'est-à-dire, pas assez loin pour qu'un jeune homme ait acquis le développement intellectuel dont il a besoin pour faire un choix judicieux d'une carrière, métier ou profession. Il fut un temps, — qui n'est pas loin de nous, — où beaucoup pouvaient se justifier, en partie, de retirer leurs garçons de l'école, mais à présent que le gouvernement multiplie les moyens de s'instruire par l'octroi de bourses nombreuses, de prêts, etc., de même que par la création d'écoles et de cours spéciaux, c'est un crime de lèse-nationalité de négliger de s'instruire ou de faire instruire ses enfants.

Heureusement qu'en marge de l'apathie odieuse de la majorité, nous avons de beaux exemples de réaction qui méritent d'être mis en vedette. De ceux qui méritent d'être signalés en tête de cette catégorie, nous sommes heureux de mentionner la famille Bétournay, qui compte trois générations de bacheliers:

Napoléon Bétournay, né à St-Boniface, fils de feu Son Honneur le Juge Bétournay, gradué du Collège de St-Boniface, (décédé en

M. Paul Betournay

1919); Louis Bétournay, né à St-Boniface en 1890, fils de Napoléon, gradué du Collège de St-Boniface en 1909. Avocat et notaire, il est le secrétaire de la Commission scolaire de St-Boniface depuis 1925; Paul Bétournay, né à St-Boniface, le 20 décembre 1927, fils de Louis, gradué du Collège de St-Boniface en mai 1949.

G. J. C.

Le Dr Percival au Manitoba

Le Dr W. P. Percival, sous-ministre de l'Education de la province de Québec et directeur de l'éducation protestante en cette province, était l'orateur invité à la réunion de la "Manitoba Federation of Home and School", laquelle fut tenue hier soir, le jeudi 26 mai, dans les Edifices Législatifs du Manitoba. Tous les membres des diverses sections de la fédération étaient conviés à cette assemblée. L'allocution de M. Percival portait sur "L'avancement conjoint du foyer et de l'école".

Le Dr Percival était de passage à Winnipeg en route pour Vancouver où il assistera à l'assemblée annuelle de la fédération qu'il dirige à titre de président. Le délégué officiel du Manitoba à cette convention, qui aura lieu la semaine prochaine, soit du 30 mai au 4 juin, est le Dr C. E. Smith, de l'université du Manitoba, président de la fédération en notre province.



A la Société Historique

La Société Historique a désormais son local à 140, avenue Provencher, dans la bibliothèque française. On a fait mettre des étagères et on a aménagé un local approprié où seront recueillis les volumes et documents qui appartiennent à la Société Historique ou que la Société pourra amasser à l'avenir. Ce centre servira aussi de salle d'étude pour ceux qui voudront préparer des travaux historiques et qui devront consulter les auteurs pour cela.

Il a été question de publications historiques à la réunion de la semaine dernière. Nous avons dans nos cartables plusieurs travaux qui mériteraient d'être publiés. Nous voulons aussi organiser des soirées pour nos membres.

La Société Historique a fait l'acquisition de deux volumes qui viennent de paraître et qui sont d'intérêt pour nous. Le premier est un compte rendu nouveau de la campagne de 1885, par Middleton, d'après ses notes intimes. Le second est l'histoire de l'organisation et de la législation des Territoires du Nord-Ouest. Ces deux volumes ont été publiés à Toronto cette année même.

Au Conseil de Ville

On a fait rapport que les rats infestent la partie est de la ville; en réponse à cette rumeur le Conseil a décidé d'ordonner une enquête. Il semble que cette nouvelle soit fondée car plusieurs des échevins ont déclaré avoir vu les rats en grande quantité dans ces endroits et particulièrement autour des lieux de vidanges. On a renvoyé cette question au Comité de la Santé publique. On se souviendra que le Conseil avait déjà eu une entente avec M. Poulin à cet effet.

Les Réservistes français ont porté plainte au Conseil de Ville du fait que le drapeau français n'avait pas été arboré lors du passage de l'hon. M. St-Laurent à St-Boniface. M. Prud'homme, greffier de la ville, expliqua la raison de l'absence du drapeau français auprès des drapeaux des nations alliées. L'emblème français, quelques instants avant l'arrivée du Premier Ministre, était tombé en arrière du faisceau de drapeaux et ne fut retrouvé qu'après la cérémonie. La chose était due à un accident inévitable.

La ville de St-Boniface aura à l'automne, son referendum concernant l'heure solaire et l'heure avancée, tout comme la ville de Winnipeg. On se souviendra que tel était le voeu de la Chambre manitobaine.

Il a été décidé de préparer un char allégorique pour la parade du soixante-quinzième anniversaire de l'incorporation de Winnipeg. Cette parade promet d'être grandiose et tous les corps publics et associations ont été invités à y faire paraître des chars allégoriques. Il n'a pas été décidé quel serait le sujet représenté par la ville de St-Boniface.

On a décidé d'autoriser les dépenses voulues pour couvrir de goudron et d'huile la rue des Meurons, entre les rues Carrière et Dubuc. On a insisté pour que la chose soit faite immédiatement tant le dommage causé aux maisons était considérable.

DON DE FRANCO A SA SAINTETE

CITE DU VATICAN — Le généralissime Francisco Franco, d'Espagne, a fait don au Souverain Pontife d'un "Libro de Horas" (Livre des heures) datant du 14ème siècle.

Le livre a été remis au pape par M. Jose Ibanez Martin, ministre de l'Education nationale en Espagne, qui a été reçu en audience privée par le pape Pie XII.

La Rév. Sr Ritchot est décédée le samedi 21 mai

La Rév. Sr Ludovica Ritchot est décédée le samedi 21 mai, au Sanatorium de St-Boniface, à l'âge de 80 ans et 2 mois, dans la 52ème année de sa profession religieuse.

Née à l'Epiphanie, P.Q., le 4 mars 1869, de Narcisse Ritchot et de Rose Marsolais,—la 12ème des 13 enfants de la famille, —Ludovica fit son noviciat à la Maison-Mère des Soeurs Grises de Montréal, où elle prononça ses voeux de religion le 16 octobre 1897.

C'est à l'école de Salem, aux Etats-Unis, que Soeur Ritchot ira immédiatement remplir le rôle d'institutrice des enfants, pendant six ans; puis elle fut nommée, en 1903, à ce même apostolat, au Couvent de Ste-Anne des Chênes, au Manitoba. De 1904 à 1915 elle remplit la charge de maîtresse de classe, à St-Norbert, où son oncle, Mgr Ritchot, fut curé pendant plus de 40 ans jusqu'à sa mort en 1905.

En 1915, Sr Ritchot fut nommée supérieure du Couvent de Ste-Anne, et de 1916 à 1920, elle remplit le même office au Couvent de St-Norbert. Assistante provinciale à St-Albert, Alta, en même temps qu'institutrice, de 1920 à 1924, elle se rendit à Legal, de 1924 à 1929, où elle fut supérieure et maîtresse de classe. Hospitalière des filles à l'école de Lebret, Sask. durant trois ans, puis en charge des postulantes, de 1932 à 1936, à la Maison Provinciale de St-Boniface, et ensuite des filles employées de l'Hospice Taché, jusqu'en 1941, Sr Ritchot était assistante de Mère Provinciale en 1943, lorsque la maladie de la tuberculose l'obligea à entrer au Sanatorium.

Quelle patience héroïque et quel courage surnaturel ne lui fallut-il pas obtenir, par ses constantes prières, pour dominer son coeur sensible et si fortement attaché à sa communauté, dans cet éloignement de toute vie commune et l'isolement complet de ses Soeurs, durant cinq ans et huit mois. D'une dignité qui ne se démentit jamais, d'une charité qui excusait tout le monde et trouvait sans cesse le beau côté des choses, d'un caractère gai et délicat dont la douce affabilité lui conserva l'estime et l'attachement de ses anciennes élèves, Sr Ritchot était surtout une âme de vie intérieure qui recommandait aux autres ce qu'elle pratiquait elle-même dans sa dure épreuve: la plus filiale confiance en la divine Providence. Le beau talent d'artiste en peinture dont le bon Dieu l'avait gratifiée lui permit de glorifier le Seigneur, et de Le remercier même dans les tristesses de sa vie de réclusion, par tous les petits travaux qu'elle sut accomplir, durant les longues heures libres de sa maladie, aimant à se rendre utile au prochain ou à faire plaisir autour d'elle.

La messe des funérailles fut chantée le lundi matin 23 mai à l'Hospice Taché, par M. l'abbé L.-A. Fortin, assisté de MM. les abbés L. Primeau et J.-C. Massicotte, comme diacre et sous-diacre.

Assistaient au choeur: Mgr J.-C. St-Amant, P.D., les RR. PP. M. Lavigne, O.M.I., Vachon, P. B., J. Sabourin, S.J., M. Dussault, O.M.I., et MM. les abbés D. Beauregard et E. Derome.



Cité de St-Boniface
AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné jusqu'à 5.00 heures du soir le mardi 7 juin 1949 pour

Dix (10) pompiers supplémentaires

Salaire initial: $159.50 par mois — augmentations règlementaires.

Entrée en fonction: le 4 juillet 1949; temps de probation, un an.

Limite d'âge: de 20 à 28 ans.

Les candidats devront soumettre leur degré d'éducation, expérience — s'il y a lieu — et subir un examen médical.

Ceux qui ont déjà par le passé fait une demande pour un emploi de ce genre devront soumettre une nouvelle demande.

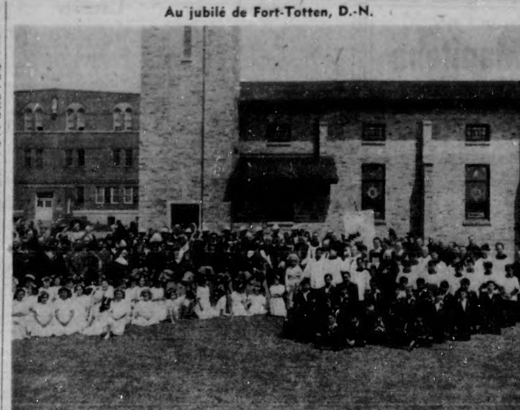
Pour plus de détails et formules de demande, s'adresser à M. Arthur SPENCE, Chef des Pompiers, au Poste No 1 du Département de Feu.

PAR ORDRE
Maurice Prud'homme
Greffier

Hôtel de Ville
St-Boniface
le 25 mai 1949.



Au jubilé de Fort-Totten, D.-N.



Au jubilé de diamant de la fondation de la mission des Sioux à Fort Totten, D.-N., le 16 mai, cette photo fut prise. On remarque, au centre, **S. Exc. Mgr Georges Cabana**, archevêque coadjuteur de St-Boniface, qui donna le sermon de circonstance, et, à la droite de Mgr Cabana, **S. Exc. Mgr Dworschak**, évêque-auxiliaire de Fargo, D.-N. Dans l'assemblée on remarque la T. R. Mère Provinciale des Soeurs Grises, les religieuses enseignantes à l'école "Little Flower", MM. les abbés Mirault, A. Fortin, de St-Boniface, le R. P. G. Laviolette, O.M.I., qui prêcha en sioux, M. G. Charette, représentant **La Liberté et le Patriote**, et de nombreux missionnaires bénédictins.

Les Indiens catholiques ont droit à leurs hôpitaux

OTTAWA — "Les catholiques ne sauraient se désintéresser du sort fait aux Indiens qui appartiennent à la même foi qu'eux", déclare M. C. L'Heureux, rédacteur en chef du **Droit** dans un éditorial paru récemment dans le quotidien d'Ottawa.

Ce qu'il faut sauvegarder, chez eux, c'est d'abord la liberté individuelle dans le choix du médecin par qui ils désirent être traités et dans celui de l'hôpital où ils veulent l'être. Cette liberté humaine n'est pas malheureusement toujours respectée. Quelques fonctionnaires croient à tort qu'ils peuvent décider tout seuls ce qu'il faut faire pour le bien de l'Indien catholique, et choisir contre son gré l'hôpital où celui-ci doit être soigné dans le cas de maladie.

Une telle attitude, de la part de certains fonctionnaires du gouvernement canadien, est indéfendable. C'est tout simplement un attentat à la liberté humaine, une tentative d'instaurer un régime totalitaire chez les Indiens catholiques. On ne s'explique pas qu'un gouvernement, composé de chrétiens et se posant en adversaire du totalitarisme, laisse pratiquer ce qu'il condamne lui-même. L'Indien catholique désireux de recevoir les soins d'un hôpital catholique doit avoir le droit d'y être transporté, et le gouvernement canadien, prendre les mesures nécessaires pour assurer à l'Indien catholique l'exercice de sa liberté dans le choix de son hôpital.

Certes, le ministère de la Santé nationale a déjà promis que cette liberté serait respectée et il a même donné des ordres à cet effet. Mais, d'après les rapports qui nous parviennent, les fonctionnaires n'y obéissent pas toujours. S'ils peuvent passer outre les décisions et les engagements du ministère, ils soumettront rapidement les Indiens catholiques à un régime d'absolutisme bureaucratique.

Si les Indiens sont hospitalisés aux frais de l'Etat, ils ont cédé en retour de vastes territoires par traités. En hospitalisant les Indiens à ses frais, le gouvernement canadien ne fait que remplir une des conditions auxquelles il s'est engagé. A lui et à ses fonctionnaires, cela ne confère pas le droit de traiter les Indiens à leur guise, comme si ceux-ci étaient privés des droits ordinaires de la personne humaine.

Les Indiens catholiques réclament également le droit d'avoir des hôpitaux confessionnels. Le gouvernement canadien, cependant, poursuit, depuis 1933, une politique de construction d'hôpitaux neutres, à l'encontre de la pratique, suivie jusque-là, qu'un Indien malade entrait à l'hôpital de sa confession religieuse. On a vu alors se multiplier les hôpitaux non confessionnels, mais de mentalité protestante.

Si les églises non catholiques se sont assez bien accommodées de ce régime d'hôpitaux, en raison des difficultés de maintenir les leurs ou de la teinte non catholique assurée, dans ces établissements, par un personnel pratiquant le protestantisme ou parfois aucune religion, les catholiques ne sauraient se contenter de cette atmosphère d'indifférentisme à l'égard des croyances des patients.

Il ne suffit pas d'une chapelle catholique pour garantir à l'Eglise l'exercice entier de ses droits et le caractère confessionnel de l'hôpital tel que le Saint-Siège le comprend. L'hôpital catholique seul donne aux catholiques le minimum de garanties pour l'observance de tous les principes catholiques de morale médicale, et assure l'esprit catholique du personnel, l'atmosphère profondément chrétienne qui dispose le malade ou le mourant à bien profiter des enseignements de l'Eglise, les facilités requises aux ministres de l'Eglise pour l'exercice complet de leur ministère auprès des patients.

Parmi les problèmes qui affligent le plus notre Saint-Père le Pape, celui de la neutralité religieuse, qui envahit le domaine des services d'hospitalisation et de l'éducation, se place au premier rang. Les catholiques canadiens doivent partager les mêmes préoccupations et réclamer le respect du droit de l'Indien catholique au caractère confessionnel de ses hôpitaux.

Petites Notes

Gracieuse invitation

Les élèves de l'Ecole ménagère Notre-Dame, angle des rues Masson et Aulneau, invitent cordialement leurs parents et amis à visiter leurs travaux manuels qui seront exposés les samedi et dimanche 28 et 29 mai.

• • •

Remerciements

Mme Clara Ritchot et sa fille, Léona (Mme R. Vermette), désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur époux et père, M. J.-Edouard Ritchot.

• • •

M. Robert-H. Bédard, fils de M. et Mme Henri Bédard, recevait son degré de Bachelier ès Pharmaceutique à la collation des diplômes de l'université du Manitoba, le mercredi 18 mai. Il est à Montréal depuis la semaine dernière où il poursuit des études spéciales, envoyé de la compagnie Merks. Il s'établira ensuite à Calgary où il sera à l'emploi de ladite compagnie.

Pendant son séjour à Montréal, M. Bédard rend visite à ses frère et belle-soeur, M. et Mme Maurice Bédard.

Thé

En l'honneur de Mlle Louise Prud'homme, dont le mariage sera célébré le samedi 18 juin, Mme I. A. Mahon, et sa fille, Mlle Constance Mahon, de 1200, avenue Grosvenor, Winnipeg, recevaient à un thé le dimanche 22 mai.

Mme M.-A. Prud'homme, mère de l'invitée d'honneur, et Mmes G.-W. Crépeau et J. C. Davis servaient le thé. Assistaient au service: Mlle Thérèse Roy, Jean Cruikshank, Patricia McAuley, Allison Farmer et Dorothy Rawlinson.

• • •

M. et Mme Allan Tinning, de 496, rue Aulneau, sont de retour d'un voyage de dix jours à Edmonton et Calgary. Ils ont assisté aux funérailles de l'oncle de Mme Tinning, M. Adrien-C. Larivière, à Edmonton.

Fiançailles

Mme W. Paquin, de 612, rue St-Jean-Baptiste, est heureuse d'annoncer les fiançailles de sa fille, Doris, avec M. James A. Morgan, fils de M. et Mme Frank H. Morgan, de Winnipeg.

Le mariage sera célébré dans la cathédrale de St-Boniface le samedi 18 juin, à 10 h.

• • •

On annonce les fiançailles de Mlle Irène-Lucille, fille de Mme Virginie Smith et de M. H. S. Smith, avec M. Gabriel-Pierre Soulodre, fils de M. et Mme Etienne Soulodre, de 269, rue Bertrand.

Le mariage sera célébré le jeudi 16 juin, à 10 h., en la cathédrale de St-Boniface.

• • •

M. et Mme Emile Couture, de 632, rue Aulneau, annoncent les fiançailles de leur fille, Lucille, avec M. Paul Lavery, fils de M. et Mme J.-B. Lavery, de 285, avenue Dumoulin.

Le mariage aura lieu en la cathédrale de St-Boniface le samedi 11 juin, à 11 h. 30.

• • •

M. et Mme J.-Eugène Drouin, de 272, rue Eugénie, Norwood, désirent annoncer les fiançailles de leur fille, Alice-Marguerite, avec M. Michel Soulodre, fils de M. et Mme Etienne Soulodre, de 269, rue Bertrand.

Le mariage sera célébré le samedi 18 juin, à midi, en la cathédrale de St-Boniface.

• • •

M. et Mme J.-S. Hébert, de Radville, Sask., désirent annoncer les fiançailles de leur fille, Aline, avec M. Pierre Brunet, fils de M. et Mme Godias Brunet, de 446, rue St-Jean-Baptiste.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la cathédrale de St-Boniface le samedi 18 juin, à 9 h.

LONDRES — Un legs de trois millions de livres sterling ($12,000,000) a été fait par Lord Portal de Laverstoke, mort le 6 mai dernier. La bénéficiaire du legs, seule héritière du défunt, est son épouse. L'Etat retient 2,250,000 livres ($9,000,000) à titre de droits de succession.

Baptêmes

Le 1er mai: Marie-Jeannette-Carol, née le 25 avril, fille de Victor Brisson et de Cécile Rougeau. Parrain, Joseph-O. Lambert; marraine, Yvonne Rougeau.

Le 3 mai: Claudine-Jeannette-Alice-Marie, née le 30 avril, fille de Victor Guigne et de Jeanne-Yvonne Simon. Parrain, François Simon; marraine, Hortense Guigne.

Le 8 mai: Raymond-Joseph-Lucien, né le 28 avril, fils d'Armand Daigneault et de Doloris Grenier. Parrain, Lucien Grenier; marraine, Gilberte Grenier.

Le 8 mai: Marie-Irène-Lucille, née le 3 mai, fille de René Lavallée et d'Irène Laplume. Parrain, Henri Lavallée; marraine, Laurence Doris.

Le 8 mai: Alma-Marie, née le 5 mai, fille de Fernand Bérubé et de Marie-Claire Couture. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond-Joseph Chénier (née Royal, Edith).

Le 15 mai: Donald-Maurice-Joseph, né le 29 avril, fils de Maurice Chénier et d'Agnes White. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Chénier (née Isabelle Laurin).

Le 15 mai: Louise-Irène-Marie, née le 8 mai, fille d'Alphonse Arnal et de Berthe Gougeon. Parrain et marraine, M. et Mme Athanase Gougeon (née Irène Gauthier).

Le 15 mai: Joseph-Claude-Denis, né le 28 avril, fils d'Alfred Normandin et d'Olive Beaudin. Parrain, Amédée Beaudin; marraine, Alice Beaudin.

Chevaliers de Colomb

Considérable en nombre et non moindre en qualité, nous admettions dans notre organisation le 8 mai dernier, une élite à la fois imposante et rassurante pour l'Eglise, l'Ordre et la Patrie. Le témoignage de dignitaires ecclésiastiques et laïques apporté lors du banquet qui termina cette inoubliable journée d'initiation, atteste de la nécessité absolue d'une troupe vigilante en ces heures de trouble et d'incertitude où les idées neutres et un faux sens moral et social surgissent sans cesse. Nos félicitations aux familles de ces nouvelles recrues, et bienvenue à ces nouveaux chevaliers. Souvenez-vous que votre ordre et votre conseil seront ce que vous en ferez. Donc, répondez généreusement en remplissant les tâches assignées, et en assistant fidèlement aux séances.

Saluons l'heureux gagnant du trophée décerné annuellement par le Club Démosthène au plus méritant de ses élèves. Des jeunes en herbe ont prouvé que l'application et l'effort assidus mènent à bonne fin une entreprise projetée. Remercions le dévoué frère R.D., directeur et tuteur de ces cours oratoires. Les résultats attestent que son travail ardu a été couronné de succès.

L'on apprend qu'un réel bébé, cette fois, a trouvé refuge chez le frère Cyprien. Puisse son exemple avoir de nombreux imitateurs afin que bon nombre de ces petits infortunés soient adoptés dans des foyers de notre religion, et non par d'autres, de foi contraire.

Les amateurs de pêche à la recherche d'appât voudront bien communiquer avec l'ami Gus. "Certes, les raisins sont trop verts", avouera-t-il, "laissons-les mûrir, ils n'en seront que plus délicieux".

APRES TOUT.

UNE MAISON POUR CHACUN

PORT-ARTHUR — Le gouvernement n'admettra pas que le problème du logement est résolu tant que chaque famille ne sera pas dans son propre logis muni d'un confort raisonnable, a déclaré le ministre du Commerce, le très hon. M. Howe, au congrès libéral qui l'a choisi de nouveau comme candidat libéral de Port-Arthur.

M. Howe est député de ce comté depuis 1935. Plus de 300 délégués ont assisté au congrès. M. Howe a parlé des chemins de fer, d'Air-Canada, de la route trans-Canada, du commerce canadien, etc.

Mariage

MARIAGE
PRINCE—BERGERON

M. l'abbé Léo Blais, curé, bénissait le mariage de Mlle Gertrude Bergeron, fille de M. et Mme Paul Bergeron, avec M. Jean Prince, fils de M. et Mme Joseph Prince, de St-Boniface, le jeudi 12 mai, à 10 h., en la cathédrale de St-Boniface.

La toilette de la mariée consistait en une longue robe de taffetas bleu pâle avec voile court. Mlle Suzanne St-Germain, fille d'honneur, était revêtue d'une robe de teinte rose saumon.

Les témoins étaient MM. Paul Bergeron et Joseph Prince. M. Maurice Prince était garçon d'honneur et M. Napoléon Prince, soliste. Mme A. Bourbonnière touchait l'orgue.

Une réception en l'honneur des nouveaux époux eut lieu à la résidence des parents de la mariée, 226, rue Berry.

M. et Mme Prince partirent ensuite pour un voyage à Kenora, Ont. Pour la circonstance, la mariée portait un costume vert foncé avec accessoires gris.

Les nouveaux époux résident aux Appartements Château, rue St-Jean-Baptiste.

EVEQUES REÇUS PAR LE PAPE

CITE DU VATICAN — Le Souverain Pontife a reçu en audience, durant la fin de semaine, Mgr Joseph Antoine O'Sullivan, évêque de Kingston, Mgr Joseph F. Ryan, évêque de Hamilton, et Mgr Sydney Metzger, évêque de El Paso, au Texas.

Comité de la Caisse de Bienfaisance

Quelques membres du conseil de la ville et certains citoyens de St-Boniface, dont quelques-uns à titre de représentants de diverses organisations, se sont réunis, conjointement avec des délégués de Winnipeg représentant la Caisse de Bienfaisance du Winnipeg métropolitain, dans le but de tracer les premiers plans pour la campagne 1949, à St-Boniface. M. J. A. Brodie, ancien président de la Caisse de Bienfaisance de Winnipeg, présidait. Il retraça l'historique des campagnes de l'organisation à St-Boniface faisant remarquer que dorénavant, vu l'importance et l'ampleur que prenait le projet en cette ville, St-Boniface posséderait son comité indépendant de celui de Winnipeg. Les citoyens de St-Boniface présents acceptèrent la charge de former un comité provisoire pour l'organisation de la campagne cette année. On procéda à la nomination d'un comité honoraire composé des honorables sénateurs J. P. Howden et J. C. Davis, de MM. F. Viau, M.P., E. Hansord, M.A.L., et du maire George MacLean.

Etaient présents à la réunion: MM. J.-A. Lane, J.-A. Marion, les échevins Ray Hughes, Paul Marion, J.-B.-T. Hébert, W. Ormiston, tous de St-Boniface, R. Ogletree, président de la campagne à Winnipeg, J. A. Brodie, membre de l'exécutif, et Harold D. Barbour, directeur de l'exécutif.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

St-Laurent

Nos malades

Mme Alphonse Lavallée est actuellement gravement malade à l'hôpital Général de Winnipeg.

Mlle Marie-Jeanne Kerbrat, transportée d'urgence à St-Boniface, est de retour après une semaine d'absence et en convalescence chez ses parents. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Soirée d'amateurs

N'oubliez pas le dimanche 29 mai, à 8 h., heure solaire, la soirée d'amateurs; 2 prix pour chaque concours. — Chants, violon, piano, harmonica, gigue et boxe. Tous seront les bienvenus.

Pique-nique paroissial

Le dimanche 15 mai avait lieu une assemblée générale, à la salle paroissiale, en vue de former un comité d'organisation pour le pique-nique annuel. M. Joseph Allard, président sortant de charge fut remplacé par M. Georges Gratton. M. Léon Chartrand fut nommé secrétaire et MM. Jérôme Lavallée, Edmond Verrier, Pat Connelly, Laurier Gareau, Joseph Calvez, François Blais et Frank Bruce, directeurs.

La date du pique-nique annuel de la paroisse est fixée au 25 juin. Souvenez-vous en et venez nombreux.

Va-et-vient

Mlle Erman Chartrand est en vacances chez ses parents, M. et Mme Gabriel Chartrand.

M. Léonard Delorme, de St-Boniface, est en visite chez M. et Mme Gabriel Chartrand.

Mlle Suzanne Abgrall passe quelques jours de vacances chez ses parents, M. et Mme Louis Abgrall.

M. Jean Montagnon, de Notre-Dame de Lourdes, et son épouse, soeur de Mme Louis Abgrall, étaient de passage ici, en route vers Vancouver, C.-B.

M. Yves Lambert quittait sa famille pour Great Slave Lake. Nous lui souhaitons bonne chance.

MM. Armand Combot, Gilbert Buors, Georges Carrière et Emile Chartrand nous quittaient récemment pour les mines. Bonne chance!

Quarante-huit des nôtres ont répondu à l'invitation du R. P. LaFaille, curé de St-Ambroise, et se sont rendus à la soirée d'amateurs le dimanche 15 mai.

Festival de la Chanson Française

Le lundi 30 mai, au théâtre Playhouse, à 8 h. 30 p.m. (heure avancée)

Les élèves des écoles du Manitoba présenteront, à cette occasion, le 5ème Festival de la Chanson Française, sous les auspices de l'Association d'Education.

Prix des billets: $1.00 — .75 — .50

S'adresser à: l'Association d'Education, 200, avenue Provencher St-Boniface

Toute demande par la poste recevra prompte attention.

Transcona

M. et Mme F. de La Barrière, de Transcona, partiront jeudi prochain, 2 juin, pour un voyage à Prince-George, C.-B., où ils visiteront leurs fille et gendre, M. le Dr et Mme J. G. McKenzie, et leur petite-fille, Andréa-Marie.

St-Pierre-Jolys

Visite pastorale de S. Exc. Mgr G. Cabana

Le premier mai, la paroisse de St-Pierre-Jolys avait la joie de recevoir Son Exc. Mgr Cabana en visite pastorale.

Un comité, sous la présidence de notre dévoué vicaire, le R. P. Pardyka, avait été organisé pour préparer une magnifique fête au Pasteur du diocèse. Une arche, don des garagistes du village, avait été construite à l'entrée de l'église. Le cèdre qui la recouvrait avait été donné par la municipalité du village.

Malgré une pluie abondante, une trentaine d'automobiles rencontrèrent Monseigneur aux limites de la paroisse. Un peu après 3 h., S. Exc. entrait dans l'église. Après les prières ordinaires, M. le Curé, dans une vibrante allocution de bienvenue, fit l'éloge du dévouement de M. le vicaire et de la coopération des paroissiens dans la préparation de la visite de Mgr l'Archevêque.

Les présentations qui devaient être faites à l'extérieur le furent dans l'église, à cause de la mauvaise température. M. Ambroise Joubert, maire du village, se faisant l'interprète des différentes organisations qui l'avaient délégué, présenta une adresse de bienvenue à Son Excellence, son confrère de collège, et lui remit une bourse de $600., don des paroissiens, qui servira à l'ameublement d'une chambre au Grand Séminaire. M. Edmond Préfontaine, député de Carillon, adressa à son tour ses meilleurs voeux au Pasteur du diocèse. Mlle Yvonne Gagné se fit l'interprète des élèves du Couvent alors que M. Donat Vermette, au nom des élèves du collège, disait la joie des jeunes d'offrir à Son Excellence la plus cordiale bienvenue. Des fleurs lui furent offertes par C. Lafrance et Normand Dandenault. Monseigneur répondit aux adresses en termes émus.

Après le chant des Vêpres par les Demoiselles du Couvent et les garçons du Collège, Son Excellence confirma plus de 80 enfants, puis présida le Salut du Saint-Sacrement.

Le lundi matin 2 mai, Monseigneur dit sa messe à 8 h., et il y eut communion générale. A 10 h., il y eut grand'messe chantée par M. le Curé, assisté du R. P. Cabana, O.M.I., et du R. P. Pardyka, comme diacre et sous-diacre. Monseigneur assistait au trône et donna le sermon. Il distribua largement ses bons conseils et encouragea fortement à la sanctification du dimanche. La chorale de la paroisse, sous l'habile direction de M lle Jacqueline Préfontaine, exécuta une messe en parties.

Après le dîner Monseigneur visita les malades de la paroisse, puis vers 2 h., après avoir rencontré les membres des différentes organisations, il était reconduit à Dufrost où les paroissiens de Ste-Elisabeth étaient venus le rencontrer.

La visite pastorale de Monseigneur l'Archevêque restera parmi les plus chers souvenirs des paroissiens de St-Pierre. Puisse-t-elle être la source de beaucoup de grâces!

Le comité d'organisation remercie bien sincèrement tous ceux qui ont collaboré au succès de cette fête. Il remercie également tous les paroissiens de leur grande générosité.

Député d'Etat



M. Paul Baccaert a été élu Député d'Etat des Chevaliers de Colomb du Manitoba, lors du congrès annuel tenu à Brandon, samedi dernier. Les autres membres de l'exécutif du Conseil d'Etat seront les suivants: M. Herbert Gillis, ancien Député d'Etat; M. Oswald Bicknell, secrétaire; M. A.-H. Côté, trésorier; M. F.-L. Jobin, avocat; M. Adrien Landry, gardien.

Vassar

Visite pastorale

Le jeudi 19 mai, nous avions le bonheur de recevoir notre archevêque, S. Exc. Mgr G. Cabana. Nous avions préparé cette grande visite par la prière, afin de recevoir les grâces et bénédictions que nous apporte, en cette circonstance, le représentant de notre Saint-Père le Pape.

Nos confirmands, au nombre de 38, y compris 4 adultes, manifestèrent une grande piété et une grande joie à la réception du sacrement de confirmation.

Le lendemain, Son Excellence célébra la sainte messe, à laquelle 7 enfants firent leur première communion.

A la grand-messe de 10 h., Monseigneur nous adressa la parole et nous donna de bons conseils. Nous nous souviendrons longtemps de cette grande visite pour laquelle nous resterons reconnaissants envers notre bien-aimé archevêque.

Pique-nique

Contrairement à ce qui avait été annoncé, notre pique-nique aura lieu le samedi 18 juin.

Saint-Labre

Le jeudi 19 mai, les paroissiens accueillaient avec joie S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, à l'occasion de sa visite pastorale.

11 enfants reçurent le sacrement de confirmation ayant pour parrain et marraine, M. et Mme Emile Poiron.

La visite au cimetière suivit ensuite. Son Excellence présida la récitation des prières pour les défunts.

Nous eûmes ainsi le bonheur d'avoir à une heure et demie le salut du St-Sacrement.

Visites

La famille Chartier, d'Aubigny, a rendu visite à Mme Henri Grenier, le dimanche 22 mai.

Mlle Marie Gerardy était de passage dans sa famille dernièrement.

M. et Mme Denis Comeault, de St-Vital, rendaient visite récemment à leurs parents, M. et Mme Alphonse Grenier.

Mlles Mona Gendron et Claudette Adam sont de retour dans leur famille après avoir fait un stage à l'hôpital de St-Boniface.

Inwood

Mmes Tichie et Watt sont allées à la Convention de la "Women's Institute" tenue à Beauséjour le 12 mai dernier.

M. Haghen, de Winnipeg, visite M. Louis Ring.

Mme Paul Chartrand et sa fille, Mme Zickie, Mmes Louis Compayré et Alec Chartrand étaient ici vendredi.

M. Paul Werner est revenu d'un voyage à Winnipeg.

M. et Mme Beaudoin sont allés à Kenora, Ont., à la fin de semaine.

La sainte messe sera célébrée en l'église Ste-Cécile, à 11 h., dimanche prochain.

M. Gaspard Chartrand a fait l'acquisition d'un camion pour charroyer la crème.

Dunrea

Partie de cartes

La dernière partie de la saison, organisée par le 3ème groupe, eut lieu le dimanche 15 mai. Une foule nombreuse s'était rendue et un bel entrain régna pendant toute la veillée.

Nous remarquions dans l'assistance des anciens de la paroisse, M. et Mme David Fortier, de Deleau, et leurs enfants y compris Louis, qui nous charma en jouant plusieurs morceaux de violon.

Les jeunes de la paroisse agrémentèrent la veillée par quelques morceaux de musique joués sur violons, guitares, accordéons, etc.

Il y eut bingo, roue de fortune, rafle et un délicieux goûter. Le résultat financier de la soirée fut de $127.00. Remerciements sincères aux organisateurs.

Çà et là

La famille Alfred Paradis avait le bonheur de recevoir dernièrement la visite de son oncle, Mgr H. Lapointe, P.D., accompagné d'un confrère.

De passage chez M. Arthur Paradis: Ferdinand Bourget et Léo Maloney, M. et Mme Félix Paradis, de Somerset, leurs filles Céline et Lucille, et leurs époux.

Etaient en visite chez MM. Honoré et Joseph Boulet, le dimanche 22 mai: MM. et Mmes Grégoire Jeanson et Lagacé, de Lorette, M. et Mme Gérard Lavallée, de La Salle.

M. et Mme Bill Campbell (Angèle Légaré), accompagnés de Mme Gérard Carney (Simone Légaré), tous de Winnipeg, étaient en visite pendant quelques jours chez MM. Lucien et Barthélémy Légaré.

M. Charles Légaré, de notre paroisse, nous promet deux séances de cinéma par semaine, dans un avenir prochain. Depuis quelques semaines, il est à péparer le local où sera installé l'appareil cinématographique, en arrière de la salle paroissiale.

Les cultivateurs se hâtent aux travaux des champs qui sont quelque peu en retard cette année, et du matin au soir, quelquefois même tard dans la nuit, nous pouvons entendre le ronflement des tracteurs.

Les gens du district ont l'espoir de jouir du pouvoir électrique dans quelques semaines, s'il faut en juger par les apparences: des poteaux se plantent, des fils sont posés et nous anticipons l'heureux moment où nous n'aurons qu'à presser le bouton pour avoir la lumière ou pour exécuter de nombreux travaux de ferme. Encore une amélioration qui nous rendra plus facile et agréable la vie à la campagne.

Elie

A l'occasion de la dernière visite officielle de notre dévoué et sympathique inspecteur, M. Parker, les élèves de l'école d'Elie lui firent une réception jeudi, le 19 mai. M. le Curé et tous les commissaires, anciens et actuels, furent invités à la réception qui se tint dans la classe des grades secondaires. M. Bruno Chabot, élève du grade XI; fut le maître de cérémonie.

Tous les élèves prirent part au programme présenté à cette occasion. Une magnifique horloge électrique fut offerte à M. Parker qui remercia les élèves et les maîtresses en termes bien touchants. Après la réception, un goûter succulent fut servi aux invités par les grands élèves. On prit plusieurs photographies des élèves groupés autour de M. Parker.

Nous espérons que notre dévoué inspecteur jouira encore de nombreuses années de repos et de tranquillité, et qu'il reviendra nous voir de temps en temps selon sa promesse.

Ça et là

Trois nouvelles résidences sont en voie de construction au village. M. Grégoire Girard se construit une en face de la salle municipale. M. Laurent Chabot près de son entrepôt de machines agricoles et M. Gillis près de son garage. Notre petit village aura bientôt un aspect imposant.

M. le curé a la visite de sa soeur, Mme Constant Isabey, et de son neveu, de Sioux Lookout.

Dimanche dernier, les amateurs de St-François sont venus nous donner un concert, qui fut un véritable succès. Nos sincères félicitations!

Festival

Nous annonçons notre festival de la "Bonne Chanson" pour le dimanche 29 mai. Cordiale bienvenue à tous.

Mariage

Le samedi 21 mai, M. le curé Roy bénissait le mariage de Mlle Irène Houde avec M. Edouard Marchand, de Fargo. M. Henri Houde et M. Marchand servaient de témoins aux mariés. Le frère du marié et Thérèse Chabot étaient garçon et fille d'honneur.

La mariée portait une longue robe blanche avec voile trois-quarts. Son bouquet était composé de fleurs naturelles, des roses rouges.

La fille d'honneur, nièce de la mariée, portait une longue robe de teinte verte avec une coiffure de même nuance. Son bouquet était formé de fleurs naturelles.

Après le mariage, les invités se rendirent chez M. Laurent Chabot pour la réception. L'heureux couple résidera à Fargo.

Laurier

Décès

Dans la nuit du 17 au 18 mai, mourait à l'hôpital de Ste-Rose la petite Valérie Smith, fille de M. et Mme Yvan Smith (Cécile Boisvert). Après quelques jours seulement d'une maladie qui ne pardonne pas, elle fut arrachée à l'affection des siens.

Agée de 6 ans et 10 mois, Valérie était une enfant douce et aimante. Elle avait fait sa première communion en la fête de l'Immaculée-Conception. A l'hôpital elle fut confirmée et reçut les derniers sacrements, puis sa belle petite âme prit son essor vers le royaume céleste.

L'enterrement eut lieu le 19. La messe des Anges fut chantée. Un grand nombre de parents et d'amis y assistaient. Ses petits compagnons et compagnes de classe l'accompagnèrent à sa dernière demeure. Ce fut un spectacle très touchant. Les porteurs étaient: Arthur Bouchard, Michel Robert, Lionel Smith et H. Delaurier. La paroisse offre à la famille ses sincères sympathies.

Nous rappelons aux paroisses voisines que le pélerinage de Notre-Dame des Victoires a lieu dimanche prochain le 29 mai.

Pine Falls

Shower

Un shower d'objets divers fut organisé, le 18 mai, chez Mme Antonio Papineau en l'honneur de Jeannette Papineau (Mme H. Fontaine). Plusieurs jolis cadeaux furent présentés.

Çà et là

Après avoir passé plus de trois mois à l'hôpital Deer Lodge, Armand Malo est de retour dans sa famille.

Edgar Dupont, élève du collège de St-Boniface, passe ses vacances dans sa famille.

M. et Mme Laurent Bertheletté, établis à Kimberley, C.-B., depuis près de 2 ans, sont revenus à Pine Falls.

M. et Mme John Anderson sont de retour d'un court voyage à Vancouver où ils assistèrent aux funérailles du beau-frère de M. Anderson.

En fin de semaine, Mme C. Kimball recevait sa soeur et sa nièce.

On a commencé les travaux de construction de la nouvelle usine hydro-électrique de Pine Falls. Cela cause et causera du brouhaha dans les parages.

Visite de Mgr Cabana

Le samedi 21 mai, nous avions la visite de S. Exc. Mgr G. Cabana. A la cérémonie du soir, il administra la confirmation à 74 enfants et 2 adultes. C'est le plus grand nombre de confirmés qu'il y ait jamais eu à Pine Falls. M. et Mme Joseph Tremblay agissaient comme parrain et marraine.

Le lendemain matin, une douzaine d'enfants firent leur première communion. Une foule nombreuse reçut aussi la communion. Le R. P. Chaput, O.M.I., du Fort Alexandre, assista M. le Curé.

Dans l'après-midi, plusieurs autos allèrent reconduire Son Excellence à St-Georges.

Baptêmes

Le 15 mai: Joseph-Cléophas-Raoul, né le 4 mai, fils de Raoul Lavoie et de Jeanne Dufour. Parrain et marraine, M. et Mme Norman Trudel.

Le 15 mai: Charles-Joseph-Gérard, né le 4 mai, fils de Charles Tardiff et d'Imelda Lacharité. Parrain et marraine, M. et Mme Wm. Tardiff.

Le 21 mai: Mme L. Simoneau, baptisée par S. Exc. Mgr G. Cabana. Parrain, Roland Bélanger; marraine, Mme Joseph Tremblay.

Le 22 mai: Marie-Jeannette-Paulette, née le 12 mai, fille de Léo Chagnon et de Marguerite Bisaillon. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Alarie.

8 MEMBRES DE LA GESTAPO CONDAMNES A MORT

PARIS — La cour de justice a condamné à mort huit membres de la gestapo de l'avenue Foch: Maurice Sion, René Lafève, Marcel Amauce, Robert Godinger, Roger Nicolas, Oleg Pézet de Corval, Mario Bay et Henri Seelen.

Ils ont, en outre, été condamnés à la dégradation nationale et à la confiscation de leurs biens.

Cinq autres condamnations à mort ont été prononcées par la cour de justice dans l'affaire des agents de l'Abwehr. Il s'agit de Maurice Van Dest, Louis Schmitt, Michel Vitry, Bernard Guillemin et Philippe Pierret. Les sept autres accusés ont été condamnés à des peines de travaux forcés à temps, et d'interdiction de séjour.

Sainte-Claire

La paroisse vient de donner 4 soirées au profit de Monsieur le Curé. Comme toujours, il y a beaucoup de bonne volonté et de dévouement.

Baptêmes

Jean-Marie, fils de Laurent Laliberté et de Flore Himbeault. Parrain, Jean Himbeault, marraine, Rita Laliberté.

Marie-Marthe, fille de Jules Langan et de Marie Bouvier. Parrain, François Langan, marraine, Bernadette Bouvier.

Marie-Olive, fille de Philippe Branconnier et de Louise Lucier. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Branconnier.

Décès

Le mardi 17 mai ont eu lieu les funérailles de M. Raymond Beaudoin-La Rocque, décédé subitement à l'âge de 84 ans. Il était un pionnier de la paroisse, étant venu ici en 1902. Il avait depuis toujours vécu parmi nous.

Le défunt laisse dans le deuil 2 fils, Eugène et William, et 2 filles, Mme Julien Gosselin (Blanche) et Mme Morin (Georgiana). Nos sympathies à la famille.

Accrédité à Ottawa

LONDRES — M. Pierre Queuille, fils du président du conseil français, accompagné de son épouse, rejoindra son poste à l'ambassade de France à Ottawa par le paquebot "Empress of France", qui a quitté Liverpool pour le Canada récemment.

Les marchés

25 mai

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
De choix	$20.50—$21.50
Bons	20.00— 21.00
Moyens	18.50— 20.00
Ordinaires	16.00— 17.50
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv.	
De choix	$21.50—$22.00
Bons	20.50— 21.00
Moyens	18.50— 20.00
Ordinaires	16.00— 17.50
Génisses	
De choix	$21.00—$21.50
Bonnes	19.50— 20.50
Moyennes	17.00— 19.00
Veaux engraissés	
De choix	$22.00—$22.50
Bons	20.50— 21.50
Moyens	18.50— 20.00
Vaches	
Bonnes	$17.00—$18.00
Moyennes	14.00— 16.50
Taureaux	
Bons	$17.00—$18.50
Ordinaires	14.00— 16.00
Bouvillons de boucherie	
Bons	$19.00—$20.50
Moyens	17.00— 18.50
Ordinaires	15.00— 16.50
Génisses de boucherie	
Bonnes	$16.00—$17.00
Ordinaires	14.00— 15.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$13.00—$14.00
Ordinaires	11.00— 12.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$22.00—$26.00
Ordinaires et moyens	14.00— 21.00
Porcs—	
Grade "A"	$30.00—$30.75
Grade "B-1"	29.60— 30.35
Grade "B-2"	29.35— 29.35
Grade "B-3"	27.85— 27.85
Grade "C"	27.85— 27.85
Pesants	25.85— 25.85
Très pesants	19.50— 21.50
Truies No 1	20.50— 20.50
Truies No 2	19.50— 20.50
Oeufs	
A, gros, la douz.	.38
A, moyens, la douz.	.36
Grade B	.32
Grade C	.26
Beurre	
De crémerie la liv.	.55½

Les obligations

25 mai

Dominion du Canada	
1er emprunt de guerre, 3¼%	102.60— 103.10
2e emprunt de guerre, 3%	100.25— 100.75
1er emprunt de la Victoire, 3%	102 — 102½
2e emprunt de la Victoire, 3%	103.30— 103.85
3e emprunt de la Victoire, 3%	103.35— 103.90
4e emprunt de la Victoire, 3%	102.15— 102.90
5e emprunt de la Victoire, 3%	102⅛—102⅞
6e emprunt de la Victoire, 3%	101⅞—102⅝
7e emprunt de la Victoire, 3%	101⅛— 101⅞
8e emprunt de la Victoire, 3%	100.75—101.50
9e emprunt de la Victoire, 3%	100½—101¼
Province du Manitoba	
3¼% — 15 juin 1963 (C)	100¾
2¾% — 15 déc. 1966 (C)	98.50— 99.50
2¾% — 15 déc. 1966 (C)	94.75— 96.25
Province de la Saskatchewan	
4% — 1er nov. 1960 (C)	99.00—100½
3¾% — 15 fév. 1962 (C)	96.00— 97.50
3¼% — 15 nov. 1962 (C)	92.25—93.75
3% — 1er mars 1963 (C)	90.50— 92.00

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Fort Arthur

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W. No 2	78.4	76⅝	77⅝	80	79⅜	79
C.W. No 3	75⅝	73⅝	74⅝	77	76⅜	76
Fourrage No 1	73⅞	72	73.2	75⅜	74.6	74⅛
Fourrage No 2	70⅞	69	70.2	72⅝	72	70⅝
Fourrage No 3	68⅞	66.4	67.4	69⅞	69.2	67⅞
Sur voie net	71⅜	69⅞	70.2	71⅝	69⅝	69⅞
ORGE—						
C.W. No 2 6 rangs	126.4	124⅛	125⅝	127	127.4	128⅜
C.W. No 3 6 rangs	118.4	116⅛	117⅜	119	120.4	120⅝
Fourrage No 1	113.4	110⅜	111⅝	113⅝	113.6	114⅝
Fourrage No 2	112.4	109⅛	110⅝	112.4	113.2	113⅜
Fourrage No 3	109	106⅝	108⅛	109.6	110	109⅞
Sur voie net	109⅝	107	108	109⅝	109⅞	109.6
LIN						
C.W. No 1	400	400	400	400	400	400
C.W. No 2	395	395	395	395	395	395
C.W. No 3	384	384	384	384	384	384
C.W. No 4	375	375	375	375	375	375
Sur voie net	400	400	400	400	400	400
SEIGLE—						
C.W. No 2	129⅞	126	129⅝	131⅛	128.4	129.2
C.W. No 3	125⅛	121.4	124⅞	126⅝	124	124.6
C.W. No 2 rej.	116⅞	113	116⅜	118⅛	115.4	116.2
C.W. No 4	119⅞	116	119⅜	121⅛	118.4	119.2
Ergot	111⅞	108	111⅝	113⅛	110.4	111.2
Sur voie net	129⅞	126	129⅝	131⅛	128.4	129.2
AVOINE—						
Mai	78⅜	76.4	77.4	79⅛	79.2	78⅛
Juillet	74⅝	73⅝	73⅞	75	75	74.4
Octobre	70	69.2	69⅛	69⅝	69.4	69⅝
ORGE—						
Mai	116.4	114⅛	115⅝	117	117.4	118.6
Juillet	109⅝	108	109	110⅝	110⅞	110.6
Octobre	100.4	99⅛	99.2	100.2	100.4	101⅛
LIN						
Mai	399.6	399.6	400	400	400	400
Juillet	399	399	399	399	399	399
Octobre	——	——	——	——	——	——
SEIGLE—						
Mai	129⅞	126	129⅝	131⅛	128.4	129.2
Juillet	131.2	127.4	130.6	132⅛	129.6	130⅛
Octobre	131.4	127⅞	131⅜	133⅛	130.4	131

AU MANITOBA

Lorette

Quarante-Heures

Les 5, 6 et 7 mai avaient lieu dans notre paroisse les exercices des Quarante-Heures. Les paroissiens ont suivi avec dévotion les différents offices religieux. M. l'abbé J. Bellavance, curé de Transcona, vint aider M. le Curé et, à l'heure sainte de jeudi soir, prêcha sur la dévotion au Sacré-Coeur. Nous honorèrent aussi de leur présence, les RR. PP. L. Laplante, C.Ss.R., provincial, et Foley, C.Ss.R. La clôture eut lieu le samedi matin. La chorale de l'école Centre, sous la direction des religieuses, faisait les frais du chant.

Visite pastorale

Le lundi 9 mai, S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, rendait visite à la paroisse de Notre-Dame de Lorette. Une foule nombreuse s'était réunie sur le terrain de l'église pour accueillir Son Excellence.

Après l'entrée solennelle, M. le Curé, au nom des paroissiens, lui souhaita la bienvenue et dit le travail accompli depuis la dernière visite pastorale, soit l'érection d'une nouvelle salle paroissiale et réparation considérable à l'église et au presbytère. Il ajouta que le travail spirituel aussi allait de l'avant puisque chacun s'efforçait de mettre en pratique les conseils donnés par Son Excellence lors de sa dernière visite parmi nous.

Monseigneur prit ensuite la parole et appuya sur le fait que notre diocèse avait un grand besoin de vocations sacerdotales. Il exhorta les parents à prier beaucoup afin qu'aucune vocation ne se perde dans leurs familles. Après avoir questionné les enfants il administra le sacrement de confirmation à 68 fillettes et garçons. M. et Mme Henri Bissonnette agissaient comme procurateurs des parrains et marraines respectifs.

Le lendemain, Son Excellence célébrait la sainte messe à 8 h. et un grand nombre de paroissiens reçurent la sainte communion de sa main. A la grand-messe de 10 h., Monseigneur nous parla de nouveau sur les vocations et nous donna comme exemple la Ste-Famille de Nazareth avec son grand chef, S. Joseph. Son Excellence nous quittait vers 3 h. de l'après-midi.

M. l'abbé C. Désorcy, chancelier du diocèse, accompagnait Monseigneur, ainsi que M. l'abbé A. Couture, curé de l'Ile-de-Chênes, et M. Roland Bélanger.

Cette visite de notre archevêque, remplie de bénédictions, ne manquera pas, sans aucun doute, de porter fruits. Nous lui en sommes profondément reconnaissants.

• • •

De passage au presbytère: le R. P. A. Lanctôt, P.B., de St-Boniface, M. l'abbé E. Fontaine, curé de Ste-Geneviève, Mme et Mlle Alice Grégoire, de Transcona.

Décès

Colin McDougall, âgé de 18 mois, enfant de M. et Mme Pierre McDougall, fut tué accidentellement le jeudi 12 mai. Il fut inhumé dans le cimetière paroissial. Nos sympathies à la famille éprouvée.

Ste-Agathe

Visite au couvent

Le vendredi 6 mai, le couvent de Ste-Agathe était en fête car les religieuses du couvent recevaient la visite de leur supérieure générale, la Rév. Mère Marie-Gustave, accompagnée de la Rév. Mère M. Fernando, dépositaire générale.

Les élèves du couvent se firent un plaisir de souhaiter la bienvenue aux distinguées visiteuses. Mlle Marie Péloquin exprima les sentiments de la gent écolière; Mlle Louise Nolette présenta un artistique bouquet spirituel et M. Gérald Brémaud, une riche offrande pour les missions.

La Rév. Mère Générale adressa la parole aux élèves, les exhortant à être toujours l'honneur de leur famille, de leur école et de l'Eglise. Elle termina en accordant ce qui est toujours apprécié des écoliers: un superbe congé.

Haywood

Mme Albert Gamby et son fils, Joseph, de Dickens, étaient en visite chez leurs parents M. et Mme Sylvin Tagnet.

MM. Joseph et Louis Tagnet sont partis à Seattle pour quelques semaines.

L'équipe de balle au camp d'Elm Creek est venue jouer ici dimanche après-midi et fut victorieuse par un pointage de 5 à 4.

• • •

Mlle Hermine Hébert est à l'hôpital de Carman. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Baptêmes

Paul-Joseph-Lucien, né le 13 mai, fils de M. et Mme Albert Viallet. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Rouire, oncle et tante de l'enfant.

Pauline-Marie-Alexine, née le 13 mai, fille de M. et Mme Albert Viallet. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Rouire. L'enfant est décédée le soir de sa naissance et fut inhumée le 15 mai dans le cimetière paroissial.

Lyne-Marie-Irène, née le 8 mai, fille de M. et Mme Roméo Dagesse. Parrain et marraine, M. et Mme Elie Dagesse, grands-parents de l'enfant.





De violents cyclones s'abattent sur les États-Unis



Cette photographie est tout à fait révélatrice des effets de cyclones qui ont récemment balayé plusieurs états américains. La vue représente les ruines et l'emplacement d'une manufacture de carrosseries d'automobiles et de semi-remorques à Amarillo, Tex. Le cyclone fit 4 victimes humaines, détruisit plusieurs maisons et renversa des trains. (CW).

Saint-Claude

Affaires d'école

Le résultat du vote pris sur la question de construction d'une nouvelle école pour le village de St-Claude a été comme suit: 167 en faveur, 77 en opposition, 5 bulletins nuls et un blanc, ce qui donnait une majorité de 68.8% en faveur.

Liste électorale

Toute personne est priée de vérifier la liste électorale pour les prochaines élections fédérales, laquelle est affichée à l'hôtel Commercial. Si votre nom est omis de la liste et que vous vous considérez qualifié, prière de vous présenter le 9 juin à l'hôtel Commercial où M. Gaston Rebiffé fera les démarches nécessaires pour vous faire inscrire.

Ça et là

Les familles Albert Dutlaume et Walter Sorokowski nous ont quittés pour s'établir à Winnipeg. Avec Albert Dutiaume nous perdons notre cordonnier. La place est donc ouverte à toute personne qui serait intéressée dans ce métier.

La famille Paul Fontaine est repartie à Norwood, Man., après avoir passé quelques mois à St-Claude.

Mme Rosalie Mazurat est partie résider avec son fils, Clovis, à Layland, Man.

M. Alphonse Monney est de retour à St-Claude où il s'occupe de sa ferme en été.

Nos malades

M. Louis LeRoux est présentement à l'hôpital de Deer Lodge, Winnipeg.

Sont de retour de l'hôpital après un court séjour: Mme Gaston Rebiffé, M. Théodore Goulet, M. André Rey.

Accident

Les membres de la famille Emile Le Gras ont subi un accident le dimanche 22 mai lorsque, en retournant à la maison après la messe, leur automobile quitta le grand chemin, capota dans le fossé et fit quelques fois le tour. Nous sommes heureux de constater que tous les occupants en sont sortis sains et saufs surtout lorsque l'on considère le dommage causé à la carrosserie de l'automobile.

Balle au camp

Le jeudi 19 mai, l'équipe de St-Claude s'est rendue à Cypress River pour une partie de ligue où elle a triomphé par un pointage de 5 à 4.

Le dimanche 22 mai, Holland est venu se mesurer contre St-Claude, aussi dans une partie de ligue, et fut obligé de s'en retourner tenant le petit bout d'un pointage de 3 à 2.

Dimanche prochain, le 29 mai, Notre-Dame de Lourdes doit descendre à St-Claude pour la première rencontre de cette année entre ces deux équipes. Vous êtes tous cordialement invités à venir donner votre support et à assister à une partie qui sera assurément chaudement contestée des deux côtés.

Ste-Rose du Lac

Nos malades

M. Charles Calvi, pris d'une grave maladie subite, a été transporté d'urgence à l'hôpital le 17 mai. Le médecin ne s'est pas encore prononcé sur l'état du malade. Nos très sincères sympathies à son épouse et aux autres membres de sa famille.

Sont actuellement à l'hôpital Mmes François Hemery, Louis Abraham, François Legal. A toutes nous souhaitons un prompt rétablissement.

Baptême

Patricia-Betty-Lyn, enfant de M. et Mme Auguste Menec. Parrain et marraine, M. et Mme J.-B. Menec.

Le festival de la Bonne Chanson

Lors de notre dernière chronique nous avons oublié de donner le programme qui peut intéresser ceux qui prennent intérêt à la Bonne Chanson.

"Maman" chanté par cinq enfants groupés autour d'une vraie Maman — Mme Jean-Louis Guillas.

"Garde ta langue, elle gardera ta foi": premier tableau.

"Alouette, n'aie pas peur de moi": solo par Annette Gagné.

"Garde ta langue, elle gardera ta foi": 2ème tableau.

La Bonne Chanson par tout le choeur "J'ai tant dansé", "Au bois du rossignolet", "Su l'joli vent": tous trois en deux parties mixtes.

"Garde ta langue, elle gardera ta foi": 3ème tableau.

"Le maringouin": solo par Marie Guillas.

"Garde ta langue, elle gardera ta foi": 4ème tableau.

La Bonne Chanson: par le choeur: "Je le mène bien mon devidoir", en trois parties mixtes.

"Gai lon la", en deux parties mixtes.

Le "Te Deum des Oiseaux", en trois parties égales.

Une petite danse exécutée par six petites, sous la direction de Mlle Hèlen Haller, élève du grade XI.

Critique sympathique, paternelle et très encourageante du programme par le R. P. M. Caron, S.J., adjudicateur de la Bonne Chanson.

Notre Bon Pasteur le R. P. Paquette prend la parole.

O Canada.

N.-D. de Lourdes

Baptême

Ronald-Joseph-Napoléon, fils de Joseph Faucher et d'Esther Potvin, de Cardinal, né le mardi 10 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Faucher, oncle et tante de l'enfant.

Décès

Le vendredi 20 mai eurent lieu les funérailles de M. Georges Bazinet, époux de feu Marie-Louise Lapaime. Il est décédé ici à Notre-Dame de Lourdes le mardi 17 mai à l'âge de 82 ans.

M. Georges Bazinet laisse dans le deuil M. Jean-Baptiste et Mlle Marie-Anna, de Notre-Dame de Lourdes, Mme Gilberte Le Marbre, de St-Boniface, M. Lucien Bazinet, de la province de Québec. Ce dernier était présent aux funérailles de son père.

Les porteurs furent: MM. Remy, Pierre et Joseph Bosc, Jean-Louis LeGourrierec, Clément et Charles-Gilbert Collet.

Balle au camp

Notre équipe joua sa deuxième partie de la Ligue à Rathwell le vendredi 20 mai dernier, et perdit la joute par un pointage de 2 à 4.

Le dimanche 22 mai, l'équipe de Cypress River se rendit à Lourdes pour rencontrer les nôtres. Le club visiteur subit une défaite écrasante par un pointage de 13 à 0. Dimanche prochain, 29 mai, l'équipe de Lourdes se rendra à St-Claude.

Bureau du village

Le bureau du village avise que dès maintenant il est défendu de charroyer les ordures au dépotoir de l'ouest.

Le nouveau dépotoir se trouve situé tout près du grand chemin, à ½ mille au nord, au coin N.E. 1-7-9. Les membres de ce comité demandent aux camionneurs de voir à ce que le nouvel emplacement soit tenu en bon ordre.

Nous tenons ici à féliciter et à remercier sincèrement Mme Victor Müller pour son obligeance en laissant une acre de terre au bureau du village qui faisait des démarches depuis trois ans et plus en vue d'acheter du terrain pour un nouveau dépotoir.

75e anniversaire de la mission St-Michel

(Suite de la première page)

temps après, elle eut le privilège de choisir elle-même le site pour l'érection d'une nouvelle école, aux environs de l'agence indienne à Fort Totten, école que le gouvernement compléta deux ans plus tard. Les religieuses purent pourvoir aux fonds nécessaires à l'addition, attenante, d'une église en bois qui porta le nom de la première chapelle: Notre-Dame des Sept Douleurs.

Nouvel incendie

Le séjour des religieuses à Fort Totten fut heureux et dura pendant quarante années "de progrès", nous dit le Père Timothée Sexton, O.S.B., dans sa petite feuille. Ce laps de vie aisée fut malheureusement interrompu par l'incendie du 18 décembre 1926, qui détruisit complètement la mission. C'est au lendemain de cette triste conflagration que la soeur supérieure, Soeur St-Alfred, succomba, victime de son dévouement à sauver les enfants confiés à sa charge.

Religieux Bénédictins

Un chapitre des plus intéressants de l'histoire de la mission de St-Michel est la large et glorieuse part que les religieux de l'Ordre de St-Benoît ont prise depuis 1878, à l'oeuvre de la mission. Dans un premier article, nous avons dit que les premiers prêtres et religieux à seconder les Soeurs Grises après leur arrivée au Lac du Diable furent le Père Bonin et quelques autres qui visitaient la mission, périodiquement. En juin 1878, l'abbé Martin Marty arriva de l'abbaye de St-Meinrad, accompagné du Père Claude Ebner et du Frère John Apke, tous deux de l'Ordre de St-Benoît, qui prirent la direction spirituelle de la mission.

Principaux missionnaires

Ces vaillants soldats du Christ furent suivis de bien d'autres compagnons d'armes dont le plus fameux fut le Père Jérôme Hunt, qui consacra 40 années de sa vie à la mission; c'est-à-dire d'octobre 1882 à décembre 1923, alors qu'il rendit sa belle âme à Dieu. Un somptueux monument redit le souvenir de ses oeuvres aux générations actuelles et le redira à celles de l'avenir.

Les autres noms inscrits au livre de gloire de la mission St-Michel sont trop nombreux pour en dresser une liste complète. Signalons, pourtant, le Père Finton Wiederkehr, qui reçut l'onction sacerdotale sur le champ même de ses oeuvres, à Fort Totten; le Père Aloisius Fischer, le Père Paul Unmussig, le Père Sylvestre Eisenmann et le Père Ambroise Mattingley. Mais ces derniers n'ont pas été seuls à partager la gloire de la mission de St-Michel. Tous les religieux de l'Ordre de St-Benoît ont fait et continuent de faire ce qu'ont fait dans l'Ouest canadien nos Oblats de Marie-Immaculée.

Mission florissante

Grâce aux Bénédictins, la mission de St-Michel a été reconstruite plus grande et plus florissante. Une école spacieuse en briques, à l'épreuve du feu, dédiée à la Petite Fleur, Ste-Thérèse. Ce magnifique édifice est entouré d'une buanderie moderne, de bureaux, d'un atelier de charpenterie, d'un magasin général avec dépôt de distribution d'essence; d'une grande résidence pour les prêtres et les frères, d'une hôtellerie, sans parler d'une grande ferme à base d'industrie laitière, outillée de ce qu'il y a de plus moderne tant au point de vue dépendances que de mécanisation.

Le R. P. Ildephonse Kreidler

Le supérieur actuel est le Père Ildephonse Kreidler, O.S.B., qui prit la direction de la mission en 1940. Si l'on en juge par ce qu'il a déjà fait, son règne promet certainement d'être fructueux. C'est lui qui a conçu les plans et veillé à la construction de l'église actuelle. Celle-ci est capable d'accommoder les 170 enfants, tout le personnel de la mission et l'assistance aux offices que peut fournir la population de 1,400 âmes que compte la réserve indienne.

Le Père Ildephonse a converti la vieille église en gymnase et en une salle paroissiale. Il pourvoit à l'entretien d'une salle de réunion où les Indiens d'âge mûr s'assemblent pour étudier les questions qui surgissent. Enfin, le Père Ildephonse dirige le journal de la colonie, **Northern Lights**, en même temps qu'il s'en fait l'âme de sa vie économique et religieuse.

Dans un dernier article, nous nous proposons de donner un compte rendu détaillé des fêtes avec une notice de la vie journalière de la communauté féminine.

(A suivre)

G.J.C.

Madame de la Peltrie 1603-1671 (1)

Texte de Béatrice Clément
Illustrations de Daniel Lareau



—Comme les galants vous admirent, ma mignonne! Vous êtes assurément la plus jolie fille d'Alençon! — Je suis jolie? je n'en ai aucun mérite, c'est Dieu qui m'a ainsi faite. Les galants se plaisent à m'admirer? je souhaite qu'ils n'oublient pas de remercier Dieu, qui leur a procuré cette satisfaction. — Hé la! Quel est ce langage dans la bouche d'une si charmante demoiselle ? — Sans vous peiner, chère Célestine, l'admiration des jeunes gens me laisse indifférente; je n'ai qu'un désir: entrer au couvent.



— Mais, mon père . . . — Tu épouseras M. de la Peltrie! — Permettez . . . — Ah, ça mais ! allez-vous discuter les ordres de votre père, mademoiselle? Obéissez A 17 ans Marie-Madeleine de Chauvigny doit renoncer à son désir d'entrer au couvent pour se marier selon l'ordre de son père. Cinq ans plus tard elle est veuve, sans enfants, riche. La maladie, puis des difficultés de toutes sortes, l'empêchent toujours de réaliser son rêve.



Dans les Relations des Jésuites, de 1635, le Père LeJeune lance un appel en faveur des missions de la Nouvelle-France. Madame de la Peltrie lit cet appel; la voici décidée! Elle donnera son argent, elle ira elle-même instruire les fillettes indiennes, leur apprendre à devenir chrétienne et à aimer Dieu. C'est pour cela, elle en est certaine que la Providence n'a pas permis qu'elle entre au couvent !



M. de Chauvigny est vieux et malade. Avant de mourir il veut voir sa fille remariée. — Mais, mon père... — Tu épouseras M. de Bernières! — Permettez . . . — Ah, ça mais! Allez-vous discuter avec votre vieux père, madame? Obéissez! Madame de la Peltrie n'est plus une enfant, elle est libre de conduire sa vie à son goût. Cependant, por ne pas contrarier le le vieillard elle lui promet de voir M. de Bernières.



Celui-ci est un saint homme qui comprend et approuve les projets de madame de la Peltrie. Ils s'entendent, pour contenter M. de Chauvigny, de lui faire croire qu'ils sont mariés. Cette innocente mystification ne fait tort à personne et satisfait le vieillard qui meurt heureux. Puis de Bernières amène madame de la Peltrie à Paris, afin de lui faire rencontrer des Pères Jésuites.



— Mon Père, le récit du Père LeJeune m'a enthousiasmé! J'ai décidé de consacrer ma vie et ma fortune à l'instruction des fillettes indiennes de la Nouvelle-France. — Madame, je connais une religieuse Ursuline de Tours qui désire, elle aussi, travailler à la conversion des petites païennes du Canada. Mais il lui manque l'argent nécessaire — Mais, moi, je l'ai! Il faut que je rencontre cette religieuse et que je m'entende avec elle !

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Laflèche

Succès d'un des nôtres

Nous nous réjouissons des succès d'un jeune de cette paroisse, M. Emile Belcourt, fils de M. et Mme Adrien Belcourt, qui continue à se distinguer dans le domaine du chant, ayant, pour la deuxième année consécutive, remporté le premier prix de chant de la province, pour la classe A.

Au festival musical de Saskatoon qui s'est clôturé le samedi 14 mai, l'adjudicatrice, Mlle Helen Henschel, fit la remarque que de temps en temps, à un festival, on découvre un talent qui dépasse vraiment la moyenne. "Eh bien, dit-elle, 1949 nous offre Emile Belcourt, ténor de Laflèche". Il s'est classé premier dans toutes les classes où il s'est inscrit et a remporté la bourse de $200.00 offerte par le Club des Kinsmen, grand prix du festival.

Mlle Henschel déclara le chant d'Emile au-dessus de toute critique, et "aussi près de la perfection qu'elle désirait en entendre". Comme gagnant de la classe A, il devait ensuite aller concourir à Régina pour le trophée de la province. Il chanta le jeudi soir 19, à l'église Métropolitaine de Régina, un air d'opéra italien, "La furtiva lacrima", qui enthousiasma l'immense auditoire. Forcé par les applaudissements répétés de la foule à revenir sur la scène, il s'entendit décerner séance tenante le trophée provincial du juge Brown par l'adjudicatrice qui le pria alors de chanter en rappel. Il rendit en français le "Rêve" de l'opéra de Massenet "Manon". Le journal "Leader-Post" de Régina note que "la remarquable exécution d'Emile Belcourt fut le point culminant de cette finale d'un émouvant festival".

Au festival de Gravelbourg

Comme les années dernières, nos jeunes chanteuses et leurs maîtresses du couvent de Laflèche ont tenu à prendre part à l'intéressant festival de Gravelbourg. Un groupe d'enfants d'âges différents chanta avec beaucoup d'ensemble la chanson "Youpe, youpe sur la rivière". Elles étaient accompagnées au piano par Mlle Aline Belcourt et Mlle Madeleine Monette dirigeait le chant.

M. l'adjudicateur leur fit de grands éloges et leur accorda la note 90.5.

Mlle Madeleine Monette chantant en solo "Isabeau s'y promène" remporta la coupe dans sa classe, pour la 3ème année consécutive, ce qui lui permet de la garder.

Sa soeur, Françoise, gagna le second prix avec la chanson "Gai lon la".

Mlle Estelle Bouvier, aussi de notre couvent, gagna un prix de $5.00 dans la classe C pour personnes de 18 ans et plus avec son solo "V'la le bon vent". Félicitations à toutes ces jeunes artistes et à leurs dévouées maîtresses.

Debden

M. et Mme Arille Larose, de Port Alberni, sont venus pour demeurer dans notre paroisse.

Mlle Cécile Ruel est revenue dans sa famille après avoir passé quelques années à Saskatoon.

Mariage

Le lundi 9 mai, M. Yvon Ménard, de Prince Albert, conduisait à l'autel Mlle Cécile Labrecque, de Debden. M. l'abbé C. Charron bénissait le mariage. M. Georges Dupuis, cousin du marié, et M. Laurent Labrecque, frère de la mariée, servaient de témoins. M. Emile Lajeunesse et Mlle Marcelle Labrecque, cousin et soeur de la mariée, agissaient comme garçon et fille d'honneur.

Après la messe il y eut réception chez Mme Léontine Labrecque d'où les nouveaux mariés partirent pour un voyage à Montréal.

Baptême

Le dimanche 15 mai fut baptisée Marie-Roseline, enfant de M. et Mme Patrice Lajeunesse. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Couture.

Sintaluta

M. et Mme Marcel Français et leur fils, Paul, ont rendu visite au R. P. Etienne, du Scolasticat de Lebret. Mme M. Français a aussi visité la Rév. Sr Robinet, de l'école Industrielle, et Mme Doll.

M. et Mme Urbain Kelly et leurs enfants, M. et Mme Anthony Kelly, de Weyburn, ont rendu visite à leur mère, Mme Thomas Kelly, et à leur grand-mère, Mme Shapeek, dimanche dernier.

Mlle Françoise Dolter est de retour dans sa famille après avoir subi une opération à l'hôpital de Wolseley.

MM. et Mmes Marcel et Jean Français, du lac Marguerite, sont allés à Régina pour affaires.

M. et Mme Marcel Français ont rendu visite à M. A. Latreille, très malade chez sa fille, Mme Platana, de Régina.

Mme Charles Morin est allée visiter ses enfants à Régina, ainsi que M. A. Latreille.

Baptême

Le dimanche 15 mai, le R. P. Foisy a baptisé Catherine-Marie, fille de M. et Mme Robert Oudot. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Oudot, grands-parents de l'enfant.

Gagnante



Mlle Solange Lepage, fille de M. et Mme Dumont Lepage, qui a gagné la coupe Morin au festival de la Bonne Chanson tenu à Gravelbourg les 14 et 15 mai. Elle remporta le plus grand nombre de points de tous les solistes. Mlle Lepage arriva aussi première dans la classe de folklore du festival de Moose Jaw, qui eut lieu dernièrement. Elle est une élève de Mlle H. Lemoine, de Gravelbourg.

Prince-Albert

Mlle Agnès Leblond, garde-malade à Edmonton, était en visite chez sa soeur, Mme Léopold Fournier.

M. et Mme Lussier sont allés à Saskatoon pour assister à la collation des diplômes à l'Université de la Saskatchewan. Leur fils, Edouard, était l'un des gradués.

Domremy

Festival de musique

Voici les résultats obtenus par les élèves de Mlle Gabrielle-Z. Georget, M.B., dans le festival de musique à Prince-Albert:

Classe 104 — vocal: René Brodeur, 82, 2ème gagnant.

Classe 146 — violon: Yolande Blérot, 81.

Classe 169 — piano: Jeannine Préfontaine, 87, 2ème gagnante; Alain Neider, 82; Fern Bolger, 80; Zelma Aschim, 79; Bryan Clark, 79.

Classe 167 — piano: Margaret MacFarlane, 87, 2ème gagnante.

Classe 162 — piano: Eveline Blérot, 78; Thérèse Georget, 78.

Classe 147 — violon: Omer Aschim, 83, 1er gagnant.

Classe 170 — piano: Diane Naish, 86.

Classe 173 — piano, duo: Hélène et Jeannine Branger, 84.

Classe 174 — piano, duo: Lucie Branger et René Brodeur, 84.

Classe 151 — violon, duo: Yolande Blérot et Edward Labach, 81, 1ers gagnants.

Concert dramatique

La Troupe S. Rolland-Chevier, de Québec, donnera un concert et présentera le drame "Esclave de l'amour", ou "Amour vs patriotisme" dans la salle du village de Domremy, le 1er juin au soir.

Ne manquons pas de voir cette belle pièce et aussi de rire avec le populaire comédien "Zézime".

Çà et là

Mme J.-O. Brodeur, qui était malade à l'hôpital de Cudworth depuis deux semaines, est revenue chez elle.

M. et Mme Bujold, de Debden, ont rendu visite à leur mère, Mme Rose Bremmer, dimanche dernier.

Le dimanche 15 mai, les élèves du village, sous la direction de leurs dévouées institutrices, ont présenté un petit concert de chant, de musique et de récitations à l'occasion de la fête "des papas et des mamans". A la fin de la séance, M. le Curé eut des paroles très paternelles à l'adresse des parents et félicita les institutrices et les élèves. Il prit le goûter avec les papas et les mamans.

Le 18 mai, les élèves de Domremy se rendirent à St-Louis et participèrent à la journée champêtre organisée pour tous les élèves des écoles de St-Louis, de Hoey et Domremy.

Baptême

Le 14 mai: Marie-Madeleine, fille de M. et Mme Joffre Houle. Parrain et marraine, M. et Mme François Roy, de Tisdale, Sask.

M. Adrien-C. Larivière est décédé à St-Albert

Nos pionniers disparaissent tour à tour de la scène de notre monde. La semaine dernière, nous assistions aux funérailles de M. Adrien-C. Larivière, époux de Ernestine Côté, originaire de Manchester, N.-H. Le défunt était le fils de l'hon. sénateur Alphonse-C. Larivière, de St-Boniface, et de Marie Bourdeau. Il naquit le 14 février 1877. Il fit ses études classiques au collège des Jésuites à St-Boniface avec brevet B.A.

Il s'embarqua presque de suite pour l'Alberta où l'avaient précédé deux de ses contemporains du collège, M. Télesphore St-Arnaud, décédé à Vimy l'an dernier, ancien député de St-Albert sous le gouvernement des Fermiers-Unis, et l'hon. Juge Lucien Dubuc, juge-en-chef de la Cour de District de l'Alberta, maintenant retiré-paralysé à l'hôpital St-Joseph d'Edmonton.

Il débuta au bureau de poste de Spirit River, puis la découverte de mines d'or et de charbon à Hudson's Hope l'attira avec quelques amis qui se firent prospecteurs de fortune.

Nous le trouvons vers 1910-12 au bureau des Terres du Gouvernement fédéral au Petit Lac des Esclaves (Grouard) où il rendit d'inappréciables services à la cause de la colonisation catholique et française au moment où des contingents de colons amenés par le R. P. H. Giroux, O.M.I., alors missionnaire-colonisateur, arrivaient dans la région de la Rivière la Paix.

En 1914, la guerre est déclarée; il s'enrôle dans le 222ème régiment pour l'entrainement des soldats à Ottawa. La guerre finie, il entre comme secrétaire au bureau de l'Hon. Sénateur Côté à Edmonton. Mais le pays de ses anciens et premiers amours dans l'Alberta l'attire à McLennan, point de division sur le Edmonton-Dunvegan. Il y tient le bureau de poste, est commissaire et juge de paix pour le district; il ouvre un petit magasin qui grandira bientôt avec l'arrivée de sa famille à McLennan et deviendra florissant. Mais la maladie qui le minait lentement finit par prendre le dessus et il fallut retourner à Edmonton et attendre l'heure de la Providence. Paralysé, pouvant à peine marcher, presque aveugle, il eut son bon Ange Gardien terrestre pour prendre soin de lui comme une bonne mère de son enfant. Après avoir été, pendant quatre ans, l'objet de dévouement maternel, de soins quotidiens, il consentit à passer quelques mois au "Foyer des Vieillards" à St-Albert. Et juste au moment où il s'apprêtait à partir pour revenir au foyer, une embolie l'emporta dans sa chaise.

Pendant ces douloureuses et pénibles années de souffrances physiques et morales, le défunt se préparait au grand voyage avec confiance et résignation, voyant venir la mort comme une grande libératrice. Lors du service funèbre à St-Joachim, de nombreux témoignages de sympathie, prières, offrandes de messes, bouquets spirituels furent envoyés à la famille; une nombreuse assistance avait tenu à rendre un dernier tribut d'hommage et de reconnaissance à ce pionnier dont le souvenir du dévouement pour les causes sacrées de la religion et de la patrie est encore vivace parmi les populations qui l'ont connu et qui ont été les bénéficiaires de ses bonnes paroles d'encouragement comme de la charité inlassable de sa bourse envers ses compatriotes.

Inclinons-nous devant la figure de cet apôtre de sa nouvelle patrie d'adoption, l'Alberta, qu'il aurait voulu voir grande, noble, et marchant sur les traces des pionniers qui ont eu confiance dans l'avenir et dont plusieurs aujourd'hui voient la réalisation de leurs rêves dans la prospérité extraordinaire dont jouit actuellement cette province fortunée.

A son épouse et aux membres de sa famille, nos plus sincères condoléances ainsi que celles de l'hon. juge Dubuc.

Cantal

Elections

Le 8 mai avaient lieu les élections pour le conseil de la paroisse. M. Alexandre Gervais fut élu président des syndics en remplacement de M. Ulric Bégin. M. Omer Chouinard fut remplacé par M. Alyre Boutin et M. Adrien Wilcott par M. Perry Blackburn.

Nous remercions messieurs les syndics sortant de charge pour leur bonne administration ainsi que pour leur dévouement.

Çà et là

Le R. P. Albert Joyal, O.M.I., visiteur officiel des écoles, a bien voulu passer quelques jours parmi nous. Il a été le bienvenu comme par le passé. Après avoir visité les écoles de Storthoaks et de Bellegarde, il est venu faire une courte visite à notre curé. Le Père Joyal était accompagné de son supérieur, le R. P. Gagnon, O.M.I., recteur du collège Mathieu de Gravelbourg.

M. Georges Gervais nous est revenu de l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, après avoir suivi des traitements pendant quelques semaines. Son état de santé est parfait.

Nous regrettons d'apprendre que M. l'abbé Albert Turgeon, curé de St-Régis de Wauchope, est à l'hôpital de Redvers depuis une semaine. Il souffre de l'influenza. Nous formons des voeux pour son prompt rétablissement.

Baptême

Le 15 mai: Robert-Alain-Joseph, fils de Joseph Lemieux et de Marguerite Hearthley. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Lemieux, oncle et tante de l'enfant.

Saint-Front

Chevaliers de Colomb

Le dimanche 15 mai notre petit groupe de Chevaliers de Colomb recevait les officiers du conseil de Zénon Park, Sask. Après la messe tous se réunirent chez M. Maurice Bussière pour faire honneur au succulent dîner préparé par Mmes M. Bussière, H. Moyen, G. Plamondon et A. Hamoline et Mlle C. Bussière.

A 2 heures, les membres se rassemblaient dans la classe du cours supérieur de notre école sous la présidence du grand chevalier et de l'aumônier.

Voici le nom des frères présents à l'appel: Charles Roy, grand chevalier, Louis Chartier, Raymond Courteau, Napoléon Poulin, Alphonse April, Alfred Lalonde, Léon Lalonde, Théodule Lalonde, Wilfrid Marceau, Laurier Marceau, Robert Hudon, L. Hudon, Lucien Moyen, Léo Beauchêne, Marcel Roy et Armand Hamoline, tous de Zénon Park, le R. P. C. Lesage, p.s.m., aumônier, André Le Strat, Maurice Bussière, Henri Moyen, Albert Dubreuil et Alphonse Picton, de St-Front.

Nous disons un bien cordial merci à nos frères visiteurs et les invitons à revenir bientôt.

Baptêmes

Le 8 mai: Lorraine-Alice-Clara, fille de Gérard Boire et de Cécile Roufosse. Parrain et marraine, Anatole Roufosse et Alice Prévost, grands-parents de l'enfant.

Le 8 mai: Joseph-Henri-Aurélien-Earl, fils de Henri Pruden et de Béatrice Dufault. Parrain, Lionel Dufault; marraine, Emélie Pruden, oncle et tante de l'enfant.

Mariage

Le 27 avril, en l'église de Zénon Park, Rosario Fortin, fils d'Arthur Fortin et d'Adrienne Simard, de St-Front, épousait Mlle Denise Vigeant, de Zénon Park. Nous leur souhaitons bonheur et une longue vie conjugale.

Va-et-vient

Mme Alexandre Prévost est de retour chez son fils, Aimé, après avoir passé l'hiver chez sa fille, Mme P. Rouillard, de St-Boniface. Son petit-fils, Léon Prévost, employé à l'atelier de notre journal **La Liberté et le Patriote,** l'accompagnait dans ce voyage.

M. l'abbé Marchildon, de Bonne Madone, et M. R. Beaulac, de Saskatoon, étaient de passage ici vers la fin d'avril.

M. et Mme Feehan, de Chicago, étaient en visite chez leurs parents, les familles Senez: Georges, Léo, et Roland.

M. Henri Quessy, de Léoville, auparavant de St-Front, était en visite chez son fils, Armand, et ses autres parents.

M. et Mme D. Rocher, de St-Brieux, ont rendu une courte visite à leurs parents, Mme Clémentine Montes, Florian et Clément Montes.

MM. E. Fortin et R. Bossé, de Périgord, étaient ici le dimanche 8 mai.

M. O. Scott et son fils, Léo, sont partis à Flin-Flon pour travailler dans les mines.

M. André Le Strat se prépare à bâtir une résidence en blocs de ciment fabriqués par M. Orance Plamondon. Ceci lui permettra d'agrandir son magasin.

Nos malades

MM. Henri Bourque et J. Sauvageot sont de retour chez eux après un séjour de quelques semaines à l'hôpital.

Mlle Thérèse Detillieux, institutrice des grades intermédiaires, est partie pour l'hôpital St-Paul de Saskatoon. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

L'idée de l'ordre en toutes choses, c'est-à-dire de l'ordre littéraire, moral, politique et religieux, est la base de toute éducation. — J. JOUBERT.

Val Marie

M. et Mme Alfred Duquette et leurs enfants, ainsi que M. Stanislas Clément, sont partis cette semaine pour un voyage dans la province de Québec.

MM. Jean Cornet et François Bos étaient de passage à Swift Current la semaine dernière.

M. Donat Audette et sa famille nous sont revenus de Ponteix, jeudi dernier, pour demeurer à Val Marie.

MM. M. Picray et Roger Vitura, de Ponteix, sont en visite chez M. Ephrem Lebel.

M. Marceaux Bourlon et sa famille, de Ponteix, étaient en visite chez M. René Bourlon la semaine dernière.

M. O. Couture, de l'Alberta, a rendu visite à son frère, J.-B. Couture, dernièrement.

Mme Edouard Albinet, de Cadillac, est en visite chez sa mère, Mme Philias Clément.

M. et Mme Noël Dudragne et Mme F.-X. Morel étaient en visite à Ponteix, la semaine dernière.

MM. et Mmes Jean Cornet et Lucien Clément firent un voyage dans le Montana, dimanche dernier.

Mme W. Daly, de la Colombie-Britannique, est en visite chez son frère, M. Joseph Bellefeuille.

Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb de Val Marie se rendirent à Ponteix, dimanche dernier, pour assister à une initiation. Les nouveaux candidats étaient: MM. René Nadeau, Joseph Ruest, Laurent Dumont, André Dumont, Henri Dumonceaux, Eugène Paradis et Louis Dunand.

Un autobus de la compagnie Grey Hound, qui fait route de Climax à Swift Current, conduisit les Chevaliers et leurs épouses à Ponteix.

Hôpital Notre-Dame

Voici la liste des patients enregistrés à l'hôpital du 15 au 22 mai:

Val Marie: Mme Rosario Audet, Mme Clayton Clément, M. et Mme Joseph Audet, David Reid, Rolande Duquette, Robert Larson, Armand Carrière, Georges Morin, Walter Larson.

Masefield: John Stober, Sophie Zuk, Anne Windgarter, William Wright.

Orkney: Dennis Barlow, Doris James, Bonnie James.

Hillendale: William Gunter.

Frenchville: Roger Entem.

Cadillac: Oscar Auger.

Va-et-vient

Etaient en visite chez des amis, dimanche dernier: M. et Mme J. Entem, de Frenchville, et M. et Mme Ludovic Lacelle, de Cadillac.

Mlle Jeanne Denniel, de Swift Current, est en promenade chez ses parents.

M. et Mme Ludger Couture et Mme Rollande Bertrand, de Ponteix, étaient en visite chez M. J.-B. Couture, dimanche dernier.

M. Hector Pard, de Ponteix, était en promenade ici dimanche dernier.

M. Pierre Cornet s'est rendu à Swift Current, la semaine dernière.

M. et Mme Ed. Lacourse se sont rendus au Montana, dimanche dernier.

M. Jean Perreault était de passage à Ponteix, mardi dernier.

Mme Cécile Cochrane, d'Orkney, était en visite chez ses parents, M. et Mme Joseph Sincennes, dimanche dernier.

M. et Mme J. Derringer, de Mankota, étaient en visite chez des amis, dimanche dernier.

M. et Mme Louis Letourneur passent quelques jours à Swift Current.

M. Albert Bellefeuille, de l'Alberta, est en visite chez ses parents, M. et Mme Joseph Bellefeuille.

M. J.-B. Couture passe quelques jours à Ferland.

Séance dramatique

La Troupe Chevrier, de Québec, donnera une pièce en français, le lundi 30 mai. Rappelons-nous bien la date.

En Australie



Le **major général L.-R. Laflèche,** diplomate canadien d'expérience, actuellement stationné à Athènes, Grèce, a récemment été nommé au poste de haut commissaire du Canada en Australie. Il était ambassadeur en Grèce depuis 1945. (CPC).

Dumas

M. et Mme Arthur Lamontagne et leurs amis, de Vieillardville, passèrent quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Alphonse Lamontagne, la semaine dernière.

Allen Hustak est venu passer une semaine chez ses grands-parents, M. et Mme A. Reit.

M. et Mme Arthur Giroux, de Whitewood, visitaient M. et Mme L. Beauchesne, dimanche dernier.

M. et Mme Francis Beauchesne et Rosanna, de Kennedy, ont passé le dimanche chez M. et Mme L. Lamontagne.

Mme Jos. Filteau et fillettes ont été à Kipling, pour affaires, la semaine dernière.

M. A.-J. Filteau est de retour de Winnipeg où il a passé la fin de semaine dernière.

L'URUGUAY A DONNE ADHESION A L'O.M.S.

NEW-YORK — L'Uruguay vient de ratifier la constitution de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), portant ainsi à 62 le nombre des membres de cette Institution spécialisée.



Prud'homme

Baptêmes

Joseph-Robert, né le 13 avril, fils d'Emile Billo et d'Eva Daignault. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Plamondon, oncle et tante de l'enfant.

Lionel-Henri, né le 17 avril, enfant de Lionel Loiselle et d'Annette Lepage. Parrain et marraine, M. et Mme C.-M. Lepage, grands-parents de l'enfant.

Concert

Le 7 mai, à l'occasion de la fête des mères, les élèves de l'école du village et du couvent donnèrent un concert. Il y eut chants, musique, saynètes, etc. Le tout fut des mieux réussi.

Va-et-vient

Mme Fernand Henriet est revenue d'un voyage d'un mois dans la province de Québec.

Funérailles

Le 10 mai est décédée à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, Mme Louis Bruyr, âgée de 69 ans. Les funérailles eurent lieu à Prud'homme le 14 mai, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

La défunte laisse dans le deuil son époux, et deux filles: Mmes J.-B. Tremel, de Peterson, et Roland Mayrand, de Prud'homme, ainsi que 6 petits-enfants.

Les porteurs étaient: MM. Yves Tremel, Ernest et Henri Marcotte, Joseph Lévesque, Ludger Fontaine et Henri Masson.

La "Saskatoon Funeral Home" était en charge des funérailles.

Ferland

Va-et-vient

M. Xavier Laberge qui a passé quelques semaines à l'hôpital à Régina, est en visite chez son frère, Alex.

M. et Mme Patrick Corcoran et leur fils, Patrick, sont allés à Weyburn pour assister à la graduation de leur fille et soeur, Thérèse, à l'hôpital de Weyburn.

MM. Paul Fauchon et Raymond Chabot sont partis passer l'été aux Etats-Unis.

Mlle Thérèse Corcoran, g.m.g., est en congé chez ses parents.

Mme Avila Chabot a dû passer quelques jours à l'hôpital de Mankota.

Mlle Thérèse Chabot, institutrice à Willow-Bunch, ainsi que M. P. Gauvin, de Régina, étaient en visite chez M. et Mme Avila Chabot, pour la fin de semaine.

Parmi les nôtres qui sont allés à l'Initiation des Chevaliers de Colomb à Ponteix le 22 mai, nous remarquions MM. et Mmes C.-H. Fournier, J.-A. Fournier, Georges Lacasse, Medelger Chabot, Mmes J.-L. Fournier, John Kemp, Hervé Brunelle, Mlle Irène Fournier, MM. Noé, Antonio et Alfred Chabot, Léo Fauchon et Louis Fournier.

Viscount

Va-et-vient

Le dimanche 15 mai, Mme Bill Cunningham, d'Oyen, Alta., autrefois de Viscount, était de passage à Saskatoon, où elle a assisté au mariage de son fils, Neil. De là elle se rendit à Viscount rendre visite à plusieurs de ses anciennes amies.

Le mercredi 18 mai, M. Albert Thoen a été élu par acclamation comme conseiller pour la Division 2, en remplacement de M. R. Ulrick, décédé.

Récemment, M. Léo Siekawitch, étudiant à l'Université de Saskatoon, a passé avec succès ses examens comme mécanicien-ingénieur. Léo sera dorénavant ingénieur en chef au service de son père, M. Tony Siekawitch, au Garage Palace.

La sécheresse qui se continue et les tempêtes de poussière que nous avons, constituent un milieu favorable à l'éclosion des sauterelles qui vont être une menace réelle pour les récoltes, si un changement de température ne se produit.

M. H. Carnation est revenu le 21 mai, après avoir passé plusieurs jours à l'hôpital. Son état semble s'améliorer.

Notre bon Pasteur, le R. P. Louis Simard, O.M.I., nous a appris le dimanche 15 mai qu'il doit nous laisser parce qu'il a reçu une autre obédience.

Lac Pelletier

M. Irvin Studer, un de nos compatriotes, a été nommé candidat libéral pour le comté de Maple Creek. Nous remarquons qu'il a fait l'acquisition d'un automobile neuf . . . Nous lui souhaitons tout le succès possible.

M. Isidore Laverdière est de retour de l'hôpital de Régina où il a subi une sérieuse opération. Il est en bonne voie de rétablissement.

M. Joseph Lajeunesse est à l'hôpital de Ponteix où il a subi une opération d'appendicite. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Yvonne Fourny, de Frenchville, est en promenade chez sa soeur, Mme Joseph Dumesnil.

Plusieurs paroissiens se sont rendus dimanche à Ponteix pour l'initiation des Chevaliers de Colomb. Parmi les nouveaux Chevaliers initiés on remarquait: MM. Alphonse Pelletier, Raymond Lacelle, Adrien Pellerin et Dovila Tessier.

Mme Joseph Casavant est en promenade ici chez ses beaux-parents, M. et Mme L. Casavant.

Mme Eloi Verret est à l'hôpital de Régina où elle a subi une opération. Son mari est auprès d'elle. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Jack Ridiger est en promenade ici.

Etaient de passage au presbytère à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. le Curé: MM. les abbés Thuot, de Gull Lake, L. Mondor, de Swift Current, et Lemay, de Dollard.



A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Ponteix

Initiation

Le dimanche 22 mai, après la messe de 8 h., célébrée par le R. P. Henri Desrochers, O.M.I., et à laquelle il donna le sermon de circonstance, environ 28 candidats se rendirent à la salle des Congrégations pour être admis dans l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

De nombreux membres des Conseils étrangers sont venus les voir passer "à travers leur épreuve". Il semble que certains candidats ont pris la chose assez dure, mais à la fin ils furent tout à fait émerveillés.

Vers 7 h. 30 eut lieu un magnifique banquet à la salle paroissiale et les Chevaliers eux-mêmes donnèrent un service remarquable.

Un programme musical des mieux choisis suivit, comprenant M. Emile Belcourt, de Laflèche, gagnant du festival provincial à Régina; la chorale du couvent de Ponteix, sous l'habile direction de Sr Marie Tharcisius, supérieure, et Mlle Solange Lepage, de Gravelbourg, toutes deux ayant remporté des honneurs au festival de la Bonne Chanson à Gravelbourg. Pour terminer le programme, M. J.-H. Létourneau, de Régina, exécuta quelques chants de son répertoire.

M. le Grand Chevalier, le Dr L. Beaudoing, remercia en termes choisis tous les participants de la journée et demanda à M. Albert Forcier (Grand Chevalier de Gravelbourg) d'entonner l'"O Canada".

Hôpital Gabriel

Voici la liste des patients enregistrés du 16 au 23 mai:

Ponteix: MM. William Dolan et Digamen; Mmes Cécile Dureault, Aurore Perrault, Joan Weatherhead et F. Gerring; Mlles Hélène St-Cyr et Lucille Legault; bébé Luc Girardin.

Gouverneur: Mlle Driccol.

Cadillac: M. Galbraith, Mme Eleana Kopperud, Mlle Vivian Crebo.

Aneroid: Mme Gorinne Empey et bébé, Mlle Helen Cleugh.

Admiral: Mme Emma Moore.

Ça et là

M. Eugène Nogue, Agnès Stringer et Henriette Bourlon sont allés en promenade à Bellegarde.

M. Léon Stringer a été conduit d'urgence à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina, à la suite d'un accident.

M. Laurent Carignan est revenu de Storthoaks.

M. et Mme Marcel Carignan, de Swift Current, passèrent la fin de semaine chez leurs parents.

MM. et Mmes Lucien Piché et Marcel Gauthier sont allés en voyage aux Etats-Unis.

Wolseley

Soirée d'adieu

Le jeudi 19 mai, à la résidence de M. et Mme Emile Tourigny, eut lieu une soirée-surprise d'adieu en l'honneur de M. et Mme Georges Noels et leur famille, qui doivent nous quitter prochainement pour Victoria, C.-B. Près de 125 invités étaient présents, venant de Qu'Appelle, Montmartre et Wolseley. Il y eut adresse en français et en anglais par MM. Antonio Béliveau, Frank Vincent et Armand Dureault. Les jeunes fillettes, Evelyne Dureault et Dolorès Tourigny présentèrent au couple d'honneur un service de mallettes, cadeau des invités. M. et Mme Georges Noels répondirent en termes choisis aux différents souhaits et adresses.

Pour terminer l'agréable soirée, tous exprimèrent le regret de voir partir cette jeune famille et la comblèrent d'heureux souhaits.

Ça et là

Mme Emile Dureault est convalescente à l'hôpital local par suite d'opération.

Le jeune fils de M. et Mme P. Bonneville eut à subir une opération, la semaine dernière.

Mme W. Frier, de Broadview, et Mlles Emelda et Lorraine Dureault, de Régina, vinrent visiter leur mère malade, en fin de semaine.

Mlle Thérèse Dureault a dû quitter son emploi à l'hôpital des Soeurs Grises, pour cause de santé.

Mlle Marguerite Joubert, de Ste-Agathe, Man., a rendu visite à des amis de Montmartre et de Wolseley.

M. Georges Noels partit vendredi dernier pour Victoria où il a accepté un emploi. Sa famille ira le rejoindre prochainement.

Mlle Antoinette Tourigny était en visite chez sa soeur, Mme Omer Legault, de Régina.





Des milliers de catholiques se sont réunis dans la capitale des Etats-Unis à l'occasion de manifestations en l'honneur de la sainte Vierge qui se répètent sur tout le continent américain pendant le mois de mai. Lors de la récente manifestation au stade de l'Université Catholique d'Amérique, une couronne de fleurs a été placée sur la tête de la statue de la sainte Vierge par **Annette Carter Roberts**, de Landover, Md., présidente de la Congrégation de la sainte Vierge au collège de la Visitation, à Georgetown. (NCWC)

Zenon Park

Décès

Le mercredi 4 mai est décédé, à l'hôpital de Tisdale, M. Léo St-Pierre, âgé de 42 ans.

Outre son épouse, survivent au défunt, son bébé, Laurel, trois frères et quatre soeurs, M. l'abbé Joseph St-Pierre, de Marcellin, Edgar, la Rév. Sr Jeanne de Lorraine, Marie-Anne, Marie-Ange et Thérèse, de la province de Québec, et Jérôme, de Leask, Sask.

Les funérailles eurent lieu le samedi 7 mai dans l'église de Zenon Park.

Montmartre

Malades

Mme P. Perron, M. R. Coupal, M. et Mme W. Coupal, qui ont passé l'hiver chez leur fille, Mme B. Ferraton, sont revenus dans leur demeure, au village.

Quarante-Heures

Les Quarante-Heures ont eu lieu les 20, 21 et 22 mai. MM. les abbés H. Poirier, de Forget, W. Zimmer, de Mutrie, F. J. Schachtel, de Windthorst, F. Gerein, d'Odessa, et Veltman, de Vibank, sont venus prêter main-forte à M. le curé L. Savoie, qui a déclaré toute sa satisfaction pour la nombreuse assistance et le grand nombre de communions, et en a félicité les paroissiens à la clôture, dimanche dernier.

Ça et là

Montmartre aura ses examens de français le 11 juin et son jour de sports et courses de chevaux le 13 juin.

M. Napoléon Nadeau a fait encan de son mobilier et est allé résider à St-Hubert. Les terrains attenants à la maison ont été vendus à M. P. Duseyk, qui les divisera en lots à bâtir.

M. A.-A. Leblanc, marchand général depuis de nombreuses années, a vendu son commerce à son neveu, M. Marcel Lachambre, qui est entré en fonctions. Des raisons de santé ont décidé M. Leblanc à cette vente, et il a fait l'acquisition de la résidence de M. P. Perron, et ainsi continuera à résider à Montmartre.

M. Adélard Rioux, est parti pour la vallée de Qu'Appelle où il est propriétaire de la place d'été connue sous le nom de Como Park.

La Rév. Sr Marie Ludovic, supérieure du couvent de Montmartre, est partie depuis quelques jours pour un voyage à la Maison-Mère des religieuses de N.-D. de la Croix, en France.

Décès

Décédé dernièrement à St-Boniface, à l'âge de 91 ans, M. Théophile Bourque, bien connu ici. Il fut l'un des premiers colons du district, et sa demeure servait de "place d'arrêt" entre Montmartre et Mutrie.

Visiteurs

Mme J. Breton, de St-Boniface, Mme F. Bouchard, de Winnipeg, Mme N. Cregan, de Régina, Mlle Marguerite Joubert, de St-Pierre, Man.

Nouvelles constructions

MM. Jos. Joubert et H. Archambault, une résidence chacun; le couvent, une construction de citerne et autres bâtisses. La Compagnie "National Grain" a démoli ses vieux élévateurs, et a commencé la construction d'un élévateur moderne de grande capacité.

Saskatoon

Au Collège St-Thomas More

A la collation des diplômes de l'Université de la Saskatchewan, tenue récemment, 44 étudiants du collège St. Thomas More recevaient des degrés.

Mlle Lorraine Keller, B.A., de Carmel, se classa première en anglais, M. Vincent Dantzer, B.A., de Rush Lake, premier en économie, et M. Donald MacEachern, B.A., de Saskatoon, premier en mathématiques.

Les nouveaux bacheliers ès Arts sont: Muriel Cole, de Saskatoon, Mae Daly, de Saskatoon, Gertrude Dean, de Saskatoon, Marguerite DuBourt, de Ponteix, Andrea Eckel, de Hitchcock, Evelyn Fernholz, de Muënster, Nita Guilbault, de Lumsden, Margaret Kesslering, de Viceroy, Thérèse Laurendeau, de St-Boniface, Man., Marie MacDonald, de Moose Jaw, Mary MacIsaac, d'Ottawa, Lois Miller, de Régina, Jean Mills, de Clashmoor, Michaela Moloney, d'Aneroid, Barbara Murphy, de Humboldt, Louis Bodnar, d'Edmonton, Alta, Frank Boyczuk, de Bayard, Brian Burke, de Saskatoon, David Darby, de Laflèche, Lorne Ehman, de Saskatoon, Charles Friedrich, B.Ed., d'Esterhazy, James Herbach, de Salvador, Matthew Hertz, de Saskatoon, Ralph Himsl, de Moose Jaw, Andrew Joerissen, de Grayson, William Kellerman, de Kelowna, C.-B., Murray Klimchuk, de Hafford, Hugh Lafave, de Hague, Bernard McDaniel, de Saskatoon, Vincent McGeough, de Govan, Raymond Michaud, de Biggar, Jack O'Brien, de Kuroki, Alec Prytula, de Tway, William Quinn, de Prince-Albert, Marcel Ruest, d'Admiral, Desmond Rush, de Spiritwood, Francis Schneider, de Régina, Richard Sheehan, de Prud'homme, Innozenz Sperling, B.Ed., de Régina, Paul Stang, de Macklin, et Orest Zakrecki, d'Alvena.

Un pilote russe s'est évadé de l'URSS

STOCKHOLM — Un pilote de chasse russe de 22 ans, qui a fait atterrir, la semaine dernière, son chasseur Yak sur l'aérodrome de Tullinge à Sodertorn, a fait savoir aux autorités suédoises qu'il ne désire pas retourner en Russie.

Le pilote, dont le nom n'a pas été divulgué, est détenu sous l'autorité de l'état-major de la défense suédoise.

On a refusé l'accès de l'aérodrome à 3 représentants de l'ambassade soviétique qui voulaient interroger le pilote.

L'avion était complètement équipé. Il était armé de deux canons de 20 millimètres et pourvu du matériel le plus moderne, y compris des instruments de radio. L'avion a accompli un atterrissage parfait, mais il a donné sur une roche et a capoté.

Bellegarde

Baptême

Le 22 mai, Joseph-Emile, fils d'Emile Cop et de Rita-Alphonsine Godenir, né le 11 mai. Parrain, Joseph Godenir, grand-père; marraine, Anna Godenir (née Martin), grand-mère.

Sépulture

Le 20 mai, avaient lieu, en notre église, les funérailles de Léon Henrion, décédé pieusement le mercredi 18, après une longue et douloureuse maladie. Le défunt était né le 4 mars 1880, à Orgeo, dans le Luxembourg belge. Arrivé en 1910, il s'était établi dans notre paroisse à quelques milles au sud-ouest de Redvers, sur une terre qu'il cultiva, aidé de sa soeur, Louise, pendant bien des années. Mais, il y a deux ans, sentant le poids de l'âge et rongé déjà par la maladie qui finit par l'emporter, il avait cédé sa ferme à Marcel Fréçon, et s'était retiré dans notre gracieux village, toujours accompagné de sa soeur qui lui était toute dévouée.

Homme tranquille et pieux, il édifiait tout le monde par son assistance presque quotidienne à la messe et la réception fréquente des sacrements. Il ne faisait pas de bruit, mais aucune oeuvre ne faisait appel en vain à sa générosité; ses voisins non plus.

Les funérailles ont donné lieu à une touchante manifestation religieuse à laquelle ont assisté un bon nombre d'amis du défunt et de sa soeur.

La levée du corps et la conduite au cimetière furent faites par M. l'abbé P.-E. Béchard, vicaire M. le curé avait tenu, malgré la fatigue, à chanter la messe et l'absoute, par amitié pour le cher défunt.

Les porteurs étaient: MM. Louis Claude, Joseph Claude, Félicien Henrion, Louis Moreau, François Naviaux, Arsène Frankard, parents ou voisins d'autrefois.

A sa soeur, à son frère et neveux en Belgique, à ses cousins ici, nos plus sincères condoléances.

Ça et là

Revenu de l'hôpital de Redvers: Joseph Moreau. Egalement Mme Peters qui fait un séjour chez sa fille, Mme Henri Wilvers, ici à Bellegarde.

Salomon Roussel, jr, et Lucien Renard sont revenus bien portants de l'hôpital des Soeurs Grises, à Régina, où tous les deux avaient subi une sérieuse opération.

André Sylvestre est parti à Régina chercher son épouse (Marie George) qui a subi, elle aussi, une grave opération. L'accompagnaient: sa belle-mère, Mme Alphonse George, sa belle-soeur, Mme Félix Sylvestre (née Hermine Lamotte) et Mme Alphonse George, jr, (née Cécile Stringer), qui doivent visiter Félix Sylvestre, déjà en bonne voie de guérison, et Léon Stringer, frère de Cécile, malade à l'hôpital. Ce dernier a été victime d'un triste accident, pendant qu'il réparait la toiture de sa maison. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Sont partis également à Régina: Paul Wilvers et son épouse (Alphonsine Martin), Eloi Wilvers et son épouse (Marie-Anne Landry).

René Fréçon et Emile Cop sont allés à St-Boniface chercher le bébé d'Emile Cop, né à l'hôpital de cette ville. Les accompagnait: Marie Chester (Martin). En revenant ils ramenaient la jeune maman (Rita Godenir) et Mme Jules Demetz (née Martin).

Visiteurs de la chère Sr Gertrude-de-Madeleine: Lucien Marcotte, garagiste; Noël Marcotte, Rolande Marcotte, Mme Joseph Hébert (Rose-Alma Marcotte), Mme Lévis Hébert (Gertrude Marcotte), et Mme Camille Forest, (Juliette Marcotte), tous frères et soeurs de notre bonne religieuse, et tous de St-Malo, Man. Tous les six sont venus, avant de partir, rendre visite à notre curé, qui avait été à St-Malo du temps de ce bon M. Macaire. Notre curé les a chargés de ses meilleurs souvenirs pour leur curé actuel, M. l'abbé G. Poitras, qu'il avait connu du temps que, tout jeune encore, ce dernier était curé de Manitou, Man.

Sont allés à Grande-Clairière visiter parents et amis: M. et Mme Henri Bauche, (Odile Mahin) leur fille, Lucie Bauche, et une amie, Lucie Martine. Nous avons été heureux d'avoir par eux des nouvelles de nos amis de Grande-Clairière, en particulier de Mme Cyrille Delaite et de M. Gaston Boulanger. Salut à ces deux pionniers!

Sont allées en retraite fermée à St-Boniface 16 filles de notre Ecole Supérieure: Marcelle Lapierre, Aline Bonneteau, Simone Wilvers, Réjeanne George, Rolande Sylvestre, Jacqueline Paulhus, Pearl Gervais, Paula Martin, Marie Guétré, Nathalie Paulhus, Georgette Paradis, Florence Sylvestre, Georgette Mahin, Cécile Bauche, Anita Buissé, Maria Pierrard. La Rév. Sr Supérieure, Sr St-François d'Assise, les accompagnait. Trois hommes de grand dévouement les ont amenées dans leurs autos: Gilbert Mahin, Arthur Moreau, Ernest Buissé. Ce n'est pas, en effet, un petit voyage: 240 milles, 384 kilomètres! Et pour faire une retraite!

M. et Mme Joseph Godenir (Anna Martin), de Ponteix, jadis de la mission, (maintenant paroisse) de Billimun, ont renouvelé connaissance avec leur ancien et premier missionnaire, notre curé. Ce n'est pas d'hier. Cela les reporte aux années 1912-1924. On a parlé avec plaisir du temps jadis et des premiers colons de Billimun et de ce qui est aujourd'hui Mankota. Le temps a des ailes!

Un exemple à citer!

Dimanche dernier, Mme Arthur Moreau s'apprêtait à venir à la première messe avec toute sa belle petite famille. Malheureusement le camion refusa de démarrer. Ce que voyant, la maman dit à ses deux grands (?) garçons: Georges (9 ans) et Albert (8 ans): "Allez-vous en vite pour pouvoir communier". Prenant leurs jambes à leur cou (manière de marcher pas commode du tout) ces deux enfants firent, en courant souvent, les presque deux milles qui les séparent de l'église, s'approchèrent pieusement des sacrements, allèrent déjeuner chez Mme Francis Sylvestre et assistèrent à la messe comme deux vrais hommes. Bravo, les enfants!

Nos lauréates

Lucille George, fille de M. et Mme Edouard George, d'Antler, a été reçue garde-malade le 6 mai; Alma Gauthier, fille de M. et Mme Joseph Gauthier, également d'Antler, a été reçue le 10. La première a fait ses études à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg, la deuxième chez les Soeurs Grises, à St-Boniface. Alma passe quelques jours de vacances dans sa famille. Nos sincères félicitations à ces jeunes demoiselles pour le succès de leurs études.

Aux dernières nouvelles, on nous annonce que M. et Mme Auguste Revet accompagnent à Régina leur fils, Arsène, pour examen médical.

Chronique Internationale

(Suite de la troisième page)

politiques se rallient au mouvement pour que graduellement l'idée de fédération soit acceptée. Car on ne manquera pas de se rendre compte bientôt que 300 millions d'Européens unis dans une fédération permanente représenteraient une force politique incomparable. La Conférence internationale des Socialistes, tenue la semaine dernière en Hollande, a décidé, pour sa part, de faire tout son possible pour que le Conseil européen soit un succès et, sans la réticence des socialistes britanniques, les voeux de la Conférence eussent peut-être été favorables à un projet de fédération munie de pouvoirs définis.

Jusqu'ici, et c'est bon signe, des membres de tous les partis, sauf le parti communiste, ont participé à la campagne en faveur du Conseil européen. Des conservateurs comme M. Churchill, des socialistes comme M. Blum, des républicains populaires comme M. Schuman, se sont faits les champions du mouvement. Tous n'avaient évidemment pas les mêmes raisons, mais il ne fait aucun doute que la menace des communistes et l'influence considérable des Américains sur la politique européenne portent les hommes d'Etat européens à chercher une formule qui exprime avec force les aspirations de la vieille Europe.

André LAFLECHE.

La puissance illimitée de la radio, comme moyen de présenter la pensée catholique aux non-catholiques d'Angleterre, est soulignée par le R. P. Agnellus Andrew, O.F.M., directeur de l'Heure catholique de la B. B. C. "Une enquête a montré, dit-il, que 5 millions de personnes en Angleterre vont à l'église, tandis que 14 ou 16 millions écoutent les émissions de l'heure catholique".

Le miracle des roses se continue

(Suite de la première page)

Il dit que ses paroissiens voient les couronnes plusieurs fois par jour et les reconnaissent comme étant celles qui furent placées sur la statue il y a deux ans et l'année dernière également. Des photographies, prises à de courts intervalles, prouvent aussi que les couronnes sont les mêmes.

La presse anglaise (non catholique) a écrit de nombreux articles relativement aux déclarations d'hommes de science qui essaient de donner une explication à ce phénomène.

(La presse américaine a ignoré le fait, comme elle l'a fait, d'ailleurs, pour les grands événements de Lourdes et de Fatima.)

M. l'abbé Turner a déclaré qu'il pourrait amuser grandement un auditoire en leur disant certaines explications soumises par les savants. Il dit que le phénomène a provoqué des manifestations d'amour, d'admiration et de dévotion envers la sainte Vierge de la part de millions de personnes dans le monde entier. Il affirme qu'il y a eu des conversions, en Angleterre et à l'étranger. Elles lui ont été rapportées dans de nombreuses lettres. Des faveurs spirituelles et temporelles ont été obtenues. "J'en ai l'évidence documentaire", dit-il.

Heaton Norris est situé près de Manchester.



POUR VOUS, MESDAMES



Spécialement dédié à toutes les mariées de juin



Réfléchissez, chères jeunes filles, qui allez vous engager pour la vie! Mesurez la valeur des choses et des gens, ne cédez pas au caprice et aux entraînements, cherchez les qualités sérieuses, la solidité du jugement et des convictions religieuses. Songez que le mariage est une mission élevée, qui aura ses compensations et ses récompenses ici-bas en attendant celles d'en-haut.

Le plus beau jour de leur vie

La joue rose et tout sourires, la fiancée a fait le tour du viveir pour recevoir les félicitations d'usage et pour faire admirer le joyau fièrement arboré à l'annulaire de la main gauche. Cela se passait au réveillon de la Noël, cela aurait pu arriver par un beau soir de Pâques . . . Depuis, elle s'est remise de ses premiers émois et les jours filent la rapprochant des épousailles qui se feront en juin, le mois traditionnel.

Une fois la date fixée . . .

La date du mariage fixée, la fiancée se voit l'objet d'un siège en règle au sujet de la toilette du grand jour. Sans sourciller en souriant aimablement, (si elle le peut!) elle subit suggestions et conseils, quitte à en faire qu'à sa tête lorsqu'il faudra agir. Qu'elle soit de toute classe, de toute condition, la jeune fille qui se marie voudra presque toujours être habillée de blanc et en long. C'est tellement onéreux et peu pratique mais on ne peut pas ne pas comprendre son sentiment si on réalise que pour elle, ce jour est le plus beau dans sa vie. Elle agira donc selon sa fantaisie dans les limites d'une certaine sagesse et du bon goût toujours. Le voyage de noces, et depuis la guerre, l'épineuse question du logement, voilà encore matière à discussion.

Préparatifs

Les dernières semaines qui précèdent le grand jour, la future mariée ne s'appartient plus: elle est surtout à la société de ses parents et amis. Aux réceptions, le fiancé est exhibé, il s'y prête de bonne grâce généralement se disant que rien ne servirait de jouer le récalcitrant.

Il y a ensuite les showers et c'est le moment de le dire: une pluie de cadeaux s'abat sur la future. Ce sont les showers de verrerie, de toile, d'objets rares. Ces supposées affaires impromptues sont préparées en grand secret. Le moment arrivé, l'intéressée est discrètement avertie et doit quand même feindre la surprise; la plupart s'en tirent plutôt bien. Toutes ces réunions se terminent par un goûter où se croque sans vergogne autant du prochain que de petits fours et de sucreries. Pour sa part, la jeune fille est ravie: qui s'aviserait donc de bouder des cadeaux, expressions d'amitié, témoignages affectueux?

Et les fiancés?

A travers cette effervescence les fiancés parviennent à se rencontrer pour quelques rares moments d'intimité. Elle, souvent surexcitée, devient nerveuse. Lui, la voyant moins, se sent devenir irritable et tous deux soupirent après le jour qui les réunira.

Le grand jour arrivé

. . . Il arrive enfin! Ravissante, la mariée s'avance aux accents de la Marche Nuptiale. Bien en peine celui qui pourrait deviner les sentiments qui se pressent en arrière du front poli couronné de fleurs d'oranger. L'une est pleinement satisfaite, elle a enlevé le parti convoité de toutes ses petites amies; l'autre dont les nerfs exacerbés lui ont fait perdre la notion du temps, croit rêver quand elle se trouve agenouillée auprès de son fiancé. Quant au conjoint si modeste, il exulte intérieurement: ce mariage va le poser là où il fallait qu'il soit dans la société . . . C'EST LE PETIT NOMBRE QUI REALISENT PLEINEMENT LE GRAND GESTE QU'ILS VONT ACCOMPLIR: ILS VONT RECEVOIR UN SACREMENT QUI VA LES UNIR POUR LES JOIES ET LES TRISTESSES, DANS LE BONHEUR ET DANS LA SOUFFRANCE.

Le côté sérieux souvent négligé

Presque toute l'épuque des fiançailles s'est déroulée dans une ambiance sentimentale où les préoccupations matérielles rentraient pour une bonne part et il reste si peu de place pour les considérations, Fidélité et Devoir!

Pourquoi deux jeunes gens s'unissent-ils? Raison sociale, intérêt, désir de liberté et pour une certaine catégorie, la hantise de demeurer célibataires . . . Oh! sans doute beaucoup de mariages ont été bien préparés, avec amour, sous l'égide "confiance mutuelle". Des fiancés étudient ensemble et sérieusement à même la littérature publiée spécialement pour eux. Les cours de préparation au mariage sont suivis par un bon nombre, mais c'est précisément ceux qui ont le plus besoin de tels enseignements qui s'en privent.

Ce qui, par insouciance, n'a pas été approfondi ne peut l'être dans les quelques instants de l'office religieux. Des promesses sacrées ont été échangées mais au premier petit nuage au ciel conjugal, sur quoi s'appuyer quand tout cela est flou, sans consistance? Les fiancés qui désirent un avenir de paix et de bonheur ne pourraient-ils au moins, lire et méditer l'office de la messe de mariage? ils comprendraient mieux la portée du "oui" sacramentel prononcé au pied des autels.

R. LECLERC.
(La Petite Revue).

Prière de la mariée

Mon Dieu, mon coeur est rempli d'un bonheur si profond que je crains presque qu'il ne puisse durer. C'est aujourd'hui le jour de mon mariage. Je vous demande que la grande joie que j'éprouve ce matin ne soit jamais diminuée par les larmes du regret sur le grand pas que je vais faire dans quelques instants. Au contraire, que le souvenir de ce jour devienne plus doux et plus tendre à chaque anniversaire de cette date mémorable.

Vous avez mis sur ma route celui qui me semble être le compagnon idéal de ma vie. Faites-moi la grâce de le garder toujours aussi aimant et sincère qu'il l'est aujourd'hui. Que je sois pour lui une confidente, une aide, une amante, une étoile qui le guide lorsque les tentations, qui assaillent si fréquemment le coeur impulsif de l'homme, viendront l'ébranler.

Donnez-moi le don de rendre mon foyer aussi agréable que possible; que j'en fasse un lieu où l'on aime à se reposer, à s'aimer. Aidez-moi à en faire briller constamment la flamme. Rendez-moi, je vous en prie, assez courageuse pour envisager chrétiennement les épreuves de la vie.

Assistez-moi, en ce jour où je commence ma mission d'épouse, et rendez mon sentier uni tout le long de la route. Marchez avec nous jusqu'au terme de notre voyage.

O mon Dieu, bénissez ce jour de mon mariage. Sanctifiez ma maternité, si vous daignez m'accorder ce privilège. Et lorsque tous les charmes de ma jeunesse seront effacés et que les soucis et les épreuves auront imprimé leur trace sur mes traits, faites que le charme physique si éphémère soit remplacé par le charme beaucoup plus durable et supérieur de notre attachement, de la vie écoulée paisiblement en compagnie l'un de l'autre.

Et ainsi, puissions-nous marcher la main dans la main tout le long de la route. Et lorsque celle-ci s'assombrira, faites qu'ensemble nous l'illuminions du rayon de notre compréhension mutuelle, de notre bonheur, acquis dans l'amour réciproque et dans l'accomplissement du devoir.

O mon Dieu, telle est ma prière. Daignez, je vous en supplie, l'exaucer.



A propos de "Showers"

Parlons donc "showers", la manne de toutes les jeunes mariées, celle qui dépend de la pensée des bonnes amies et qui est selon celles-là, sucrée ou très amère. Car il ne faut pas seulement penser à faire plaisir, il faut songer à le faire avec tact et grâce.

D'abord qui doit donner un "shower"? Certainement pas la mère, les soeurs, les futures belles-soeurs ou les tantes de la fiancée. Seules ses amies ont droit à cet honneur qui peut facilement devenir un embarras pour la jeune fille que l'on veut honorer s'il n'est pas organisé de façon à ne froisser personne.

Combien ont été blessées à cause d'une amie qui a invité à la légère ses propres amies au lieu de celles de la fiancée, ou qui a invité la ville entière pour une réception qui doit toujours être des plus intimes.

Combien sont tentées de refuser de telles invitations, mais sont, pour leur malheur, trop polies! Et comment embarrassée sera la fiancée de rencontrer tous ces gens qu'elle connaît à peine!

Naturellement il y a celles (les fiancées et les mères), pour qui les "showers" ne sont plus les réceptions intimes et agréables qu'elles étaient, mais des moyens de faire quelques dollars. Le sentiment n'y trouve plus de place. Donc plus de monde on invite, plus d'argent on demandera, plus on collectera et qu'on en pense ce qu'on voudra!

Je place le "shower" de dollars, ce qu'on appelle le "Greenback Shower" dans la catégorie de ceux qui sont destinés plus à grossir la bourse de la fiancée, que de lui laisser le souvenir plaisant de ce jour où de bonnes amies lui ont fait une petite fête, lui ont donné des petits cadeaux, joliment choisis mais souvent peu coûteux.

Il faut se rappeler qu'avant de recevoir pour une amie, on doit demander son opinion au sujet du "shower" qu'on a l'intention de lui offrir. Soyez certaines que si c'est un "shower" du genre de celui que je viens de décrire, ce n'est pas la personne qui reçoit qui est la plus responsable.

Pour les "showers" de tasses, faisons simplement attention aux gens que nous invitons... au prix où en est la porcelaine maintenant!

Et puis si vous voulez vous amuser, donnez un "shower" de cuisine: dans un grand panier (un panier à linge si possible) les amies placent leurs boîtes de conserves (légumes, poulet, fruits, soupes), les plats, les linges à vaisselle, les poëles et les fait-tout, ou une batterie de cuisine complète.

Conclusion: ne donnez pas un "Greenback Shower" si vous ne voulez pas voir arriver vos invitées brandissant un parapluie!

Jacqueline DELANEY.

Quel genre de voyage de noces choisirez-vous?

Les jeunes fiancées qui projettent de faire des voyages de noces cette année tiendront compte des conseils fournis par les femmes mariées des Etats-Unis. Une petite enquête menée chez les différentes catégories d'épouses a donné les résultats suivants:

L'avis de 30 pour-cent se lit ainsi: "Dépensez tout l'argent que vous avez et faites un voyage de rêves dont vous vous souviendrez toute votre vie". Un nombre moins considérable, 19 pour-cent, croit tout le contraire. Elles disent: "Ménagez vos sous. Le mariage n'est pas une partie de plaisir et vous êtes mieux d'y penser". Presque la moitié, 48 pour-cent, croit à la modération.

"Aimez-vous disent-elles, mais souvenez-vous que vous devez garder assez d'argent pour payer votre électricité quand vous reviendrez et que le choc de plonger d'un hôtel de luxe dans un plat à vaisselle est plus que n'en peuvent endurer la plupart des nouvelles mariées".

Toutes conviennent qu'il s'agit surtout de s'éloigner de sa famille et de ses amis, "aussi loin que possible". Plusieurs recommandent un voyage de noces de quelques jours seulement avec un plus long voyage quand la période initiale d'adaptation est terminée. Mais elles ajoutent: "N'attendez pas trop longtemps. Vous ne ferez peut-être jamais ce voyage si vous attendez, et vous ne voulez certainement pas emmener d'enfants en voyage de noces!"

Préceptes pour faire bon ménage

Pour la femme

1. Ne soyez pas extravagante.
2. Tenez votre maison bien propre.
3. Ne vous laissez pas aller à perdre tout charme et tout attrait.
4. Ne soyez pas jalouse.
5. Ne passez pas tout votre temps avec votre mère.
6. Appliquez-vous à préparer des repas appétissants et . . . qui soient prêts à l'heure!
7. Ne diminuez pas le prestige de votre mari.
8. Souriez. Soyez attentive. Ne Ne soyez pas indifférente.
9. Ne parlez pas toujours de vos tracas, de vos ennuis.
10. Ne vous opposez pas à la discipline de votre mari à l'égard des enfants.

Pour le mari

1. Ayez la générosité de vos moyens.
2. Ne vous mêlez pas de questions purement féminines et ne critiquez pas la mise de votre femme.
3. Soyez gai. Rien ne porte plus sur les nerfs d'une femme fatiguée que la rentrée d'un mari taciturne.
4. Traitez votre femme avec beaucoup d'égards, surtout lorsqu'elle est épuisée, enceinte, malade.
5. Faites-lui la cour; sortez avec elle fréquemment, lorsqu'elle le désire.
6. Ne la grondez pas à propos de tout.
7. Ne prenez jamais de pensionnaires.
8. N'installez pas votre demeure trop près de celle de votre famille ou de la sienne.
9. Soignez votre tenue et soyez toujours propre.
10. Soyez bon et juste envers vos enfants.

Le Courrier de Louise

Q. — J'ai lu dans votre courrier, il y a quelques mois, certains renseignements au sujet de la façon de faire un testament. Vous disiez que vous y reviendriez, mais je n'ai rien vu depuis lors. J'imagine que lorsque vous le ferez, vous nous direz que la meilleure manière est de consulter un avocat. Moi, je voudrais savoir la meilleure manière de le faire sans cela, car il coûte toujours trop cher pour dire "bonjour" à un avocat. Nous lui devons déjà beaucoup d'argent. Merci. — UN QUI VOUDRAIT SAVOIR.

R. — La seule raison qui nous a fait suggérer à nos lecteurs et lectrices de consulter leur avocat quand ils ou elles voulaient faire leurs testaments est la prudence. Pour qu'un testament soit valide, il faut qu'il soit fait selon certaines règles; sans cela, il est nul et les volontés que l'on y exprime ne comptent qu'en autant qu'elles s'accordent avec les règlements qui gouvernent les cas de gens qui meurent sans testament. Cela change souvent bien des choses. Si votre testament n'est pas compliqué, vous pouvez toujours acheter, chez un papetier, une formule que vous n'aurez qu'à remplir, ou encore, vous pouvez l'écrire de votre propre main, le dater, et le signer devant deux témoins désintéressés qui signeront ensuite en présence l'un de l'autre.

N'oubliez pas que si votre testament est mal fait, il en coûtera très cher à vos héritiers pour rectifier vos erreurs, si toutefois, ils le peuvent.

Maintenant, un mot au sujet de votre insinuation concernant les avocats:

Quelle que soit votre condition sociale, je suis certaine que vous réclamez le juste paiement de votre travail. Ne reprochez donc pas trop aux avocats de faire de même. Quand vous visitez d'autres professionnels, vous les payez bien. Ils ont passé de longues années aux études, et doivent rencontrer leurs dépenses de bureau, etc. Ne leur en veuillez pas trop de vouloir aussi gagner honnêtement leur vie . . .

* * *

Q. — Nous sommes deux jeunes filles récemment sorties de l'hôpital. Le jour de notre sortie, un jeune homme que nous connaissons depuis longtemps nous offrit de nous reconduire chez nous. Pour moi, il ouvrit la porte de derrière de sa voiture; ensuite, il prit sa place au volant. Mon amie ouvrit elle-même la porte de devant et prit place à ses côtés. Laquelle préfère-t-il, pensez-vous? Merci. — MLLE A.X.

R. — Je ne saurais me prononcer au sujet de la préférence que ce jeune homme a pour l'une de vous sans avoir des faits plus saillants et plus concrets. En ouvrant pour vous la porte de sa voiture, il s'est montré poli. Votre amie, elle, ouvrit elle-même la porte et se plaça à côté de lui — évidemment, elle ne pouvait le laisser seul sur la banquette comme un chauffeur. Si ce jeune monsieur ne vous recherche pas ni l'une ni l'autre maintenant, vous ne pouvez que conclure qu'il s'est simplement montré obligeant à votre égard en vous ramenant de l'hôpital.

* * *

Q. — Je fume un peu et on me dit que je peux me faire mal juger. Qu'en pensez-vous? Je ne voudrais pas perdre ma réputation, mais j'aime bien griller une cigarette de temps à autre.

R. — Vous n'exposez pas votre réputation, mais votre santé. L'habitude de la cigarette peut y nuire, si vous venez à en abuser.

* * *

Q. — J'ai taché des souliers de suède noirs avec de la sauce grasse. Pourriez-vous me recommander un moyen de faire disparaître ces taches?

R. — Essayez de l'eau chaude, c'est-à-dire frottez les taches comme il faut avec un linge imbibé d'eau chaude et laissez sécher. Ensuite nettoyez les souliers comme d'habitude. Si cela ne vous donne pas de bons résultats, apportez-les à un nettoyeur.

Q. — Quel est le montant des dépenses pour un cours d'été qui donne un permis pour enseigner un an?

Combien coûte le cours d'Ecole Normale régulier?

Faut-il pensionner à Tuxedo? Merci beaucoup. — ANNE-MARIE.

R. — Les autorités de l'Ecole Normale me disent que le coût du cours d'été est de trente et un dollars: trente dollars ($30) de pension à la résidence et un dollar pour le cours. Il faut résider à Tuxedo.

Pour le cours complet qui dure dix mois, vous devez payer: $300 de pension à la résidence — je ne crois pas que vous soyez obligée de rester là, mais le prix est bien raisonnable de nos jours — et $57 pour le cours. Si vous désirez plus de renseignements, vous n'avez qu'à écrire à: The Registrar, Normal School, Tuxedo, Manitoba.

* * *

Q. — Pourriez-vous me dire quel avenir peut avoir une jeune fille qui désire se perfectionner dans la peinture?
ANGELIQUE C.

R. — Si elle a un véritable talent, elle peut se créer un très bel avenir. Pour s'en assurer, elle n'a qu'à soumettre de ses dessins à la "Winnipeg School of Art", rue Kennedy, Winnipeg. On lui dira si son talent mérite qu'elle le développe davantage. Si on lui conseille de le faire, elle pourra y suivre des cours. L'art commercial est très rémunératif de nos jours, et l'avenir de ceux qui s'y adonnent est beau.

* * *

Q. — Quelle est l'abréviation des mots "Révérend et Révérende"? Que veut dire le nom de Wayne? Y a-t-il un saint de ce nom? Merci. — FLORE.

R. "Rév." sert très bien pour les deux, mais il est plus poli de ne pas mettre d'abréviations en adressant les lettres.

Le nom de Wayne est un nom de famille et n'a pas de signification précise. Je ne crois pas qu'il y ait un saint de ce nom.

* * *

Q. — Voulez-vous, s'il vous plaît, me répondre par l'entremise de votre courrier dans le journal? Lorsqu'une veuve écrit des lettres, doit-elle signer le prénom de son mari défunt ou signer le sien? Quel est l'étiquette en ceci? Merci.
UNE ABONNEE.

R. — Une veuve signe comme elle l'a toujours fait depuis son mariage: Marie-Jeanne X . . . et ensuite en dessous: Madame Jacques X . . ., entre parenthèses.

Par contre d'autres prétendent qu'une femme doit simplement signer, avant comme après son veuvage, son propre prénom, suivi du nom de famille de son mari. Ex.: Mme Marie-Jeanne X.

Si, toutefois, elle écrivait à une personne qui connaît seulement son mari et qui ne la connaît pas elle-même, dans ce cas, elle se servirait tout naturellement du nom de son mari en le faisant précéder du mot "Madame".

L O U I S E.

La maison de notre bonheur

Je la voudrais petite et pareille pourtant
Au grand rêve qu'un soir conçurent nos tendresses;
Elle aurait la douceur des retraites d'amants,
Mais nous n'y goûterions que de sages ivresses.

Il ferait toujours clair! Un éternel printemps,
A chaque matin neuf verserait ses promesses,
Et, plus blanches encor que des âmes d'enfants,
Des fleurs, beaucoup de fleurs, l'embaumeraient sans cesse.

Le sentier y menant serait ombreux et frais,
Mais si petit, Amour, que parfois, il faudrait
Se frôler en marchant . . . Et ce serait encore

Un peu plus de richesse à cacher pieusement
Dans la chère maison de nos bonheurs fervents,
Où les jours ne seraient que de longues aurores . . .

Pascale FRANCE.

Juin. Nous sommes à l'époque des beaux mariages. C'est le mois par excellence, chanté par les poètes, pour les unions conjugales.

De tous ces mariages, combien réussiront? Tout dépendra des raisons qui auront motivé ces unions et poussé les coeurs dans cette voie.

Règles d'étiquette pour un mariage

Nous voici à l'époque des mariages. C'est pourquoi nous avons cru bon à ce temps-ci de l'année, d'offrir à nos lectrices un article assez détaillé sur les principales règles d'étiquette à suivre à l'occasion d'un mariage. Cela rend toujours service; c'est pourquoi nous conseillons à celles qui liront ces lignes de les conserver, comme référence, soit pour conseiller celles qui désirent quelque renseignement à ce sujet, soit pour elles-mêmes, si le cas se présente.

Q.—Quand doit-on annoncer ses fiançailles?

R.—Les fiançailles ne doivent pas être annoncées trop longtemps d'avance, surtout si c'est par la voix des journaux. On annonce l'événement quand la date du mariage est fixé, pas plus de six semaines avant; aujourd'hui, on annonce 15 jours ou 3 semaines avant, quand bien même les jeunes gens auraient été fiancés depuis assez longtemps.

Faire-part

Environ un mois ou deux avant la célébration du mariage, les parents de la future épouse envoient les faire-part aux personnes qu'ils désirent inviter au mariage. Ces invitations peuvent être envoyées également à des religieux, prêtres, religieuses, etc.

Il convient d'envoyer des faire-part ou invitations à **tous** les frères et soeurs des futurs époux, quelles que soient les circonstances, les petites "froideurs" qui pourraient exister entre les deux familles, et aussi s'il est évident que les parents invités ne pourront se rendre au mariage, en raison de la distance ou de la maladie.

Choix des filles d'honneur

C'est le privilège de la future épouse de choisir qui elle veut comme filles d'honneur. Elle en avertit les intéressées assez longtemps à l'avance afin qu'elles aient amplement le temps de confectionner leur toilette. Celle-ci doit être en rapport avec la robe de la mariée; s'il y a plus qu'une fille d'honneur, elles doivent s'entendre entre elles quant au choix du tissu et de la couleur de leurs robes, afin qu'elles s'harmonisent bien entre elles. Ce sont les filles d'honneur qui défraient elles-mêmes le coût de leur toilette.

Entrée à l'église

Le marié, son témoin, et le garçon d'honneur se rendent les premiers à l'église, et vont se placer aux prie-Dieu qui leur sont assignés.

Les filles d'honneur viennent ensuite. Elles entrent une à une précédant immédiatement la mariée. S'il y a une dame d'honneur, elle est la dernière à entrer, avant la mariée. La petite bouquetière précède la procession, ou bien elle se place entre la dame d'honneur et la mariée.

La mariée entre la dernière, au bras gauche de son père ou de son représentant, et se place au prie-Dieu, à gauche de son futur époux.

S'il y a plusieurs filles d'honneur, la première se place à gauche de la mariée, la deuxième à gauche de la première fille d'honneur, etc. De même, le premier garçon d'honneur se met à droite du marié, le deuxième à droite du premier, etc.

Pendant la messe, les filles d'honneur posent leur bouquet sur leur prie-Dieu. La première prend celui de la mariée et le met à l'endroit désigné près de la balustrade. Elle le lui redonne à la fin de la cérémonie.

Dans les bancs à l'église, les parents et amis du marié sont placés du côté droit, tandis que ceux de la mariée prennent place du côté gauche.



Sortie de l'église

Au sortir de l'église, la mariée, au bras droit de son époux, précède le cortège. Les filles et garçons d'honneur suivent, par couple, cette fois. Puis viennent les parents des époux, les amis et invités.

La place d'honneur dans une automobile est à droite, en arrière.

Réception

La réception qui suit le mariage a lieu habituellement à la résidence des parents de la mariée. On y sert le vin, quelques sandwiches avec hors-d'oeuvre, des petits gâteaux, du café et enfin le gâteau de noces.

Diner

Si on le préfère, on sert le dîner aux invités les plus intimes. Dans ce cas, il convient de préparer des mets plus élaborés, chauds, de préférence. S'il y a un prêtre pour bénir la table, il prend place en face des mariés. A la droite du curé ou du prêtre, la mère de la mariée avec le père du marié; à sa gauche, la mère du marié, avec le père de la mariée.

Vis-à-vis le prêtre, comme nous l'avons dit, les époux, ayant, à leurs côtés, les filles et garçons d'honneur.

Autres détails

C'est le marié qui paie pour toutes les fleurs. Le garçon d'honneur n'est nullement tenu à offrir un cadeau à la jeune fille qui l'accompagne.

S'il y a une réception, on ne s'arrête pas à la porte de l'église pour offrir les voeux aux époux, embrasser la mariée, etc. On attend d'être parvenu au lieu de la réception pour cela.

Si l'on connaît intimement la nouvelle épouse, on l'embrasse; sinon, on lui donne simplement la main, en lui offrant ses félicitations et ses meilleurs voeux de bonheur. On donne la main au marié également.

Trop souvent, le jour du mariage, on oublie une catégorie de personnes, qui pourtant aident grandement à rehausser la cérémonie. Je veux parler de l'organiste et des chantres. Il convient absolument de les inviter à la réception, ou si ce sont de parfaits étrangers — comme cela se rencontre parfois dans les villes — le marié leur offre un honoraire ou au moins un cadeau.

Un déjeuner de noces

Pour 50 personnes

Café: une livre de café, ½ c. à thé de sel, 2½ gallons d'eau.

Sucre: environ 2 livres de sucre en cubes.

Crème: 1½ pinte pour 50 tasses de café.

Crème glacée: une pinte servira 10 à 12 personnes.

Pain pour sandwiches: un pain à sandwich de 3 livres donne environ 60 tranches.

Beurre et garniture pour sandwiches: allouer environ ½ livre de beurre et 1 livre de garniture à sandwich par pain de 3 livres.

Salade au poulet

4 gros poulets coupés en dés
4 boîtes de pois verts
4 tasses de céleri coupé fin
4 tasses de mayonnaise
½ tasse de cornichons coupés fin
2 boîtes d'asperges
Laitue, persil, sel et poivre.

Faire cuire les poulets, les couper en dés ainsi que le céleri; mélanger avec les pois verts, les cornichons et les assaisonnements. Joindre la mayonnaise. Déposer sur des feuilles de laitue; décorer d'asperges et de céleri.

Sandwiches au poulet

A deux tasses de poulet cuit, haché fin, ajouter 1 tasse de céleri coupé fin et, si on le désire, ¼ tasse de noix pécanes. Mouiller avec de la mayonnaise et assaisonner de sel, poivre et un peu de persil haché. Donne 3 tasses: suffisamment pour 30 sandwiches.

Sandwiches roulés aux asperges

Ingrédients: pain, bouts d'asperges, beurre, persil.

Défaire le beurre en crème; beurrer légèrement les tranches de pain; enlever les croûtes. Rouler, en s'aidant d'un linge humide, chaque morceau de pain sur lequel on a mis, au préalable, un bout d'asperge. Maintenir les sandwiches dans le linge mouillé pendant quelques minutes pour qu'ils gardent bien leur forme. Couper les bouts. Décorer chaque rouleau d'un bouquet de persil.

Sandwiches au fromage olives et noix

A deux boîtes de fromage à la crème de 4 onces, ajouter ½ tasse de noix hachées. Bien mélanger. Donne environ 3 tasses.

Délices aux cerises

3½ tasses de farine tamisée
3 c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel
16 c. à soupe de beurre et shortening mélangés
1½ tasse de cassonade
2 oeufs
¾ tasse de cerises confites
2 c. à thé de vanille

Mesurer la farine et la tamiser avec la poudre à pâte et le sel.

MENU

Champagne
Olives — Céleri
Salade au poulet
Petits pains
Sandwiches assortis
Petits fours secs
Petits fours glacés
Crème glacée
Café
Pastilles de menthe
Amandes salées
Punch

Défaire le beurre en crème avec le shortening et ajouter graduellement le sucre. Battre les oeufs et les ajouter. Joindre les cerises, les noix et la vanille. Ajouter graduellement les ingrédients secs et, si nécessaire, ajouter de la farine pour faire une pâte qui ne colle pas. Donner la forme de rouleaux, environ 2 pouces de diamètre. Envelopper dans du papier ciré et déposer au froid. Couper en tranches minces et cuire sur une tôle graissée, au four chaud (425°F.) environ 6 minutes. Donne 8 à 10 douzaines de biscuits.

Mokas

3 jaunes d'oeufs
1 tasse de sucre
3 blancs d'oeufs
1 tasse de farine
1 c. à soupe de jus de citron
1 c. à thé de poudre à pâte.

Battre les jaunes d'oeufs; ajouter graduellement la moitié du sucre. Joindre le jus de citron. Battre les blancs d'oeufs en neige et ajouter le reste du sucre. Mêler cette meringue par cuillerées à la première préparation. Tamiser la farine trois fois avec la poudre à pâte. Incorporer au mélange sans trop brasser. Cuire dans une lèchefrite recouverte d'un papier beurré, à four modéré, environ 15 minutes. Laisser refroidir le gâteau dans la lèchefrite. Séparer en petits carrés bien réguliers. Recouvrir de glace moka et décorer.

Glace moka

½ tasse de sucre
2 blancs d'oeufs
8 c. à soupe de beurre dessalé
2 c. à thé d'essence de café.

Faire prendre à feu doux les blancs d'oeufs et le sucre en fouettant constamment. (Arrêter la cuisson lorsque la préparation adhère suffisamment à la casserole pour que l'on puisse la retourner sans en renverser le contenu). Faire tiédir. Incorporer par petite quantité au beurre défait en crème. Tourner vivement. Ajouter, peu à peu, l'essence de café. Recouvrir les mokas.

Gâteaux nuptiaux

1 tasse de beurre
2 tasses de sucre
4 jaunes d'oeufs
1 tasse de lait
1 tasse de farine de blé d'Inde
2 tasses de farine
2 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de zeste de citron
4 blancs d'oeufs.

Défaire le beurre en crème; ajouter graduellement une tasse de sucre avec les jaunes d'oeufs. Mêler. Ajouter le lait alternativement avec les farines et la poudre à pâte tamisées. Ajouter le zeste de citron. Joindre les blancs d'oeufs battus en neige. Cuire dans de grandes lèchefrites beurrées et enfarinées. Couper en carrés. Tremper dans le fondant et décorer d'une dragée d'argent.

Fondant

2 tasses de sucre
1 tasse d'eau chaude
¼ c. à thé de crème de tartre
2½ tasses de sucre en poudre.

Faire cuire le sucre, la crème de tartre et l'eau jusqu'à 225°F. Ajouter le sucre en poudre tamisé dans le sirop. Prendre les petits gâteaux, les tremper dans la glace, les égoutter sur un gril. Décorer.

Punch aux fruits
(Pour 50)

2 tasses de sucre
1 tasse d'eau
1 tasse de thé infusé
1 pinte d'eau de siphon
2 tasses de sirop de fruit
1 tasse de jus de citron
2 tasses de jus d'orange
2 tasses de jus de pamplemousse
1 tasse de cerises au marasquin
Eau glacée.

Faire bouillir le sucre et l'eau 5 minutes, ajouter le thé, le sirop de fruit et le jus. Laisser reposer 30 minutes et ajouter l'eau glacée pour avoir 1½ gallon de liquide. Ajouter les cerises et l'eau de siphon. Verser dans un bol à punch dans lequel on aura mis un gros morceau de glace.

Le mariage est le lien indissoluble, engageant toute la vie. Il n'y a donc rien de mesquin à peser ses chances de bonheur, à réfléchir sur les avantages, à sonder les coeurs, à chercher les mérites durables.

Souhaitons que les mariages de juin soient surtout des coalitions d'âmes, des unions spirituelles où il y a deux époux dans une même conscience et dans un même devoir.

Propos agricoles

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Le sol et notre pain quotidien

(suite)

Pour maintenir la fertilité du sol, il faut combiner l'élevage avec la culture, ou la culture de plantes annuelles comme les céréales, avec la culture de plantes vivaces comme les plantes fourragères. L'herbe est pour le sol une couche protectrice, c'est un tonique et une nécessité. Les plantes fourragères sont des plantes vivaces, c'est-à-dire qu'elles se maintiennent d'année en année, elles prennent complètement possession du sol, le raffermissent, le lient ensemble, enfin, le restaurent à sa condition normale. Par leurs nombreuses racines, elles rattachent ensemble les particules de terre, et même si cette terre est bien travaillée, elle ne sera pas réduite en poussière, les grains seront groupés ensemble en petites mottes ou grumeaux de grosseur variable contre lesquels le vent n'a peu ou pas de prise. Cette cohésion des particules de terre, il faut la reconstituer périodiquement.

En outre d'être moins susceptible à être soulevé par le vent, un sol ainsi reconstitué par des plantes fourragères est en meilleure condition pour absorber une plus grande quantité d'eau et surtout pour l'absorber plus rapidement, ce qui est très important. Réduit en poudre le sol absorbe moins d'humidité parce que la couche de surface se transforme en une pâte quasi imperméable dès qu'elle vient en contact avec la pluie, l'eau s'amasse dans les baisseurs ou reste à la surface et se perd par l'évaporation. C'est ce qui explique que lorsque les sols sont devenus très friables, les pluies deviennent moins efficaces et il y a alors des pertes par évaporation et par coulage.

L'histoire démontre qu'un sol peut produire indéfiniment si l'on n'en abuse pas par une culture exclusive de plantes annuelles; les producteurs de blé d'Inde, de tabac, ont appris cette leçon à leurs dépens et depuis ont recours au seul remède qui est d'engazonner périodiquement le terrain pour quelques années.

Cette restauration du sol ne peut se faire toute en une seule fois; c'est un travail de longue main, mais il faut commencer avant qu'il ne soit trop tard. Il ne s'agit pas d'abandonner la culture du blé ou des céréales, mais de faire en sorte que le sol ne se détériore pas au point de devenir susceptible d'être soulevé par le moindre vent.

Pour faciliter cette restauration, il faut que les gouvernements et tous nos dirigeants y concourent. Il ne faudrait pas que les propriétaires exigent de leurs locataires d'ensemencer un maximum d'acres par année. Il faudrait plutôt que dans chaque contrat il y ait une clause pour assurer qu'une partie du terrain fût chaque année ensemencée avec des plantes fourragères. Cette reconstitution du sol doit être aidée et subventionnée parce que chacun de nous est concerné. Le citadin y a le même intérêt que le cultivateur: sans le sol, c'est la ruine pour tous. Tout ce que nous possédons: édifices, chemins de fer, ponts, ne nous serviraient à rien si nous perdions notre sol.

Un individu ne peut pas se protéger si les terrains avoisinants se soulèvent. Un sol qui normalement ne serait pas susceptible de se soulever finit par se désagréger si la tempête est générale dans le district. Ce soulèvement commence à l'endroit où le sol est le plus vulnérable pour s'étendre ensuite dans tout le champ et finalement à travers le pays. Cultiver en lisière, laisser des débris végétaux à la surface du terrain et toutes autres précautions aident mais ne peuvent pas suffire si le sol est dépourvu de matières végétales. Il faudrait engazonner sans retard les terrains les plus appauvris et les plus poreux.

La culture des plantes fourragères en vue de production de semences est un moyen de reconstituer ces sols; dans ces dernières années cette production est devenue rémunératrice. Pour la récolte de 1948, nous avons exporté 55 millions de livres de graines de luzerne, trèfle, brome, etc. Les prix sont plus élevés que jamais, ils n'ont pas fléchi depuis la dernière guerre. Cela est dû en partie au fait qu'aux Etats-Unis on a entrepris ce même travail de restauration, particulièrement dans le "dust bowl" américain. On peut compter que la demande de semences de plantes fourragères sera bonne pour plusieurs années. Cette production de semences aide à l'accumulation d'approvisionnements de foin pour les années de sécheresse. Les trèfles et les luzernes ont aussi l'avantage de pouvoir puiser l'azote de l'air et de fixer au sol cet élément de fertilité qui donne de la vigueur aux plantes.

Nos sols donnent des signes de fatigue; il faut les restaurer en cultivant des plantes fourragères, c'est la chose qui s'impose et qui devrait attirer l'attention de tous.

Arthur DUMAIS.

Pension pour les vieillards du Yukon

OTTAWA — Environ 120 personnes âgées et aveugles, dans le territoire du Yukon, auront droit de toucher des pensions en vertu d'une entente entre le Yukon et le gouvernement fédéral. C'est ce qu'a fait savoir, récemment, le ministre de la santé et du bien-être.

Ces personnes recevront la pension de base de $30 par mois, dont 75 pour-cent seront payés par le gouvernement fédéral. L'entente, signée par M. J. E. Gibben, commissaire pour le territoire du Yukon, fait passer, pour la première fois, ce territoire parmi les provinces qui profitent de la loi des pensions aux vieillards adoptée en 1927.

Le ministère dit que l'entente a été conclue avant les récents amendements à la loi des pensions aux vieillards qui a haussé de $30 à $40 par mois la base maximum des pensions auxquelles le gouvernement fédéral contribue.

Aide aux vocations sacerdotales



Cette photo prise à l'occasion de la session de clôture de la convention de l'organisation Serra International, récemment tenue à San Francisco, représente, de gauche à droite: **M. J. Frank Barret**, de San Francisco, président à la retraite, **S. Exc. Mgr John J. Mitty**, archevêque de San Francisco, et **M. Thomas Reilly**, de Houston, Tex., nouveau président élu. Fondée dans le but de favoriser le développement des vocations sacerdotales, l'organisation se compose d'hommes d'affaires et de profession et reçut son nom en souvenir du Père Junipero Serra, missionnaire pionnier de la Californie, dont la cause de béatification a été introduite à Rome. (NCWC)

Hommage d'un sénateur aux Canadiens français

EDMONTON — L'hon. sénateur W. A. Buchanan a lancé un appel de relations plus intimes entre les Canadiens de langue française et de langue anglaise, comme moyen de réaliser l'unité nationale au pays.

Le sénateur Buchanan, qui est éditeur du **Lethbridge Herald**, parlait à une cérémonie qui s'est déroulée à l'Université de l'Alberta alors qu'il reçut, en compagnie de Mgr Ferdinand Vandry, recteur de l'Université Laval de Québec, un doctorat honoris causa.

"Il y a chez nous une leçon pour ceux qui croient que la langue anglaise est tout ce dont nous avons besoin, a dit le sénateur. A mesure que le monde devient moins vaste et que nous nous rapprochons de peuples qui parlent d'autres langues, nous ne pouvons arriver à une connaissance complète de l'Europe et de l'Amérique du Sud sans savoir des langues comme le français et l'espagnol. . ."

"Nous pouvons adopter un point de vue étroit et dire qu'il ne devrait y avoir au Canada qu'une seule langue, mais la connaissance de notre histoire nous fait reconnaître que pour nous lier avec une grande partie de la population de là-bas (le Québec), il devient nécessaire de comprendre le français".

"Nous réclamons l'unité nationale. Comment l'atteindre si nous sommes incapables de nous mêler plus intimement avec nos compatriotes canadiens-français? A dire vrai, les Canadiens français, si l'on se place au point de vue du nombre, nous dépassent pour ce qui est de la connaissance des langues", a poursuivi le sénateur albertain.

Pas de race supérieure

Le sénateur Buchanan a dit qu'il insistait sur la question linguistique parce qu'il était désireux de voir la compréhension et les bonnes relations exister entre les deux plus vastes groupes ethniques de la population canadienne.

Il demanda aux Canadiens de faire fi des questions de race et d'enlever de leur esprit, si tel est le cas, l'idée d'une "race supérieure".

"Même ici au Canada, a continué M. Buchanan, j'ai le regret de constater qu'on tire la "ligne de couleur", parce que, surtout, nous avons des gens étroits d'esprit parmi nous qui croient appartenir à une race supérieure".

"Ne soyez pas si sûrs de cela".

"Par exemple. Qui réussit à concilier les belligérants en Palestine? C'est un éducateur nègre du nom de Bunche, le petit-fils d'un esclave".

"Ne perdez jamais de vue le fait que, tandis que vous devez faire votre vie, vous êtes des associés dans la grande tâche de créer un Canada qui se distinguera dans le monde par sa grandeur, son intelligence, sa progressivité et sa reconnaissance des vraies valeurs humaines".



Q.—A qui un laïc doit-il s'adresser pour avoir la permission de lire un livre à l'index?

R.—a) S'il s'agit d'un livre mis à l'index par le Saint-Office, il doit s'adresser au Saint-Office lui-même, ou encore — ce qui est plus pratique et plus dans l'ordre — à son **Ordinaire**, (c'est-à-dire, son évêque ou son remplaçant) qui de droit commun peut accorder à ses ouailles la permission, dans des cas particuliers et urgents, pour des motifs sérieux. Souvent l'évêque aura reçu du Saint-Siège des facultés spéciales l'autorisant à permettre d'une façon habituelle à tel ou tel de ses diocésains la permission de lire certains livres prohibés par Rome.

b) S'il s'agit d'un livre mis à l'index par l'évêque du lieu, un laïc doit s'adresser à lui, à son remplaçant ou à son successeur pour avoir l'autorisation désirée.

Note: Tout laïc fera bien de faire passer ses demandes en cette matière par son curé.

Q.—Jésus s'est-il communié à la dernière Cène?

R.—La chose reste discutée.

a) S. Jérôme, S. Augustin, S. Thomas, Bossuet et tant d'autres soutiennent que oui. Leur unanimité semble déjà leur donner raison. Puis, n'était-il pas naturel que Jésus serve ici d'exemple à ses nouveaux prêtres, comme sur d'autres points? qu'il incite les apôtres à vaincre l'appréhension naturelle de boire le sang d'un humain en y trempant ses lèvres le tout premier?

b) De sérieux exégètes modernes prennent la contrepartie. Les récits sacrés sont muets, disent-ils; même, ils insinuent le contraire. Jésus dit: "Prenez, mangez, buvez" et non pas: "Prenons, mangeons, buvons". Encore, la communion suppose deux personnes distinctes qui par elle s'unissent. Les raisons adverses sont chancelantes, ajoutent-ils: la traduction est plus hésitante que l'on ne le prétend; le Sauveur n'a pas en tout été le modèle de ses apôtres — Il n'a pas été baptisé, Il n'a pas parcouru l'univers, etc. — Les dehors ordinaires du pain et du vin enlevaient à la communion la répugnance que les apôtres pouvaient avoir de manger la chair et de boire le sang d'un homme.

Concluons: Sur cette question chacun est donc libre de douter ou de choisir le parti qui lui semble le plus évident.

Q.—Pourquoi l'évêque porte-t-il un anneau?

R.—Pour symboliser l'union intime du prélat à son diocèse. Au jour de son sacre, l'évêque devient, comme le Christ dont il est le vicaire, époux de cette portion du corps mystique dont il est nommé le chef. Pour être valide, son union doit être consentie tout comme celle du lien matrimonial. Elle lie fortement l'Ordinaire à son église. C'est pourquoi les translations d'un siège épiscopal à un autre furent très exceptionnelles jusqu'au XVIe siècle. De nos jours, elles ne peuvent être autorisées que par le Souverain Pontife.

Q.—Les injures verbales faites à un clerc séculier ou régulier suffisent-elles pour encourir une excommunication?

R.—**Non.** Pour encourir l'excommunication, il faut qu'il s'agisse de violences réelles et gravement coupables, commises par une personne laïque qui a atteint l'âge de puberté (14 ans chez les garçons, 12 ans chez les filles). Un fidèle qui enfreint ainsi le privilège protégeant la santé physique des clercs, se rend également responsable d'un sacrilège ou mépris répréhensible d'une personne sacrée.

Q.—N'y a-t-il pas un S. Bonaventure qui soit plus apte à servir de patron à un simple fidèle ou à un frère lai, que le grand S. Bonaventure, docteur de l'Eglise?

R.—Il y a bien S. Bonaventure de Barcelone, humble frère convers de l'ordre des Franciscains, qui vécut de 1620 à 1684. Petit berger de Barcelone, il fut marié de haute autorité par son père, à l'âge de 17 ans. Pris par l'extase pendant la cérémonie, il oublia de sortir de l'église avec sa noce! Il vécut un an et demi, vierge comme elle, avec la petite soeur que la Providence lui avait donnée et que la mort lui enleva. Il devint ensuite frère lai mineur et s'acharna à fonder des ermitages pour que les religieux de la province romaine puissent s'y retirer dans la solitude et la prière. Cet humble paysan mourut à Rome après avoir été un ange d'oraison et un habile directeur d'âmes (Romée).

Q.—Quelle est la gravité des distractions volontairement admises pendant les prières?

R.—De soi, ces distractions ne sont que des **péchés véniels**, quand elles sont admises sans juste raison. Ceci vaut même pour les distractions acceptées durant les prières surérogatoires que quelqu'un fait de son propre mouvement. Pourquoi? Parce que cela implique une irrévérence légère envers Dieu.

PROBLÈMES DE BRIDGE

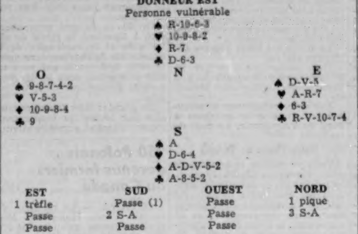
par Noël DUCHESNE

Adresser toutes communications concernant le bridge au Chroniqueur du Bridge, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.

H-70
COOPERATION

Le bon bridgeur, non seulement coopère avec son partenaire et joue ses cartes à la perfection, mais à l'occasion sait forcer un adversaire à jouer suivant le plan projeté.

DONNEUR EST
Personne vulnérable



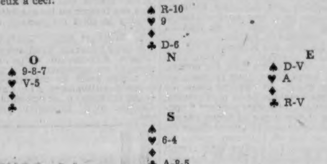
N: ♠ R-10-6-3 ♥ 10-9-8-2 ♦ R-7 ♣ D-6-3
O: ♠ 9-8-7-4-2 ♥ V-5-3 ♦ 10-9-8-4 ♣ 9
E: ♠ D-V-5 ♥ A-R-7 ♦ 6-3 ♣ R-V-10-7-4
S: ♠ A ♥ D-6-4 ♦ A-D-V-5-2 ♣ A-8-5-2

EST	SUD	OUEST	NORD
1 trèfle	Passe (1)	Passe	1 pique
Passe	2 S-A	Passe	3 S-A
Passe	Passe	Passe	

Entame: neuf de trèfle.

(1) Les enchères furent commentées à la dernière chronique.

Jugeant que le neuf de trèfle était probablement un singleton et qu'Ouest serait forcé d'ouvrir une autre suite, le déclarant ne joue que le trois du Mort et lui-même le deux. Ouest s'attaque aux carreaux par le dix et le Mort gagne par le roi. Est refusant de couvrir le dix de coeur, Sud prend la main par sa dame de coeur et en déduit que probablement l'as et le roi sont chez Est. L'as de pique est ensuite encaissé ainsi que tous les carreaux, ce qui réduit les jeux à ceci:



N: ♠ R-10 ♥ 9 ♦ ♣ D-6
O: ♠ 9-8-7 ♥ V-5 ♦ ♣
E: ♠ D-V ♥ A ♦ ♣ R-V
S: ♠ ♥ 6-4 ♦ ♣ A-8-5

Par son six de coeur Sud passe la main à Est, qui n'a rien de meilleur à jouer que la dame de pique. De nouveau le dix de pique colle Est qui doit maintenant concéder deux levées de trèfle.

Le déclarant n'a perdu qu'un trèfle, un coeur et un pique. Il a donc obtenu une levée supplémentaire alors que le contrat semblait très risqué.

* * *

Sud joue un contrat de 4 piques. Le réussira-t-il si Ouest entame de l'as de carreau?

N: ♠ A-D-9-6-5 ♥ R-8-6-5 ♦ D-9-3 ♣ 5
O: ♠ 2 ♥ V-9-3 ♦ A-V-8-7-2 ♣ V-9-7-6
E: ♠ 7-4 ♥ 10-7-4-2 ♦ 5 ♣ A-R-D-4-3-2
S: ♠ R-V-10-8-3 ♥ A-D ♦ R-10-6-4 ♣ 10-8

Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.

Jeanne de Lestonnac élevée à la Sainteté

CITE DU VATICAN — La canonisation de la bienheureuse Jeanne de Lestonnac s'est déroulée le dimanche 15 mai, à St-Pierre en présence des descendants de la nouvelle sainte, de pèlerins français ayant à leur tête NN. SS. Foltin, archevêque de Bordeaux, Moussaron, archevêque d'Albi, et Rastouil, évêque de Limoges, des archevêques et évêques canadiens, mexicains et américains présents à Rome, ainsi que de nombreuses religieuses de l'ordre des Filles de Notre-Dame.

Parmi les membres du Sacré-Collège présents, on remarquait le cardinal Faulhaber, archevêque de Munich, et parmi les personnalités laïques, M. Ibanez Martin, ministre espagnol de l'Education nationale.

La procession s'est formée dans la salle des bénédictions. Pie XII, porté sur la Sedia Gestatoria et longuement acclamé, a pris place sur le trône dressé au fond de l'abside. Après l'acte d'obédience des cardinaux et des hauts prélats, le cardinal Aloisi Masella, procureur de la Canonisation, a accompagné au trône l'avocat consistorial qui doit faire la triple instance pour demander la proclamation de la nouvelle sainte.

Après la troisième instance, le Pape s'est levé et a lu la formule décrétant l'inscription de Jeanne de Lestonnac au registre des saints de l'Eglise.

Un Te Deum a été ensuite chanté. Le pape a donné sa bénédiction, puis il a célébré la messe avec l'assistance des cardinaux.

L'homélie pontificale

Dans une homélie qu'il a prononcée en latin au cours de la messe qui a suivi la canonisation de Jeanne de Lestonnac, Pie XII, faisant l'éloge de la nouvelle sainte, a relevé que toutes les fois que l'Eglise est en butte aux erreurs et aux attaques de ses ennemis, elle peut se rendre compte de la valeur de la promesse divine:

"Je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles".

Il en fut ainsi au temps de Jeanne de Lestonnac. Une nouvelle hérésie née en Allemagne, a dit en substance le pape, se répandait en France et dans d'autres régions, à la faveur du relâchement des moeurs qui caractérisait cette époque. La France paraissait menacée dans son unité religieuse, mais surmonta l'épreuve. Dieu suscita en effet des hommes et des femmes qui, par leurs vertus et par leurs oeuvres, firent face à l'hérésie et sauvèrent leur patrie, fille aînée de l'Eglise. Jeanne de Lestonnac fut une de ces femmes.

Après avoir évoqué les étapes de la vie de la sainte et rendu hommage à son dévouement à la cause de Dieu, et à sa profonde charité, le pape a proposé Jeanne de Lestonnac en exemple aux jeunes filles pour sa pureté, aux épouses et aux mères pour sa modestie, sa fidélité et son honnêteté, et à tous ceux qui se consacrent à l'éducation de la jeunesse et à l'assistance aux malades pour son admirable activité.

Le Saint-Père a terminé en engageant tous les fidèles à s'inspirer de sa charité, seule efficace, a-t-il dit, pour les maux qui affligent la société humaine.

Enfin, au cours de la cérémonie de canonisation, le pape a fait annoncer que tous ceux qui visiteraient la tombe de la nouvelle sainte pendant une période de dix ans gagneraient une indulgence plénière.

Pour venir en aide aux pays arriérés

WASHINGTON — L'administration Truman révèle qu'elle est en train de tracer un programme de développement économique et industriel des régions les plus arriérées du globe, au coût probable de $125,000,000. Les Etats-Unis fourniraient eux-mêmes la moitié de cette somme; le reste viendrait des autres Etats les plus riches parmi les membres des Nations Unies ainsi que des contrées secourues elles-mêmes. On précise qu'en réponse à l'appel du président Truman en janvier pour un programme de ce genre, l'administration à ses ordres s'efforce de préparer toute une série de projets spécifiques dont les principaux concernent l'Amérique latine. L'Extrême et le Proche-Orient recevraient chacun presque autant. La plus grande part de ces fonds irait à une lutte contre les maladies économiques et endémiques qui empêchent tout progrès réel en ces régions. Chaque projet serait financé séparément sur la base d'une contribution des deux cinquièmes par les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, la France et quelques autres pays.

Autour des mots

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Site. "Beaupré a été choisi comme le meilleur **site** pour une distillerie agricole". (site).

Dire: "Beaupré a été choisi comme le meilleur lieu, le meilleur endroit pour une distillerie agricole".

Ne pas confondre site (mot français) et "site" (mot anglais). Un site (mot français), c'est un paysage considéré au point de vue de ses qualités pittoresques; un "site" (mot anglais), c'est un emplacement (d'un édifice, d'une ville); l'assiette (d'un camp).

Le site de l'université, ce n'est pas le terrain sur lequel elle est construite, mais le paysage qui l'entoure.

L'endroit où un grand personnage est né n'est pas un site, mais un endroit, un lieu, un emplacement historique.

1. Un site à bâtir. (building site).

Un terrain à bâtir.

2. Tailler la pierre sur le site à bâtir. (on the building site).

Tailler la pierre sur le tas.

3. Coût des matériaux délivrés sur le site. (site delivered).

Coût des matériaux à pied d'oeuvre, rendus à pied d'oeuvre.

Infliger. "Les brûlures qui lui furent **infligées** lors d'un incendie". (inflicted).

Dire: "Les brûlures qu'il a reçues, qu'il a souffertes lors d'un incendie".

Infliger signifie en français donner, prescrire une peine, une punition pour quelque transgression, quelque faute. Infliger une punition, un supplice, un châtiment. Ce sont des anglicismes de dire: coup **infligé** par une main inconnue, blessure **infligée** à la tête, par des glaçons tombés d'un toit; pour coup reçu, blessure faite, reçue. S'infliger signifie s'imposer: s'infliger des pénitences, des privations. Ne dites pas: il s'est infligé des blessures en tombant, mais: il s'est fait, il a reçu des blessures en tombant. (Rinfret)

Graduer. "Une cinquantaine d'aviateurs ont **gradué** ce matin". (graduated).

Dire: "Une cinquantaine d'aviateurs ont reçu leur grade, ont été gradués, se sont fait graduer, ont passé leur licence, ont été reçus licenciés ce matin".

On lit dans Rinfret: "Ne dites pas: Ma fille a **gradué, graduera** l'année prochaine; mais a été graduée, sera graduée. De même pour les élèves des facultés de théologie, de droit, de médecine, de sciences et de lettres. La faculté les **gradue**, ou ils se **font graduer**, ou ils prennent leurs degrés: Il est gradué de l'université, et non: Il a **gradué** à l'université".

Graduer, c'est: a) diviser en degrés (graduer une règle, une échelle, un thermomètre, une cornue, une éprouvette, des exercices, les augmenter par degrés); b) donner (pas recevoir) des grades; c) conférer un diplôme.

1. Graduer une taxe selon les revenus des contribuables. (to graduate a tax according to the taxpayers' incomes).

Etablir un impôt proportionnellement aux revenus des contribuables.

2. Taxation graduée. (graduated taxation).

Taxes imposées par paliers.

Graduation. "Sa **graduation** le lance dans la vie". (graduation).

Dire: "Son grade, la réception de son grade le lance dans la vie".

1. J'assisterai à la **graduation** des étudiants.

J'assisterai à la collation des grades des étudiants, à la remise des diplômes, des grades aux étudiants.

Alerte. "Incendie de deux alertes dans un établissement commercial".

Dire: "Incendie nécessitant deux alertes dans un établissement commercial".

"Incendie de deux alertes" voudrait dire que deux alertes ont été incendiées.

Cahot. "Les cailloux et les **cahots** de la route se font sentir davantage avec une semelle mince".

Dire: "Les cailloux et les cavités de la route se font sentir davantage avec des semelles minces".

Un cahot n'est pas un trou, une cavité, une ouverture, mais, le saut que fait un véhicule sur un chemin raboteux. Le cahotage, c'est le mouvement fréquent causé par les cahots. Un chemin cahoteux, c'est un chemin qui fait ou fait faire des cahots, qui en fait éprouver. On dit: une roue cahoteuse, une voiture cahotante, un chemin cahotant.

Paul LEFRANC.

A Travers les Centres Français de la Colombie-Britannique

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Maillardville

Notre-Dame de Lourdes

Thé

Près de 600 personnes, venues de toutes parts, envahissaient la salle paroissiale le dimanche 24 avril, de 2 h. à 5 h., pour venir assister au "thé d'adieu" offert en l'honneur de nos deux religieuses institutrices, la Rév. Sr St-Denis, supérieure, et la Rév. Sr M.-Augustin, qui doivent partir prochainement pour la France, leur pays natal. Toutes deux furent l'objet d'adieux touchants. Nombreux furent les anciens et anciennes élèves qui se firent un devoir de venir saluer avant leur départ, celles qui se sont dépensées plus d'une trentaine d'années à l'enseignement.

Au cours de cette réunion paroissiale, une adresse de circonstance, lue par Mme Arthur Cheramy, ancienne élève, rappela aux religieuses les différents endroits où elles exercèrent leur carrière d'institutrices, les nombreux sacrifices qu'elles se sont imposés, dans les débuts de la paroisse, l'affection toute maternelle qu'elles ont prodiguée à nos enfants et l'amitié qu'elles surent si bien s'attirer de toutes les personnes avec qui elles vinrent en contact. Tous les invités étaient visiblement émus. Heure cruelle et toujours redoutée que celle du départ! On sentait les liens d'amitié qui nous unissaient depuis si longtemps vibrer dans les émotions de la séparation.

Soeur Supérieure remercia les personnes présentes, les assura de sa reconnaissance et leur promit un souvenir impérissable dans son pays lointain. Elle gardera bien précieusement dans les replis de son coeur les années vécues parmi nous. En terminant, elle se dit encore profondément touchée de cette manifestation à son égard, et remercia Mme Arthur Coutu qui lui présenta une bourse substantielle au nom de toutes les personnes présentes et les deux charmantes fillettes, Marlene Innis et Jeannette Canuel, pour les magnifiques gerbes de fleurs.

A son tour, la Rév. Soeur Augustin nous adressa la parole. Elle nous dit gentiment toute sa reconnaissance et formula l'espoir de nous revoir bientôt puisqu'elle seule espère revenir dans son cher Maillardville, au début de septembre. Durant son voyage, elle visitera Paris et sa famille dans le Navaire. Les deux religieuses retournent à leur Maison-Mère au Puy, dans le département de la Haute Loire.

Parmi les distingués visiteurs l'on remarquait M. Alexis Anfossy, consul de France, accompagné de Mme Anfossy. M. Anfossy fut appelé à prendre la parole et rappela à son auditoire les différentes étapes de la vie missionnaire de nos religieuses. Etaient aussi présents: la Mère Dorothée, provinciale de la Communauté à Nord-Vancouver, et un grand nombre de religieuses de cette maison ainsi que de Notre-Dame de Fatima; M. et Mme L. Draize, Mme Burnada, M. et Mme Albert Lefebvre, tous de Vancouver; M. et Mme Frank Hughes, de New-Westminster; M. et Mme Emmanuel Gueho, M. et Mme René Gamache, M. et Mme Michael Bulter, M. et Mme A. Payer, conseillers.

Mlles Dupin et Véronique Croteau assistaient les invités à signer le livre des visiteurs.

Ont servi le thé à la première heure: Mmes L. Oraize, Frank Hughes, Thomas Allard, Jack Thomas, William Bouthot, William Allard, Richard Lehoux, Frank Allard, Jos. Lapierre, Stanley Lamoureux, Philippe Bédard et M. Poncelet.

Ont figuré au programme musical: Mmes Arthur Cheramy et Caroline McDonald, dans deux duos de piano; Mmes Peter Griffin et A. Goyette, dans des chants appropriés. Mme Arthur Coutu était l'organisatrice. Elle fut aidée de plusieurs dames de la paroisse.

La salle était décorée des fleurs de la saison. Des lilas, des tulipes de différentes nuances et des jonquilles ornaient les tables toutes pimpantes sous leurs nappes fraîches et variées.

Le dîner fut servi par les anciennes élèves.

Nous souhaitons à la Rév. Sr St-Denis et à Sr Augustin un bon voyage et une heureuse traversée.

Les deux religieuses s'embarqueront le 6 juin prochain à bord de l'Aquitania, au port de Halifax.

Notre-Dame de Fatima

Voici en abrégé le résultat de notre bazar des 23, 24, 25 avril, lequel fut un grand succès. Pendant les trois jours la salle fut remplie de visiteurs et de paroissiens. L'un des jeux le plus en vogue était le bingo qui a rapporté la jolie somme de $400.00. En tout et partout, dépenses payées, le bazar a mis en caisse, pour notre école, le beau montant de $3,000.00.

Le Cercle Canadien remercie très sincèrement les organisateurs et organisatrices ainsi que les généreux donateurs pour leur grand dévouement et générosité inappréciable envers une oeuvre si belle. Nous remercions encore nos visiteurs des paroisses environnantes pour leur encouragement qui fut très apprécié de tous les paroissiens de Fatima.

La fête des mamans n'est pas passée inaperçue, le dimanche 8 mai. Au théâtre Sam, les enfants de notre école, sous la direction des Soeurs de l'Enfant Jésus, de Mme Finnigan et de M. Hoffman, nous ont intéressés pendant 2 heures et demie par de beaux chants, pièces, danses et gymnastique dirigée par M. Hoffman, maître de gymnase. Le théâtre était rempli de parents qui venaient encourager leurs enfants, et recevoir d'eux de bons souhaits en ce beau jour de la fête de toutes nos mamans.

Nous remercions grandement les bonnes Soeurs, Mme Finnigan et M. Hoffman pour la somme de travail qu'ils ont dû s'imposer pour préparer les enfants afin de faire un succès de cette soirée. Grand merci à notre maître de cérémonies, M. Finnigan. Un mot de félicitations fut adressé par notre bon M. le curé Meunier et par M. Maurice Lizée, président de la Commission Scolaire. La soirée se termina par l'"O Canada".

Notre bon Père Lynch est de retour parmi nous après avoir passé quelques semaines à l'hôpital. Nous lui souhaitons une guérison complète.

Vancouver

Nous jouissons d'une température admirablement belle depuis plus d'un mois. Tous les gazons sont verts, tous les parterres sont fleuris. La promenade a plus d'attraits que la partie de cartes. L'assistance était donc peu nombreuse le samedi soir 21 mai. Nos jeunes gens, qui avaient organisé la soirée, firent contre mauvaise fortune bon coeur.

La salle paroissiale est un "chez nous" français où l'on aime à causer, à rire, à se reposer, jeunes ou vieux, pasteurs ou paroissiens. Et puis, il y a toujours des gagnants heureux aux cartes: Mlle Patricia Longchamp, Mme Z. Grégoire, M. Pierre Vedel, Mme Pierre Gouraud. Ensuite nous assistions à une pièce théâtrale édifiante, présentée par nos jeunes: "The Lord's Prayer". Une salutaire leçon s'en dégage qui nous invite à oublier et à pardonner... Nous en avons l'occasion quelquefois avec nos amis anglophiles... Mlle Lorraine Adair, mieux connue sur la scène des grands hôtels, exécuta deux danses bohémiennes. Une surprise attendait enfin le R. P. Lionel Vachon, aumônier de notre jeunesse. On lui présenta jovialement un gâteau de fête, de 41 chandelles!

Baptême

Le dimanche après-midi 22 mai, il y eut cérémonie solennelle du baptême de Robert-Victor, fils de M. le Dr et de Mme H. St-Louis (née Elizabeth Miller). Il y eut ensuite grande réception au foyer des heureux parents.

Décès

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Mme Marie-Louise Bourque, âgée de 76 ans. Pendant de longues années elle fut organiste des paroisses de St-Augustin et des SS. Pierre et Paul, à Vancouver. Née à Moncton, N.-B., elle demeurait au milieu de nous depuis 1925.

Elle laisse dans le deuil deux filles, Mme C. K. Buchanan et Mlle Loretta Bourque, toutes deux de Vancouver; et deux fils, Edward-W. Bourque, de Nanaimo, et Alban-J. Bourque, de Calgary.

La messe de Requiem a été chantée le mercredi 25 mai, dans l'église St-Sacrement. Sincères sympathies à toute la famille.

Nanaimo

Notre cercle français a tenu une réunion d'affaires le dimanche 15 courant, au domicile de Mme Smith. Une quarantaine de personnes, heureuses de se retrouver chez notre aimable hôtesse, ont pris part à cette agréable soirée et aux débats occasionnés surtout par l'organisation de la réception, à Nanaimo, des sections de la société St-Jean-Baptiste de la province, le 26 juin prochain. A cette occasion, nous espérons avoir de nombreux visiteurs et nous invitons sincèrement tous les gens de bonne volonté à venir fêter avec nous notre grand patron.

La soirée s'est terminée par la représentation de très intéressants films français envoyés gracieusement par M. le Consul français de Vancouver et par un thé, offert par les dames.

Mariage

Dernièrement fut célébré le mariage de Mlle Marie Girard avec M. W. Weicker, de Duncan. Nous offrons à ces jeunes époux nos meilleurs voeux de bonheur.

Çà et là

M. et Mme Gustave Bouffard, de Willow-Bunch, Sask., ont passé quelques jours chez leur frère, Emile.

Du 21 au 24 mai nous avons fêté, à Nanaimo, le jubilé de notre ville et le centenaire de la découverte du charbon dans notre localité, découverte qui joua un rôle primordial dans le développement économique de notre région.

De grandes fêtes furent organisées par toutes les corporations commerciales et administratives.

250 Polonais devenus fermiers au Canada

OTTAWA — Le ministre du travail, l'hon. Humphrey Mitchell, rapporte qu'au moins 250 des anciens combattants polonais venus au Canada en 1946 et 1947, comme garçons de ferme, exploitent présentement des fermes à leur propre compte ou ont en tête des projets bien arrêtés dans ce sens.

Environ 80 de ces hommes sont en Ontario. Les autres sont établis dans toutes les autres provinces, excepté Terre-Neuve. Quelques-uns se sont acheté des terres, tandis que d'autres ont loué des fermes ou les exploitent d'après le plan du partage des récoltes.

M. Mitchell félicite ces hommes pour l'énergie, l'initiative et l'esprit d'économie qu'ils ont montrés en ramassant en si peu de temps assez de capital pour devenir cultivateurs. "Le Canada est vraiment pour eux la terre d'avenir qu'ils espéraient trouver."

Nos Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	■			■						■					
2	■				■						■				
3						■						■			
4							■			■					
5		■						■					■		
6	■		■						■					■	■
7				■						■					
8					■						■				
9						■						■			
10	■	■					■						■		■
11			■					■						■	
12						■			■						
13				■						■					
14					■						■				■
15						■						■			■

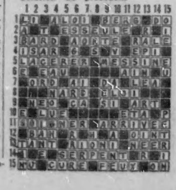
HORIZONTAL

1—En les — Différend, contestation — Ville de Syrie.
2—Etendue d'eau entourée de terre — Lit de matelot — Sorte de faux à manche court.
3—Instrument qui sert à la fois de hache et de marteau — Fromage des Alpes — Adverbe.
4—Au dessus du commun — Négation — Petit loir gris.
5—Elevé, construit — Fidèle (Vx) — Article.
6—Pronom démonstratif — Mari de Bethsabée.
7—Pied de vigne — Raide — Armature de la selle.
8—Nom scientifique du genre canard — Empereur romain — Train, manière d'aller.
9—Un peu acide — Rattaché, rassemblé — Fleuve de Suède.
10—Allure d'une bête de somme — Action de distribuer les cartes (Jeu).
11—Adverbe — Messagère des dieux — Espèce, genre.
12—Chaîne de montagnes de l'Europe occidentale — Conjugaison — Bonnes d'enfants.
13—Du verbe rire — Ecrivain grec du IIIème siècle — Etat européen de la Baltique.
14—Foyer de la cheminée — Stupide, dépourvu de sens — Adj. possessif.
15—Coloris du visage — Analyse rapide d'un produit chimique — Soleil chez les Egyptiens.

VERTICAL

1—Triage — Evénement fortuit — Unité de poids pour peser les diamants.
2—Prophète juif — Délié, de peu de volume — Forcé à garder le lit.
3—Grande pièce d'un appartement — Collaboration, intérêt — Préfixe.
4—Aspirant ecclésiastique — Suite ininterrompue — Pronom personnel.
5—Petit canal par lequel s'écoulent les eaux d'une cuisine — Partie du pied.
6—Interjection — Roi des Moabites — Adverbe — Mesure chinoise.
7—Vêtements — Soutirer — Agent des crimes d'un autre.
8—Ainsi-soit-il — Fils d'Edouard l'Ancien — Monnaie du Portugal.
9—Tableau du prix de certaines denrées — Ancêtre mythique des Eoliens — Adj. possessif.
10—Symbole du calcium — Du verbe avoir — Femme célèbre par son esprit et sa beauté — Adj. possessif.
11—Prénom féminin — Large sillon.
12—Préposition latine — Choisir — Les différentes parties d'une habitation.
13—Vouloir du mal à quelqu'un — Non préparé — Action d'un oiseau qui prend son vol.
14—Licou — Arbre — Volcan de Sicile.
15—Ce qu'il y a de meilleur — Venue au monde — Lettre grecque.

Solution du précédent



LOUIE par HARRY HANAN

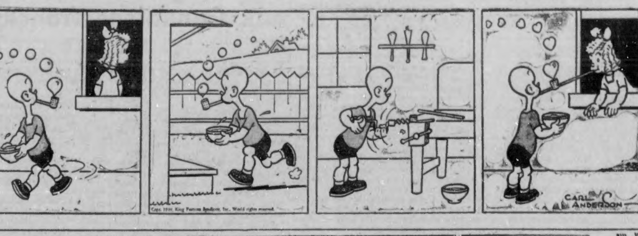


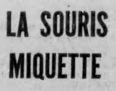



BOZO par FOXO REARDON



HENRI par Carl ANDERSON

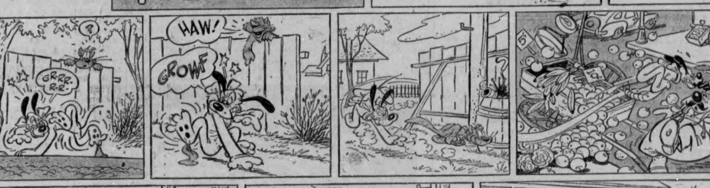


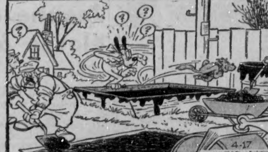




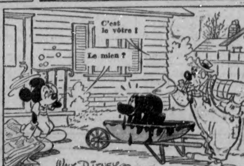












Walt Disney présente L'ONCLE REMUS























Est bien pris qui croyait prendre !





Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

LES VELDER

Roman de
Robert CHOQUETTE

NUMERO XXIV

— A quoi bon jouer à cache-cache? répondit bientôt Mlle Laviolette. Pourquoi je suis venue jeter un coup d'oeil dans les tiroirs d'Elise, vous vous en doutez, madame Velder. Eh bien, c'est vrai: j'ai tenu à savoir où en était le trousseau et je m'aperçois qu'on a encouragé les magasins américains. Oh! mais comprenez-moi, madame. Comprenez que je vous parle d'égale à égale; non comme une couturière en quête d'ouvrage. Vous savez que j'en ai tant que j'en veux. A preuve que si quelqu'un vous paie régulièrement, c'est moi. Comprenez donc que ce n'est pas le trousseau lui-même . . . Oh! je ne prétends pas que je serais fâchée d'avoir ce travail supplémentaire; mais, à tout prendre, ce n'est pas le trousseau qui m'occupe, c'est la constatation qu'on ne respecte pas ses promesses, madame Velder. Si j'y tiens, au trousseau . . .

— Ça est surtout à cause du principe?

— Exactement.

— Cette considération vous honore, mademoiselle Dorothée. Je m'efforcerai donc de ne pas être indigne de vous. Ça est-à-dire que je serai franche. Or, voici l'exacte vérité: mon Elise voudrait vous être agréable, elle voudrait tenir la promesse qu'un jour je vous ai faite, mais elle se trouve à la "généreuse merci" de sa future belle-mère. Mme Latour amène ma fille à New-York et s'y montre généreuse; qu'est-ce qu'elle peut faire, cette enfant-là? Refuser pareille marque de bonté? Allons, mais, ça est normalement impossible. Est-ce que vraiment, vous ne comprenez pas dans quelle situation délicate nous nous trouvons, pauvre chère bonne demoiselle Dorothée?

Troisième partie

CHAPITRE IV

— Qu'est-ce que tu regardes, Marcel?

Il sursauta légèrement. Sa mère répéta sa question, ajoutant:

— Mes mains?

Il se défendit, mais il avait rougi. Ses yeux brillaient. Elle le lui fit remarquer. De nouveau il se défendit, mais la chose ne faisait pas de doute: par delà ces yeux luisants, par delà ce sourire à la fois gêné et espiègle, s'élaborait du mystère. Une fois de plus, elle le questionna.

— Eh bien . . ., commença-t-il.

La phrase n'alla pas plus loin, mais il avait saisi les mains de sa mère. Gentiment, il les approcha de la lampe. Sur ces mains qui l'avaient bercé il se pencha; puis, la regardant:

— Trouves-tu que mes yeux brillent plus que tes bagues? demanda-t-il.

Le lendemain, dimanche, Elise déjeunait chez les Latour. Que se passait-il donc? M. Latour lui-même se montrait intrigué. A la fin, n'y tenant plus:

— Voulez-vous me dire ce que vous avez, la mère et le fils, à vous regarder comme ça du coin de l'oeil?

Marcel, énigmatique, haussa le sourcil. M. Latour se tourna vers Elise. Etait-elle au courant de ce qui se passait ou s'était passé?

— Ou qui va se passer, corrigea Marcel.

— Si ça peut vous consoler, mademoiselle, déclara M. Latour, je vous dirai que leur gros secret, ils trouvent encore plus dur de le garder que nous, de ne pas l'apprendre!

Au moment de quitter la table, Mme Latour fit savoir qu'on prendrait le café non dans le salon, comme d'habitude, mais là-haut, dans son boudoir. Au regard étonné du mari, Elise comprit que cela aussi faisait partie de la mystification. Le café bu, Marcel, debout devant elle, la pria de fermer ses yeux et de les tenir clos jusqu'à avis contraire. Elise entendit bientôt le bruit d'une clé tournant dans une serrure. Puis, on ouvrit un tiroir. Quelqu'un (Marcel ou sa mère?) y manipula des objets dont le son ne l'éclaira nullement.

— Ne bronche pas d'un cil, répéta Marcel.

La voix était toute proche. La jeune fille comprit que c'était la réalité. Elle eut violemment soif de lumière, soif de voir, de reprendre par ses yeux les formes et les couleurs du monde!

Ce fut alors qu'à un léger déplacement d'air parfumé, elle reconnut près d'elle la présence de Mme Latour.

— Ouvre tes yeux, disait Marcel, intrigué par ce frémissement qui avait couru sur le beau visage.

Elise trouva Mme Latour assise devant elle et tenant une boite en argent où rutilaient des bracelets, des colliers, des broches, des boucles d'oreilles . . .

— Ce sont mes bijoux, dit-elle simplement.

— Quelle féerie! s'écria la jeune fille.

Le saphir y était, le diamant, la perle, le rubis et l'émeraude.

— Celle-là, plaisanta J.-B. Latour, ç'a été une forçante!

— Vraiment, J.-B., quelle poésie tu y mets!

Marcel, souriant, fit à Elise un geste qui signifiait clairement: "Eh bien?"

— Je ne sais que dire: c'est une féerie!

Elle n'avait pas compris. Marcel dut venir à son aide. Est-ce qu'en plus de "dire", elle ne "ferait" rien?

— Mais envoyez donc, mam'selle Velder! lança M. Latour. Osez comprendre! J'ai bien compris, moi!

Tendrement, il posa sa main sur l'épaule de sa femme.

Non seulement Elise n'arrivait pas à exprimer sa joie, elle n'arrivait pas à en prendre possession. Il y avait, entre elle-même et sa joie, trop de surprise à franchir.

— Eh bien, oui, ma chérie, expliquait Marcel, le grand secret, c'était ça. Maman veut participer à nos fiançailles d'une manière brillante, quoi! Moi, je fournirai la monture.

— Et moi, l'écran, ajouta son père.

— Tu pourrais au moins dire l'écrin, corrigea Mina.

Peut-être atténuait-elle ainsi le regret de savoir qu'une de ses pierres — laquelle? — allait passer au doigt d'Elise?

Mais la jeune fille, que la gêne et l'émotion paralysaient, trouva impossible de faire le choix qu'on lui demandait. Marcel cueillit un diamant. Le coeur d'Elise sauta de joie; celui de Mme Latour se serra. Une de ses bagues préférées . . .

— Si celle-là t'agrée, disait Marcel à la jeune fille, je crois que tout le monde serait heureux, car vois quel beau sourire maman nous adresse!

C'était vrai. Mais ses lèvres seules souriaient. Soudain, par une transition si subtile qu'elle lui échappa, le sourire descendit dans son coeur.

Pour remercier sa mère de son attitude conciliante et de ses générosités, Marcel ne savait que faire. Il reprit une de leurs habitudes "d'avant Elise": un soir, il l'amena au cinéma. Très souvent, autrefois, ils sortaient ensemble, comme deux amoureux. C'était la première fois que la chose leur arrivait depuis novembre.

A la sortie, il suggéra le Yacht Club, que sa mère ne connaissait pas. L'accueil des garçons lui fit comprendre que Marcel y venait souvent, — avec Elise. Tout en examinant les décorations murales, elle se demanda combien de fois ils avaient parlé d'elle, ici, de son orgueil, de sa "rancune". Mais lorsqu'elle tint entre ses doigts la crème de menthe, la vive couleur ramena sa gaîté.

— Ce voyage à New-York, ç'a tout changé, hein, maman? A mieux connaître Elise, tu l'as vite aimée, dis? Apprends-moi que tu l'aimes, maman; pas seulement que tu l'acceptes, mais que tu l'aimes.

— Ne l'ai-je pas prouvé?

— Tu l'as comblée de cadeaux, tu t'es montrée généreuse à l'extrême, et je te répète ma gratitude. Mais assure-moi qu'Elise te plaît; que son caractère te plaît; que tu m'approuves d'avoir choisi celle-là.

Qu'avait-il? Elle croyait saisir dans sa voix des vibrations étranges, et dans ses yeux un éclat non moins singulier, où il y avait de la crainte. Il la rassura. Il rêvait au grand jour, voilà tout, et il voulait l'attendre avec la certitude qu'elle était heureuse de son choix.

Mais il y avait davantage.

D'Alexis, Elise et lui ne parlaient presque jamais. Pendant deux jours, trois jours, quelquefois plus, Marcel pouvait croire que ce frère d'Elise n'existait pas. Tout à coup, "à propos d'un mot", comme la jeune fille avait dit, "à propos d'un silence, d'une image", la pensée d'Alexis Velder était là, épine plantée dans sa conscience.

Elise n'avait rien dit, n'avait laissé entendre absolument rien qui pût le porter à l'inquiétude, — si ce n'est qu'elle ne parlait de lui que lorsqu'il avait commis quelque action méritoire. Cela eût dû le rasséréner; cela, au contraire, jetait sur son bonheur une ombre. Etait-il bien rassurant, ce petit homme dont il fallait faire l'éloge s'il aidait sa mère à déplacer un meuble ou courait pour elle à l'épicerie du coin? Et puis, entre ces deux actions méritoires, que faisait-il?

Alexis était redevenu le parasite qu'il avait toujours été. Il lisait toujours, avec le même appétit vorace, et presque uniquement des histoires policières. Il y savourait l'audace qu'il eût voulu déployer dans la vie réelle, — la vraie hardiesse, non la bravoure verbale qui était la sienne. Mais lorsque, au dernier chapitre, le criminel, acculé au mur, pâlissait et tremblait, Alexis éprouvait un profond plaisir d'orgueil. "Tous les hommes sont lâches", concluait-il; "je ne le suis pas plus que les autres".

Sa mère le comblait de petites attentions, l'emmitouflait de tendresse. Elle croyait, pauvre femme, qu'à force de bonté et d'affection elle le guérirait de cette amertume où baignaient ses pensées. Dans cet espoir elle trouvait même le courage de porter les pantoufles qu'il lui avait données la nuit de Noël, — ces pantoufles achetées avec de l'argent malhonnête, et qui lui brûlaient les pieds comme des charbons ardents. Lorsque Alexis prenait place dans un fauteuil, elle venait le trouver; et, tout doucement, tout gentiment, elle glissait un coussin derrière son dos. Il fronçait les yeux.

— Tu seras tellement mieux ainsi, manneke.

— C'était le confort parfait, mère.

— Eh bien, ça sera le confort plus que parfait, voilà tout!

— Oui, mais pendant ce temps, moi, c'est pour la dixième fois que je relis la même ligne. Et puis, je regrette, mère, mais je dois à la vérité de dire que j'étais mieux sans ce coussin. Que voulez-vous, mon dos, ça est mon dos à moi, hein! Je regrette.

Elle retournait à la cuisine, à la fois déçue et se faisant des reproches pour l'avoir contrarié. Lumina attrapait alors une bourrade. Ou Clairon.

Si, à la nonchalance du petit homme s'ajoutait une note plus amère qu'autrefois, plus rancunière, cela venait de ce que, le samedi matin, il ne fêtait plus la Sainte-Touche . . . Même si, tel jour, vous avez dans votre poche la moitié du salaire de la semaine précédente et tout le salaire de la présente semaine, il n'en va pas de même trente jours plus tard. La cigarette, le cinéma, le restaurant, les parties de hockey, les soirées de lutte et d'autres sortes de soirées ont tôt fait de gruger vingt-cinq dollars. Comment Alexis fût-il redevenu sans rancoeur le petit garçon obligé de "faire sa semaine" avec les deux ou trois dollars dont sa mère trouvait moyen de se priver? Comment n'eût-il pas été amer en songeant que M. Latour lui avait parlé d'une augmentation et qu'il avait commis la sottise de laisser l'orgueil étouffer le bon sens? Il était trop tard, maintenant. Personne ne lui parlait plus du bureau de M. Latour.

Cette Elise, gorgée d'argent, de voyages et de cadeaux, est-ce qu'elle n'aurait pas pu ramener le sujet, non? Un mot à Marcel et, quelques heures plus tard, J.-B. Latour eût fait savoir que M. Velder était toujours le bienvenu au bureau. Mais non! Elise, tout à son bonheur, — l'égoïste! — le laissait moisir sur place, en proie à cette sorte de pensées qu'elle redoutait si fort. Quant à sa mère . . . Au lieu de lui plaquer dans le dos des coussins qu'il n'avait pas demandés, pourquoi ne songeait-elle pas à causer de la chose avec Elise, à obliger sa fille à causer de la chose avec son amoureux?

Si la pauvre femme avait su! . . . Au contraire, elle n'avait qu'une crainte: prononcer devant lui un seul mot qui fît allusion à cette trouble époque.

Mais, sans le savoir, elle pensait un peu comme lui. Un soir, elle demanda à Elise s'il lui arrivait souvent de parler d'Alexis avec Marcel.

— Evidemment non, répondit la jeune fille, étonnée.

— Tu n'es pas d'avis que ça serait une bonne chose? Enfin . . ., précisa-t-elle, est-ce qu'un silence farouche ne le porte pas à entretenir des soupçons plus graves?

— Mais, je vous comprends de moins en moins!

— Tu n'es pas d'avis que tu lui dois cette légère réparation, à ton frère, toi qui as exposé sa conduite? Comment ne vois-tu pas qu'en parlant souvent de lui d'une façon posée, naturelle, tu amoindrirais ses fautes aux yeux de Marcel?

— Je lui "dois" cette réparation! répétait Elise, qui n'avait pas écouté la suite. Depuis qu'il est au monde que je lui cède ma part de tout, et voilà que je lui dois encore quelque chose! Ah! non, mère, n'espérez pas que je me conforme à cette requête.

— Bien, mademoiselle. Devenez de plus en plus égoïste. C'est votre droit.

— Et c'est le vôtre de continuer, pauvre mère, à vous sacrifier . . .

— Qu'on ne s'occupe pas de moi!

— Ces sacrifices sont devenus votre pain quotidien. Mais c'est un pain noir dont moi, je ne veux plus! Je n'ai faim que de bonheur, et, que ce soit égoïsme ou non, j'en aurai ma part!

On était le 29 février, qui était cette année-là la mi-carême. Elise et Marcel étaient d'abord convenus que leurs fiançailles auraient lieu ce jour-là. Mais comme il devint évident que la bague ne serait pas prête, on avait remis l'événement au dimanche suivant.

Cela se passerait chez les Latour. Bien entendu, la mère et le frère de l'héroïne seraient de la fête. Et c'était là, depuis quelques jours, la grande pensée d'Alexis Velder. Est-ce que J.-B. Latour, d'un air bonhomme, ne le prendrait pas par le bras en disant: "Venez donc fumer par ici, un petit brin, monsieur Velder, pendant que les créatures montent se poudrer le nez?" Et alors, à travers un voile de fumée qui donnerait aux paroles quelque chose de doux, de flou, le patron ajouterait: "Votre pupitre vous attend toujours. Quant à Girard, qui a mangé son biscuit, il vous traitera d'une autre manière. Marché conclu?" Alexis sourirait, dirait sa gratitude. En trois mots, car le patron n'aimait pas les phrases. D'ailleurs, cette brièveté sentirait son homme d'affaires.

Mais le lendemain, et plus encore le surlendemain, la scène alla se détériorant, dans l'imagination du jeune homme. Lui qui s'était moqué de la nervosité de sa soeur, ce dimanche où elle déjeunait pour la première fois chez les Latour, voilà qu'à la seule idée de gravir l'imposant perron de l'imposante résidence "outremontaine", ses genoux flageolaient. Il chassait alors le tout, reprenait avec précipitation sa lecture interrompue.

Ce soir-là, samedi, il apprit une nouvelle qui rendit désormais inutiles et l'embarras et l'espérance dont il était obsédé depuis une semaine. Il surprit Elise disant à leur mère: "Il ne faut plus espérer tout bas qu'Alex, un jour, consente à reprendre son emploi: la place est prise."

Le petit homme resta debout dans le passage, momifié. C'était la plus étrange des impressions: à la fois un soulagement immense et une déception qui lui donnait le goût de pleurer. Il était comme l'homme qui a manqué un bateau qu'il n'avait peut-être jamais voulu prendre . . . Quoi qu'il en fût, cela réglait une question: le lendemain, chez les Latour, M. Velder brillerait par son absence.

— Mais tu ne sais pas faire ça, manneke! gémit de nouveau sa mère, au retour de la messe.

— Et pourquoi non? riposta pour la dixième fois le manneke. Et pourquoi est-ce que j'irais faire la cour à celle-là qui s'est conduite envers moi de la façon dont vous savez? (Jamais il ne disait Mme Latour l'avait accusé de "vol".) Que vous, la mère de la fiancée, vous soyez obligée d'y aller, je le comprends peut-être. Mais en quoi est-ce que moi . . .

— Ça est très bien, nom de doum, ça est très bien! Qu'il n'en soit plus question! Je leur dirai que tu es souffrant, voilà tout.

— Pourquoi ne pas leur dire que j'avais un engagement préalable? Est-ce que je suis souffrant, moi? Cette façon de parler de moi comme si j'étais un fantôme!

Il va de soi que cet engagement "préalable", les Latour se dirent que le jeune homme l'avait pris dès son adieu au bureau. Au fond, l'absence d'Alexis ne fit qu'aider les choses. Car, pour Mme Latour, recevoir la mère d'Elise exigeait déjà toute l'affabilité dont elle disposait.

Depuis l'incident des cent dollars, les deux femmes ne s'étaient revues qu'une seule fois, à la gare, le soir du départ pour New-York. La pensée qu'elle allait courir les somptueux magasins de la Cinquième (quand on est habitué à New-York, n'est-ce pas, on laisse tomber le mot "avenue"), Mina Latour s'était sentie généreuse au point d'admettre à part soi que Mme Velder avait un air de distinction dont on restait agréablement surpris. Et voilà que ce dimanche, elle retrouvait chez la mère d'Elise — et, cette fois, sans y être aidée par l'émotion du départ — une personne dont, franchement, elle s'était peut-être fait une fausse image . . .

Dès l'arrivée de ses invitées, elle avait porté au crédit de Mme Velder un premier point: celle-ci était arrivée, comme l'exige l'étiquette, exactement, rigoureusement cinq minutes avant l'heure. En vérité, le mérite revenait aux signaux lumineux de l'avenue des Pins, mais pourquoi le dire?

Lorsque, après le café, Marcel glissa au doigt d'Elise la bague des fiançailles, l'émotion des jeunes gens fut si communicative, que les deux mères purent s'illusionner jusqu'à croire que leur duel rue St-François-Xavier était un événement à jamais perdu dans la nuit des temps.

— Tu la trouves belle, ta bague? demandait Marcel, un peu plus tard, sa mère ayant suggéré à Mme Velder qu'elle l'accompagnerait volontiers là-haut, dans son boudoir . . . Quant à son père, il avait eu "un mot à dire au chauffeur" . . .

— Mon espoir était beau, répondit Elise, mais la bague est encore plus belle. Il n'est qu'une chose qui l'emporte sur elle: mon bonheur.

— Quel mot usé, croirait-on! Et pourtant, quand il s'agit de "notre" bonheur, plus nous en parlons et plus ce mot est neuf. Comme ces trois mots: je t'aime. On serait porté à croire qu'il faut oser en faire usage de temps à autre seulement, de peur de les défraîchir. Et c'est tout le contraire. Du moment que le coeur y prend part, plus on les prononce et plus on les rajeunit. Voilà la merveille, le beau miracle: cette petite phrase, "je t'aime", que les hommes répètent depuis des siècles, elle est encore neuve, elle est encore toute fraîche, elle vient de naître.

Et, pour la première fois, Marcel murmura:

— Liseke.

CHAPITRE V

Il était huit heures du soir. Mlle Laviolette, dans le salon, causait avec Elise. C'est-à-dire que de minute en minute elles échangeaient une ombre de phrase, une question, une réponse, et sur les sujets les plus vagues possible. Car l'amabilité de la couturière à l'égard d'Elise était devenue tendue comme un arc.

Elles se turent: Alexis venait de répondre au téléphone. Qui l'appelait? Mystère. Sa voix trahit d'abord de la surprise, puis un embarras extrême. Il répondait à peine, et chaque fin de phrase s'achevait en un petit rire frileux.

— Pour ce qui est de ça, fut sa dernière phrase, vous le dites très bien: "En ce bas monde tout est possible". Au revoir.

On l'entendit monter l'escalier. Elise, détournant les yeux de sa rêverie, rencontra le regard de Mlle Laviolette, un regard étrange, qui la porta à se demander: "A-t-elle deviné que ce mystérieux coup de téléphone m'inquiète?" Car Elise croyait bien qu'il venait de M. Côté. Le regard de Dorothée était aigu, énigmatique . . .

D'autant plus indéfini qu'elle ne savait à peu près rien, d'autant plus aigu qu'elle espérait que le trouble d'Elise la renseignerait davantage. Car à présent que, reculés dans le passé, se voyaient en raccourci l'incident du dix dollars, puis l'abandon, par le frère d'Elise, de sa situation chez M. Latour, il semblait à Mlle Laviolette à peu près impossible qu'il ne se fût point "passé quelque chose". Lui eût-on confié le soin de faire le trousseau, elle n'y aurait sans doute plus songé. Elle se serait même défendue d'y songer. Mais ce voyage à New-York avait amorti ses scrupules et avivé sa curiosité. N'ayant plus rien à perdre, elle était tourmentée du besoin de percer le mystère. Mais qui interroger, puisque les autres ne semblaient même pas soupçonner qu'il s'était passé quelque chose? Peut-être un jour ou l'autre Mme Velder commettrait-elle un lapsus . . . D'ici là, faute de mieux, la couturière incommoderait Elise par cet intense regard sibyllin.

Le lendemain midi, Marcel parut chez Mme Régina. Il déjeunait avec sa fiancée. Il la trouva seule — dans le fauteuil où Mlle Gauthier s'était assise, un jour . . .

Très visiblement, il surprenait Elise en pleine rêverie.

— Je regardais ces robes, expliqua-t-elle, et songeais comme elles auront des destinées différentes! Je rêvais aux voyages, aux croisières que feront certaines d'entre elles. Tandis que d'autres . . .

Mais pendant qu'Elise parlait, Marcel se rappelait qu'un midi de l'autre semaine, ce jour où il avait causé à sa mère la surprise de venir déjeuner à la maison, lui aussi avait évité de parler d'Alexis . . .

Elise finit par avouer qu'elle redoutait... elle allait dire: "mon frère", mais elle parla d'abord de Mlle Laviolette. Elle n'allait pas jusqu'à la croire capable de chantage parce qu'elle était humiliée de ne pas faire le trousseau, mais . . .

— . . . s'il fallait qu'un jour elle en vînt à une altercation sérieuse avec ma mère, ou avec mon frère . . .

Aux derniers mots, la jeune fille avait hésité. Un silence suivit; puis elle reprit la parole. Mais ce ne fut pas pour parler du mystérieux appel téléphonique. Car Marcel, que savait-il de M. Côté? . . .

Mais il vit passer sur le front d'Elise une telle ombre, qu'il se dit tout bas: "J'ai raison d'être en garde contre Alexis".

— Il y a le danger, demanda-t-il, que cette faute qu'il a un jour commise, il la répète?

— Peut-être, répondit Elise, à qui ce singulier: "cette faute", éraflait la conscience.

Marcel promena sur un horizon imaginaire des yeux soudain assombris (sa mère se montrait maintenant si conciliante!), puis agressifs (tant pis, il la combattrait encore), puis lumineux de bonheur, car il déclarait à Elise:

— Dans ce cas, mon amour, ce sera très bientôt . . .

Elle ne comprit pas tout de suite.

— De toute façon, ce devait être bientôt, mais, par extrême prudence, puisqu'il n'y a rien de sûr comme un fait accompli, nous le vivrons très bientôt, Elise, si tu le veux bien, le plus beau jour de la vie . . .

Qu'est-ce qu'ils avaient décidé, pour le 1er avril? Grand mariage?

— Mais non, J.-B., répondit-elle, un peu triste. Naturellement non.

— Et ça te fait de la peine?

— Non, non.

Mais il savait bien qu'elle avait toujours rêvé que le mariage de Marcel — avec Suzanne — serait un événement très chic, dans la chapelle de Laval, au grand soleil de juin . . .

— La note qui marquera la cérémonie, expliqua Mina, sera une "retenue distinguée". La réception, bien entendu, n'aura pas lieu chez Mme Velder.

— Qu'est-ce que les Velder vont penser de ça?

— Elise est de mon avis.

— Elle te l'a dit?

Elle n'avait pas mis les points sur les i, bien entendu. Seulement, il y a des choses qui se comprennent à demi-mot. Comment ne devinait-il pas que durant le voyage à New-York, la question s'était présentée.

— Puis? c'est toi qui vas recevoir?

Pas plus. Elle avait certainement assez de tact pour ne pas humilier ainsi Mme Velder. La réception aurait donc lieu soit à l'hôtel, soit dans un club. Ils songeaient beaucoup au Cercle Universitaire. Evidemment, ce choix présentait un désavantage: c'était bien près de chez la mariée. Les invités seraient plus enclins à songer à la "pension Velder".

— Faut-il aimer les complications! Dis-toi donc plutôt, pauvre Mina, que ça serait un avantage: le fait qu'un club aussi réputé se trouve à quelques portes de chez les Velder, ça rehausse le quartier, qui a d'ailleurs toujours été et qui est resté un quartier de première classe.

— En tout cas, faudra décider, à cause des faire-part, qui devront partir cette semaine si l'on veut donner aux invités le temps de choisir leurs cadeaux. Et puis..., continua-t-elle après un léger silence, d'une voix plus floue, plus rêveuse, et puis, faudra voir à la robe de la mariée. A la robe et aux accessoires. Mais non, ça n'a pas été acheté à New-York. Pas la robe de noce, grand Dieu! Pourquoi? Mais parce que là aussi, comme dans le cas de la réception, le problème est délicat. En voyage, très bien, j'ai acheté à Elise quelques robes de ville, en lui disant qu'une manière d'oublier le passé, pour les femmes, c'est de porter des robes neuves. Sans qu'il y parût trop, je l'ai aidée en matière d'élégance. Mais acheter la robe de noce, moi, la mère du marié, c'est autre chose.

— Qu'est-ce qui t'embête? T'es fâchée de ne pas avoir à la payer?

— Est-ce moi qui paierais? répondit-elle, finaude.

Il la regarda, d'un regard qui voulait dire: "A présent que j'ai le nez dans la trappe, continue". Elle expliqua donc qu'Elise avait sans le moindre doute de quoi se payer une robe. Surtout que Mme Régina lui ferait un rabais substantiel. Seulement . . . même alors, serait-ce une robe digne d'être le point de mire de la cérémonie? Il fallait absolument que la robe de noce pût affronter les critiques. Sinon, c'était sa réputation à elle qui en souffrirait, elle, femme de J.-B. Latour . . .

Le lendemain après-midi, Elise recevait, adressée rue Peel, une lettre de M. Latour. Trois minutes plus tard, la jeune fille, ivre de joie, téléphonait à sa mère. Cinq minutes plus tard, Mme Velder, sur le point de danser la gavotte, allait trouver n'importe qui. Ce fut M. Sicotte.

— Seulement, monsieur, je vous ai dit cette grande nouvelle à une condition: il ne faut pas que vous la répétiez à la demoiselle que vous savez.

— Madame Velder, je suis une tombe.

Une heure plus tard:

— Chère demoiselle Laviolette, chuchotait le professeur de piano, je vous dirai cette nouvelle à une condition.

— Monsieur Sicotte, je suis un tombeau.

— Figurez-vous donc que le futur beau-père, désireux de déposer le premier cadeau dans la corbeille de la mariée, vient d'envoyer un chèque. Un chèque de cent dollars!

A l'étonnement de M. Sicotte, la couturière fit un sifflement de dédain.

— Cent dollars, répondit le professeur, moi, ça m'impressionne.

— Je vous en prie, monsieur Sicotte, ne me décevez pas! Vous, impressionné par le vulgaire métal? Vous, apôtre d'idéal et de beauté? Si vous parlez sérieusement, vous croulez du haut de votre piédestal. Un artiste, impressionné par des nouveaux riches? Tandis que vous, vous ennoblissez l'argent qu'on vous donne . . .

(A suivre)



La vie des LIVRES et des LETTRES



● "La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées".
Descartes (1596-1650).

Fada Petrus (1)

Dommage qu'il faille attendre la mort de ceux qui font leur devoir tout uniment pour ouvrir les yeux sur l'héroïsme de leur vie! Ils ont mené une vie comme toutes les autres: vie d'enfant turbulent, vie d'étudiant plus épris de jeux que de livres, vie de missionnaire mangé de tracas et puis, lorsqu'on regarde en arrière, la course terminée, on se rend compte qu'ils ont fourni une carrière de géant.

Le R. P. Louis Taché, supérieur des RR. PP. du Saint-Esprit au Canada, nous présente la vie d'un de ses confrères, Pierre Patenaude, né à Embrun (Ontario) en 1897 et mort au Collège Saint-Alexandre en 1946. Doué d'un physique qui provoque le rire plutôt que l'admiration, aucunement surdoué du côté de l'esprit, voici un homme dont la seule force de caractère en impose à tous, le met à l'aise n'importe où et en fait un compagnon dont tous recherchent la société.

Ses études terminées, Pierre opte pour les missions des RR. PP. du Saint-Esprit, où son âme généreuse sent qu'elle pourra se donner à la limite de ses forces. Après une formation très soignée en France, il part pour le Cameroun, à la conquête des nègres. Il se jette tout de suite dans la mêlée avec un esprit de foi "qui touche à la tentation de Dieu". A maintes reprises, il va droit au chef de la tribu dans l'espoir de le convertir, mais surtout dans un effort sincère pour abattre les obstacles qui l'empêchent d'atteindre les âmes des pauvres païens qu'il sait emprisonnées et qu'il devine assoiffée de vérité.

Un chef, Zogo Fouda, "polygame éhonté, sollicité par les musulmans et les protestants, faisait la guerre au catéchiste Benoit. Avec la complicité de certains administrateurs, Zogo aurait pu faire un mal immense et fermer pratiquement tout un territoire à l'évangélisation.

"L'obstacle était digne du zèle de Fada Petrus (nom que les nègres donnaient au Père Patenaude). Il s'attaquait à forte partie, mais il en vint à bout. Tantôt au cours d'un palabre, il lançait à brûle-pourpoint un de ces proverbes indigènes dont l'à-propos faisait rire Zogo et le désarmait. Tantôt ce furent des entretiens orageux, d'homme à homme, où le missionnaire gagnait le dessus par sa fermeté et sa droiture. Tantôt il dut faire appel à tout le prestige de sa puissance sacerdotale, menacer, appeler la malédiction de Dieu sur la mauvaise foi et la corruption du païen. Par-dessus tout, le Père pria sinon pour la conversion du chef, qui semblait impossible, au moins pour qu'il laissât faire le travail des catéchistes.

"Le résulta dépassa ses espérances. Zogo Fouda et Fada Petrus devinrent une paire de grands amis et la fidélité du potentat resta telle que les protestants ne réussirent pas à décrocher de lui des faveurs appréciables. Et c'est grâce à ce succès apostolique du père si, après son départ, Zogo, renonçant à ses mille femmes bien comptées, se fit baptiser et mourut chrétien".

L'auteur semble insister surtout sur l'esprit de foi du Père Patenaude, esprit de foi qui le portait à s'appuyer sur Dieu, à compter sur son aide comme on compte sur celle d'un ami éprouvé et qui n'a jamais fait défaut.

"Comment ne pas penser que, parfois, dans ces nouvelles chrétienté, Dieu opère une action aussi directe, presque miraculeuse, pour impressionner ces hommes de la brousse, chez qui il y a plus de faiblesse que d'orgueil".

Esprit de foi d'abord, oui, mais aussi, courage. On ne s'improvise pas héros. L'homme qui arrive à dominer toutes ses craintes, à surmonter sa sensibilité, ses goûts, toutes les faiblesses de son caractère, de son coeur et même de son pauvre corps torturé par le climat et les fièvres des tropiques, cet homme a dû s'astreindre au dur apprentissage du renoncement continuel, de l'oubli de soi et du don total.

Quel exemple pour les jeunes qui n'acceptent aucune discipline et qui n'ont pas compris qu'on ne s'élève qu'en se dominant soi-même. Pour les jeunes, que dis-je, pour nous tous qui n'avons plus à lutter ouvertement pour notre foi et qui semblons oublier que la lutte est le climat normal des disciples du Christ.

Il faut louer l'auteur de nous avoir donné, en de trop courtes pages, mais très agréablement présentées, le portrait si attachant d'un jeune Canadien qui, ayant entendu l'appel des âmes, a si généreusement exécuté les consignes du maître de la moisson.

Gabrielle SAINT-DENIS.
(Pour le Service de Presse de l'Université d'Ottawa)

(1) R. P. Louis Taché, C.S.Sp. — **Fada Petrus.** Vie du R. P. Pierre Patenaude, C.S.Sp. Missionnaire canadien en Afrique. En vente aux éditions spiritaines, 49, Spring Grove Crescent, Montréal (8), et dans les bonnes librairies — **$1.15 poste comprise.**

Viennent de paraître

Aux Editions Fides

Dialogues d'hommes et de bêtes

par Félix LECLERC

Vous êtes-vous déjà demandé d'où vient le succès des oeuvres de Félix Leclerc? Peu d'écrivains canadiens, s'il en est, voient la cinquième édition de leurs ouvrages s'enlever aussi rapidement que la première.

Reconnaissons d'abord à Leclerc un talent facile, un esprit d'observation très exercé, un amour passionné de la nature, des humbles et des pauvres, une psychologie profonde des petites gens. En faut-il davantage pour alimenter un esprit rêveur, une imagination vagabonde et toujours en éveil, une plume avide de couvrir des pages et des pages. Un écrivain ainsi doué crée naturellement les récits les plus féeriques, les contes les plus poignants.

Dialogues d'hommes et de bêtes, qui vient de paraître aux Editions **Fides**, groupe des contes et des fables. Certains rappellent **Adagio, Allegro** ou **Andante.** Comme tous les récits, ils sont inégaux et d'intérêt divers. Il en est de charmants, de délicats. D'autres montrent quelques faiblesses. Ils ont un caractère commun, cependant: tous sont marqués d'une certaine mélancolie, parfois latente et discrète, parfois profonde et presque désespérée. Ainsi **le Soulier dans les labours, Niclaisse, la Mordée, la Nichée**, font une impression pénible et remuent jusqu'au fond de l'âme. Dans **la Mordée**, drame poignant de l'amour éperdu pour la séductrice orgueilleuse qui vous rend le coeur en lambeaux, la douleur atteint au paroxysme.

Contes et fables, tous veulent être un appel vibrant à la sincérité, à l'amour, à la charité. Notre époque d'égoïsme brutal a besoin qu'on lui rappelle non seulement la grande loi de l'amour, mais les douceurs, les joies ineffables de la charité.

A l'occasion de la publication de ce nouveau volume, les Editions **Fides** viennent de réimprimer **Adagio, Allegro** et **Andante.**

Un volume de 220 pages, édité chez **Fides. Prix par la poste: $1.65.**

• • •

"Le Canada français et le roman américain"

par le R. P. J.-D. GAUTHIER, S.J., docteur ès lettres de l'Université Laval

Cette étude se propose de présenter le portrait du Canada français et du Canadien français tel qu'on le trouve dans les romans écrits en anglais par des Américains. L'étude comprend plus de 125 romans publiés entre 1826 et 1948. L'analyse de ces romans permet de présenter l'opinion des romanciers américains sur le Canada français.

La première partie du livre s'occupe du Canada français sous un aspect plutôt général. D'abord la géographie: l'auteur scrute les impressions des romanciers sur le pays en général, sur les villes, sur les villages et les cours d'eau. Vient ensuite le peuple: ses moeurs, ses coutumes, ses chansons populaires, ses contes et ses légendes, ses superstitions. Enfin, quelques observations sur la langue telle que parlée au Canada.

Ensuite nous nous occupons du Canadien français. Là, nous examinons les écrits pour tracer le portrait physique, intellectuel et moral. Nous repassons la formation intellectuelle, les goûts esthétiques, les idées patriotiques et nationales. Le portrait religieux nous explique les idées religieuses du Canadien, ici encore d'après les romanciers.

La deuxième partie du livre descend plus dans le détail. Un premier chapitre étudie des types qui reviennent le plus souvent dans les romans. Nous voyons tour à tour celui du curé, du Jésuite, du Trappiste, de l'Ursuline, de l'habitant, de l'enfant, de l'émigré aux Etats-Unis.

Viennent ensuite les individus: les personnages historiques. Nous dressons la biographie, telle que nous la donnent les romanciers, de Champlain, Dollard, Monseigneur de Laval, Frontenac, Bigot, Montcalm.

La bibliographie a le mérite d'être la première dressée sur le sujet. Nous croyons qu'elle est des plus complètes.

Un ouvrage de 356 pages distribué par la "Boston College Press". **Prix: $2.00.**

La charité ne sait pas se donner de bornes, parce qu'elle vient d'un esprit qui n'en a pas.
BOSSUET.

• • •

C'est un grand avantage de vivre dans l'obéissance, d'avoir un supérieur et de ne pas être le maître de ses actions. Il est beaucoup plus sûr d'obéir que de commander. — IMITATION.

"Faites ça . . . et vous vivrez!"

Je suis pour jamais crucifié avec le Christ: ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi. Présentement, il est vrai, je vis dans la chair, mais je vis en la foi du Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est livré pour moi. (Gal 2, 19-20)

Dieu vit en nous. Nous n'avons donc plus raison de refuser à Dieu les sacrifices qu'il nous demande, nous avons du Dieu en nous. Avec la grâce, tout m'est possible.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)



Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boîte.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE — Mercury no 114, acheté décembre 1946, avec radio, chaufferette, pneu d'écange, antigel Prestone; en possession d'un particulier, comme neuf. Prix, $1,495.00. Pas d'agents. Téléphoner 206 740. 340-7P.

A VENDRE — Vaches; contrat de vente de lait de 10,000 livres, aussi taures et génisses et taureaux enregistrés, en tout 35 têtes. S'adresser à Alphonse Péloquin, Lot 91, St-Norbert. 341-7P.

ENTREPRENEUR — E. Lamoureux se spécialise dans les travaux de ciment et de réparations, perrons, trottoirs, planchers, etc., machine pour finition en ciment. S'adresser à 530, rue Doucet, St-Boniface. Tél. 201 998. 305-3P.

MAGASIN DE FER A VENDRE — Au nord-ouest de la Saskatchewan. 24 x 50 avec logement bien établi et moderne, dans un village et centre canadien-français. Récolte assurée. Stock et ameublement, $5,000.00. Bâtisse, $3,000.00. Raison de vente: santé du propriétaire. S'adresser à Boîte 78, Debden, Sask. 308-7P.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
302, Edifice McIntyre
Téléphones: 97 125 ou 204 567

A VENDRE — Tracteurs neufs et usagés, moissonneuses-batteuses (combines) et batteuses, autres machines agricoles et aussi camions. A vendre ou à échanger. Livraison immédiate. Aussi travaux de réparations faits par des experts. Allard Motors & Implements, vis-à-vis les Abattoirs de St-Boniface, Man. 406-T.F.

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. A.-J. Bruyère. Boîte 329, Transcona, Man. T.F.

CORSETIERE

représentant la Compagnie Spencer. Corsets et brassières faits individuellement pour chaque personne. Aussi supports chirurgicaux pour hernie et épine dorsale. S'adresser à **Mme Germaine Courteau, 96, rue Sherbrook, Winnipeg. Téléphone 35 226.**

Mesdames!



Pour avoir cette ravissante apparence jeune, faites-vous donner une ondulation permanente sans plus tarder au

Salon de Beauté Golden

Offre spéciale pour le printemps
Odulation De Luxe à froid — Rég. $12.00 — seulement $4.50
Ondulation De Luxe à l'huile à la crème — Rég. $10.00 — $3.50
Cheveux gris teints et décolorés
Massages facials et shampoos
Pas de rendez-vous nécessaire
Nous parlons français
Coiffeuse professionnelle experte
Salon chez:
GOLDEN DRUGS
Angle St. Mary's et Hargrave
Téléphone 925 902
En face de la cathédrale Ste-Marie

LE SAMEDI — LA REVUE POPULAIRE — ET LE FILM

Vous recevez les trois magazines pour $5.50 par année.
Nous prenons aussi des abonnements pour toutes les revues françaises.
LE CASIER DU LIVRE
P.O. Box 741 — Winnipeg, Man.

A VENDRE — Hudson Terraplane, 1937, sedan, 4 portes, 4 bons pneus, avec chaufferette. S'adresser à 366, rue des Meurons, St-Boniface. Tél. 206 016. 342-6C.

UN HOMME MARIE avec 2 petits garçons de 9 et 10 ans, et une petite fille de 7 ans, voudrait avoir une bonne ménagère fiable. Ecrire, s.v.p., à Jos Boire, Benson, Sask. 281-7P.

A VENDRE
A Ste-Anne, Manitoba
400 acres — 80 acres en friche, 320 acres en pacage et bois. Maison de 5 chambres, 3 graineries, poulailler, étable pour 25 têtes. Prix, $4,000.00. S'adresser à M. l'avocat Régnier, 216, édifice McIntyre, Winnipeg. 149-6C.

Pour achat et vente de propriétés de ville et de campagne, commerces, fermes, maisons de rapport, blocs, prêts à 5% sur première hypothèque.
S'adresser à Arthur Tougas.
190, avenue Provencher
Tél. (bureau) 208 178 (rés.) 206 952
43-T.F.

VENDEURS ENTREPRENANTS DEMANDES — Pour s'occuper de la vente d'une nouvelle ligne de cravates peintes à la main. Item sensationnel, qui se vend très rapidement. Pas d'expérience antérieure spéciale requise. Le client achète la marchandise immédiatement en la voyant. Bons revenus assurés. Pas de compétition. Envoyez sans tarder, demande pour catalogue gratis à: Oriental Art Studios, 2027, St-Timothée, Montréal, Québec. 330-6C.

ON DEMANDE A ACHETER OU LOUER — Magasin d'épiceries, préférablement dans centre français. Ecrire à Boîte 331, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 331-7C.

A LOUER — 2 chambres et une grande chambre, pour adultes. S'adresser à 386, avenue d'Eschambault, St-Boniface. 333-6C.

AVEZ-VOUS DES POILS FOLLETS sur les jambes, les bras? Enlevez-les avec notre cire spéciale. $2.00 le gros morceau (pain). Laisse la peau lisse pendant des semaines. Electrolysis Clinic, 710, édifice Time, Winnipeg. 184-T.F.

TISANE CISBEY—Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste, $1.00 franco. 132-TF.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man. T.F.

Ne multipliez pas les poils du visage en les arrachant, rasant, etc.

Faites-les épiler d'une façon permanente et sans douleur par la méthode la plus récente de New-York. Aussi marques, verrues et autres imperfections du visage enlevées, laissant la peau lisse et nette.
Aucun frais pour consultations
ELECTROLYSIS CLINIC
710, édifice Time
Tél. 925 968

CANADIAN REALTY CO.
Biens immeubles à vendre
Hôtels — Blocs — Magasins généraux à la campagne — Résidences de ville — Résidences d'été (au Lac des Bois)
Fermes — Maisons de rapport
Hypothèques — Prêts — Perceptions de comptes, de loyers
R.-J. BLONDIN, gérant
15, édifice Stobart — Tél. 927 486 — Le soir: 35 966

Nord Heating & Plumbing Co. Ltd.
Entrepreneurs généraux
PLOMBERIE — FERBLANTERIE
Chauffage à air chaud, vapeur ou eau chaude
Téléphone 23 678
A. PLAMONDON — WIEBE BROS.
550, avenue Notre-Dame, Winnipeg

Diplômés du Collège d'Embaumement de Cincinnati
Salon mortuaire
Desjardins -- McGee
138, blvd Dollard — St-Boniface
Tél. 201 467
Service d'ambulance jour et nuit



Offre spéciale
Pour rendez-vous téléphoner à 926 042.
Le LYCEUM PHOTO STUDIO
2e étage, Edifice Stobart, 290 Ave Portage, Winnipeg, Man.
offre
une aubaine spéciale à titre d'annonce
pour une photo "Silvertone" de 8 x 10
Une photo Lyceum "Silvertone" de 8 x 10
95c .95 cents au moment où la photo est prise. Pas d'objection à ce qu'il y ait 2 personnes.
Pas de reproductions (copy) acceptées. Aucune entente ne sera acceptée sinon celle qui est imprimée dans ce contrat.
S.V.P. apporter cette annonce

Fugitif

Gerhart Eisler, communiste fugitif des Etats-Unis, apparaît sur cette photo alors que les agents de la Scotland Yard l'entraînaient sur la passerelle du paquebot polonais "Batory", à son arrivée à Southampton, récemment. Eisler, qui est susceptible de servir deux sentences d'emprisonnement aux Etats-Unis, s'était évadé de New-York et fut arrêté à la demande des autorités américaines. (CW)

E. LAMOUREUX et H. BOUX
Plâtrage de toutes sortes. Aussi réparations et stucco. 530, rue Doucet, St-Boniface. Tél. 201 998. 305-8P.

A VENDRE — Maison avec magasin à St-François-Xavier, près de l'école du village et du "High School". Prix, $2,700.00. Propriétaire serait prêt à échanger maison et magasin sur une ferme en culture. S'adresser à H.-E. Préfontaine, St-François-Xavier, Man.

POUR UN DENTISTE — Bureau à louer, avec salle d'attente et laboratoire, dans le centre d'un village prospère. Site très avantageux. Dentiste canadien-français, bilingue, préféré. Ecrire à Boîte 334, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 334-7P.

ON DEMANDE — Une sténographe bilingue avec expérience. Excellent salaire. S'adresser aux Brandon Woollen Mills, Brandon, Man. 332-7C.

A VENDRE — Poêle électrique blanc, 4 ronds, neuf. Ameublement de chambre à coucher, 6 pièces, en excellent état. S'adresser à 231, rue Dumoulin, St-Boniface. Tél. 208 585. 343-6C.

A VENDRE — Poêle de cuisine à l'huile, presque neuf. Prix, $175.00. A été payé $229.95. S'adresser à Armand St-Jean, Lot 85, St-Norbert, Man. 325-6P.

L'ECOLE SANS MAITRE — ANGLAIS — FRANCAIS — ARITHMETIQUE
Appris facilement à la maison durant vos loisirs. Aucune limite d'âge. Notre école fonctionne douze mois par année. Ecrivez: Département 120, Case postale 191, St-Hyacinthe, P.Q. 270-6P.

VENEZ JOUIR DE VOS VACANCES dans un vrai emplacement de plaisir et de santé, 9 milles à l'est de Kenora, sur le Trans-Canada Highway. Cabines fournies, plage, chaloupe, excellent lieu de pêche. Faites vos réservations. F. Gauthier, Evergreen Cabins, Kenora, Ont. 289-7C.

A VOTRE SERVICE!
Y a-t-il un article que vous désirez acheter et ne savez où vous le procurer?
Ecrivez-nous et nous le trouverons pour vous.
Service d'achat, P.O. Box 783, Winnipeg, Man.

Gardez votre chevelure attrayante
au moyen de
PERMANENTES
données de façon experte
Seulement $3.00 et plus
SPECIAL!
Ondulation à l'huile à la crème
Avec ou sans machine $4.50
Guaranteed Wave Shop
Ste 2, édifice Stobart
Près du Lyceum
TEL. 926 090
Ouvert toute la journée le samedi

MAIGRISSEZ! MAINTENANT!
Pour seulement $1.50!

Amincissez. Ayez une apparence "Golden Model". Soyez un modèle. Pourquoi avoir de l'embonpoint? Un nouveau moyen facile fait disparaître l'excès d'embonpoint (non glandulaire) chez les femmes et les hommes, sûrement, sainement. Pas de privations dans le manger, pas d'exercices, de laxatifs, ni de drogues. Suivez le Plan diététique d'amaigrissement "Golden Model" et voyez l'embonpoint disparaître. "Golden Model" est fourni comme supplément diététique. Les usagers témoignent: "Je pesais en dessus de la moyenne, était fatigué, facilement essoufflé, confus, avais l'impression de peser énormément; ai perdu 21 livres, ne me suis jamais senti aussi bien." Vous ne pouvez être trop gras et en santé. Lorsque l'embonpoint disparaît, l'amour vient, croît. Les hommes veulent des amies, des épouses qui savent garder leur jeunesse et leur beauté. Vous aurez l'apparence jeune, vous vous sentirez plus jeune aussi, si vous vous débarrassez de l'embonpoint disgracieux. Vos amis remarqueront l'amélioration de votre apparence. Vous pouvez jouir d'une taille "à la mode" — d'une taille "Golden Model", porter des vêtements flatteurs. Soyez un "Golden Model". Pour vous aider à regagner la santé, la vitalité, la jeunesse et la beauté, commandez "Golden Model", aujourd'hui. Traitement d'une semaine, $1.50; 5 semaines, $5.00.

GOLDEN DRUGS
Angle St. Mary's et Hargrave
Winnipeg, Man.
3166

EDUCATION
INSTITUT d'ENSEIGNEMENT MODERNE. Cours par correspondance de la sixième à la douzième année primaire supérieure. S'adresser à: Case postale 1293, Place d'Armes, MONTREAL. 176-7P.

A VENDRE — 20 tracteurs, neufs et usagés, moissonneuses-batteuses (combines) neuves et usagées, camions neufs et usagés. S'adresser à X. Paillé, 237, rue Hamel, St-Boniface. 344-9C.

A VENDRE — Trois taureaux. 1 Holstein de 3 ans, bon reproducteur; 1 Holstein de 6 mois; 1 Aberdeen Angus de 6 mois. S'adresser à Rosaire Marcoux, Richer, Man. 338-7P.

A VENDRE — 1 combine John Deere, 6 pieds. En très bon état. (No 12-a). S'adresser à L.-A. Tougas, Ste-Anne, Man. 337-7P.

MAISON A VENDRE — 20 x 20, 4 chambres, 2 étages. S'adresser au propriétaire, bureau de poste de Lorette, Lorette, Man. 336-6P.

Pour achat et vente de propriétés en ville ou en campagne, de fermes et d'hôtels, de blocs de commerce.
S'adresser à A. Sylvestre
282, avenue Hamel
St-Boniface
Téléphone 929 398

A VENDRE — A St-Vital, Manitoba. Deux lots passant le chemin Ste-Anne et l'avenue Berrydale. Chacun 33' x 100'. S'adresser à 711, rue Langevin, St-Boniface. 326-6P.

NOUS VENDONS — Avoine Garry commerciale no 1, $1.00 le minot, sacs extra. — Avoine Ajax enreg. no 2, $1.10, sacs extra. — Avoine Garry certifiée no 1, $1.45, sacs inclus. — Lin Dakota certifié, nos 1 et 2, $4.85, sacs inclus. (Lot de 100 minots, $4.50, sacs inclus). Nouveau lin Rocket certifié no 2, $4.90, sacs inclus. Il nous reste une petite quantité de trèfle jaune. S'adresser au Club de Semence, Notre-Dame de Lourdes, Man. 339-6P.

L'Action Catholique, tous les jours, $5.50 par année
Le Casier du Livre
P.O. Box 741 — Winnipeg
254-TF.

A VENDRE
St-Boniface — Bungalow de 4 chambres, en stucco. Prix, $5,800.00, à termes.
St-Boniface — Maison de 9 chambres. Prix, $6,500.00. Comptant requis, $1,400.00; balance à termes faciles.
Norwood — Maison de 10 chambres, avec revenu $100.00 par mois. Prix, $9,200.00. Comptant requis, $3,000.00.
St-Boniface — Maison de 6 chambres. Prix, $6,200.00, à termes.
Norwood — Maison de 10 chambres, chauffage à air chaud; revenu, $60.00 par mois. Prix, $7,200.00, à termes.
S'adresser à A. Sylvestre,
282, avenue Hamel, St-Boniface
Téléphone 929 398
346-6C.

A VENDRE
St-Boniface — Lot de 66' sur la rue Notre-Dame, entre les rues St-Joseph et Langevin.
St-Boniface — Maison de 4 chambres, semi-moderne. Prix, $4,200.00, à termes.
Norwood — Maison de 7 chambres, semi-moderne, près de l'école et de l'autobus. Prix, $4,500.00, à termes.
Rue Masson — Maison moderne de 7 chambres, planchers de bois dur, chauffage automatique (bin-fed stoker) possession 1er juin, avec ameublement comme suite, poêle électrique, réfrigérateur, foyer électrique, rideaux, etc. Prix, $9,750.00.
St-Vital—Maison de 6 chambres, semi-moderne, très bien située. Prix, $4,100.00, à termes.
St-Boniface — Rue Giroux — Maison de 6 chambres. Prix, $3,000.00, à termes.
St-Boniface — Près des écoles, bungalow moderne, 4 chambres, planchers bois dur, chauffage air chaud. Prix, $6,800.00; requis $2,500.00.
St-Boniface — Maison ultra-moderne, 7 chambres, planchers bois dur en haut et en bas, chauffage air chaud, foyer automatique, très bien située. Prix, $9,500.00, à termes.
St-Boniface — Près des écoles, maison moderne de 6 chambres, planchers bois dur, chauffage air chaud. Prix, $6,500.00, ou meilleure offre.
S'adresser à Arthur Tougas
190, avenue Provencher, St-Boniface
Tél. 208 178 (bureau) 206 952 (rés.)
345-6C.

Vente d'autos
1949 Chevrolet Sedan — $2295.
1949 Ford Sedan — Flambant neuf.
1949 Mercury 118' Sedan — Entièrement équipé
1948 Pontiac Torpedo Sedanette — Neuf —Entièrement équipé, $2325.
1948 Ford Sedan — 5,000 milles — Neuf
1947 Ford Sedan — Tout comme neuf
1947 Nash Sedan — deux couleurs — $1995.
1946 Chevrolet Sedan — $1650.
Nous vendrons votre auto sans commission
Camions
1948 Chevrolet, ½ tonne "pick-up".
1947 Ford ½ tonne — $1195.
1936 Ford ½ tonne — A-1 — $495.
1928 Buick "pick-up" $195.
Satisfaction assurée
12 à 18 mois pour faire paiements
St. Boniface Motor Sales
Angle Archibald et Provencher
St-Boniface — Tél. 207 520
301-TF.

GRANGER'S
Beauté Shoppe
Téléphone: 921 566
PERMANENTES
$3.00 et plus
182, rue Carlton
(angle avenue Ste-Marie)
A ½ minute au sud de la Station des autobus

RENCONTREZ VOS AMIS AU
Waldorf Lunch Bar
344, rue Main
Prix populaires - Service courtois
Salles de banquets pour toutes occasions.
Consultez-nous pour vos soupers de famille, soirées, etc.
L. JORDON, prop.
Mme J. Vermette
Directrice de la salle à manger
Téléphone 91 076

Young Men's Style Shops — Cinquième étage



PANTALONS "faits sur mesure"

Confectionnés pour jeunes gens et jeunes filles

Avec détails de coupe les plus récents

Ce sont des pantalons que les jeunes du Canada désirent . . . du dernier cri quant à la mode et aux tissus. Confectionnés selon vos mesures personnelles, de tissu de l'épaisseur voulue qui vous maintiendront à la mode tout l'été. Choisissez les vôtres maintenant.

Caractéristiques:
- Bandes de taille doublées en soie
- Ourlets cuverts
- Plis à coupe complète
- Ganses pour ceinture retombantes ou régulières
- Poches à rabat, à patte ou avec bouton
- Toutes les poches sont sur bande ou boutonnées
- Fermeture-éclair ou bouton devant, pour hommes
- Fermeture-éclair sur le côté, pour femmes, avec poches tailladées, genre Californien
- Drapés selon votre choix

Couleurs
Teintes unies de rouge-vin, vert, gris perle, gris acier, gris olive, brun chocolat, bleu minuit, bleu ardoise, bleu sarcelle, bleu marine, sable Sahara, noir et brun Oxford. Aussi divers Worsteds dans les teintes bleues et brunes.

Tissus
Gabardine tout-laine, worsteds flanelle, serges, drap covert et worsteds.

La paire, $16.95 et $20.00
Ceintures à même, $1.00 de plus
Style Shops pour jeunes gens, 5e étage.

THE T. EATON C° LIMITED

Chevaliers de Colomb
Conseil Provencher

La convention d'Etat avait lieu à Brandon le 21 mai dernier et, en plus de traiter des affaires ordinaires, les délégués des différents Conseils manitobains se choisirent des officiers pour le terme prochain.

Nous sommes heureux d'annoncer que le Frère Paul Baccaert fut élu Député d'Etat. Nous savons avoir là un digne représentant et nul Frère ne méritait plus que lui cet honneur insigne. Le Grand Chevalier A.-H. Côté, de Provencher, fut réélu trésorier d'Etat et le Frère A. Landry, du Conseil de Somerset, agira comme Cérémoniaire. Il est bon de constater le fait que nos Frères de langue française seront bien représentés au Conseil d'Etat.

* * *

A la dernière assemblée régulière de mai, il a été décidé de changer la date de nos assemblées pour le mois de juin. Elles auront lieu les 6 et 20 du mois, premier et troisième lundis, respectivement.

Initiation

Bon nombre de demandes d'admission furent reçues en vue de l'initiation prochaine du 12 juin, mais nous savons que beaucoup d'autres sont à venir. Ces dernières devront nous parvenir pas plus tard que pour l'assemblée du 6 prochain. Les arrangements pour l'initiation sont complétés et tout laisse prévoir un succès comme par le passé. De distingués visiteurs seront présents à ces cérémonies dont plus de détails vous seront fournis dans la lettre mensuelle du Grand Chevalier.

Elections

Nos élections annuelles auront lieu à l'assemblée du 6 juin et le comité de nomination aura complété son travail pour cette date. Néanmoins, tous sont éligibles. Aux membres donc de venir nombreux afin d'élire des officiers de leur choix.

Affaire Mindszenty

Un silence morne et menaçant se fait au sujet des cas Mindszenty et Stepinac. Quel est le sort de ces glorieux persécutés de l'Eglise? Le rideau rouge, plus épais que jamais, détient la réponse. En attendant, il est de notre devoir de ne pas oublier ces héros, de prier pour eux et de protester constamment afin que justice se fasse.

* * *

Nous reverrons sous peu notre poisson à deux têtes, qui doit nous visiter, d'après la rumeur. Bistouri aime toujours à revoir ce regretté correspondant qui, aujourd'hui, est devenu une carpe bien muette. Le procédé d'élimination fonctionne-t-il toujours, Albert?

* * *

Un farceur nous demande si le sous-conseil de Ste-Elisabeth existe encore. Malgré nos distractions et nos erreurs d'omission, nous dirons qu'il existe bel et bien et est même l'un de nos plus actifs. Nous les assurons qu'il n'y a pas eu de mauvaise volonté de notre part.

* * *

Jusqu'à notre estimé chapelain qui souffre de distraction ces jours-ci. Nous l'avions cru encore dans le grand nord canadien. Ce sera sans doute partie remise.

* * *

L'organisation de notre grand pique-nique marche bon train. N'oubliez pas la date: 26 juin, au terrain d'exposition de St-Vital.

BISTOURI.

A VENDRE
A St-Boniface — Maison de 8 chambres. Prix, $12,500.00. Deux salles de bain. Une suite louée à $50.00 par mois. Comptant, $6,000.00. Balance, $50.00 par mois.
Lorette, Man. — Maison de 26 x 24. Lot 30 x 50. Magasin de 16 x 16. Garage 30 x 16. Prix, $5,000.00. Hypothèque de $3,000.00 à 8 pour-cent. Comptant, $2,000.00. Balance, $400.00 par année.
Vassar, Man. — 160 acres à 8 milles du village. Bois de commerce, environ 100,000 pieds (planches) 15,000 pieds d'épinette rouge, 4 chars de piquets de clôture (mélangés) 2,000 cordes de bois de chauffage. Etable pour 4 chevaux. Maison et meubles. Aussi autre maison. Prix, $1,200.00.
S'adresser à
D. MARION
668, avenue Taché — St-Boniface
Tél. 207 051

A VENDRE
St-Boniface — Garage de 24 x 36 et logis de 3 chambres. Equipement moderne, pompe à essence électrique, grand lot, très bien situé. Prix, $7,000.00; comptant requis, $3,000.00.
St-Boniface — Magasin moderne, logis de 5 chambres, chiffre d'affaires, $36,000.00 par année. Prix, $15,500.00, plus stock, environ $1,600.00. Prendra ferme en échange ou propriété de ville.
St-Boniface—Bloc de 5 suites. Revenu, $140.00 par mois. Suite de 4 chambres libre pour propriétaire. Prix, $9,600.00; requis, $5,500.00.
Près de Winnipeg — Centre canadien-français, commerce de chaussures et mercerie. Environ $4,000.00 de revenu net par année. Bonne bâtisse, peut être louée à un prix raisonnable. Stock au prix coûtant; environ $5,800.00.
S'adresser à Arthur Tougas
190, avenue Provencher, St-Boniface
Tél. 208 178 (bureau) 206 952 (rés.)
345-6C.

PLOMBERIE et REPARATIONS
Pour nous, pas de travaux trop considérables ou trop minimes.
Ouvrages et réparations de toutes sortes
ENGLISH PLUMBING & HEATING CONTRACTORS
274, rue Garry Winnipeg Tél. 922 792
Demandez M. W. J. Harby
Téléphonez, le soir, à 80 971

JOHN J. ARKLIE
Optométriste et Opticien
Examen de la vue chez
Mitchell Copp Ltd.,
Tél. 925 650
Portage et Hargrave

Canadiens français accueillis par Lyon

LYON — Quatre industriels canadiens effectuant un voyage d'études à travers l'Europe ont été reçus récemment dans un des grands hôtels de la ville de Lyon par MM. Paul Defond, président du Syndicat d'initiative et membre de la Confédération des jeunes patrons, Henri Grandjean, représentant la Chambre de commerce, et plusieurs membres de la C.J.P.

Les quatre industriels canadiens, MM. Wilfrid Girouard, de l'Association professionnelle des industriels canadiens, Marc Carrière, directeur et assistant du président, Drolet, membre de l'Association professionnelle industrielle de Québec, et François Jeté, de St-Hyacinthe, ont, après le déjeuner, visité la Chambre de commerce, la mairie centrale et un atelier de soiries réputé de la Croix-Rousse, puis ils se sont rendus à Fourvière, où ils ont été reçus par Mgr Galland, recteur de Fourvière.

LONDRES — On a publié un bill parlementaire qui accélérera la mobilisation en Grande-Bretagne des soldats, marins et aviateurs de la réserve, en cas d'urgence réelle ou prévue.

M. A. Thibodeau est victime d'une collision

PINEY, Man. — M. Alvado Thibodeau, âgé de 43 ans, de Piney, Man., fut tué instantanément, lundi matin, lorsqu'une locomotive du Canadien National entra en collision avec sa machine, à un passage à niveau, à Middleboro, Man.

M. Thibodeau, employé au service de la crémerie Piney, faisait ses livraisons du matin au moment de l'accident. On croit qu'il ne vit pas venir le train. M. R. Johnson était ingénieur et M. F. M. Macdonald, conducteur.

M. Thibodeau laisse son épouse et 11 enfants.

L'assurance protège votre Propriété
C. FRANKE & CO.
Agents d'assurances générales
Hypothèques — Prêts — Ventes d'immeubles
Nous faisons une spécialité d'assurer les institutions religieuses, les églises, écoles et plus grands établissements
Tél. bureau 925 090 — Rés. 501 563
702, édifice Confederation Life
Winnipeg, Man.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
266, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél.: 726 456

VOLCANO LIMITEE
Montréal — St-Hyacinthe
W. Girouard, gérant général
Foyers mécaniques
Bouilloires - Fournaises
Réchauds - Chaudronnerie
Daoust Electric Co.
202, rue Provencher
Saint-Boniface, Man.
Représentants locaux

ALEX. MARGULIUS & CO.
Fondé en 1919
TABAC EN GROS
CONFISERIE
APPROVISIONNEMENTS POUR FUMEURS
TABAC EN FEUILLES
Commandez votre tabac en feuilles. Nous avons les marques suivantes: Gr. Rouge — Rose Quesnel — Parfum d'Italie — Petit Rouge — Petit Havane—Rose Quesnel (Manoques) — Belgique Champlain — Feuille Etendue no 1 — Comstock no 1 — Tabac à cigares.
Prix fournis sur demande
157, avenue Portage Est
Winnipeg, Man.



Dolores Beauty Salon



Offres spéciales pour le matin seulement
POUR ENFANTS
Permanentes à l'huile $3.00 complètes
POUR ADULTES
Permanentes à l'huile à la crème $3.50
Sans machine $5.00
Ce nouveau charme, de la tête aux pieds
PAS BESOIN DE RENDEZ-VOUS
288, rue Carlton — Tél. 928 655

Avec la venue du printemps, les goûts de tout homme qui désire être à la mode se tourneront vers les complets et paletots faits sur mesure, de Huot.

Tous nos clients seront épris du style dernier cri et des teintes de nos tissus en gabardine, à rayures, covert, worsted, etc.

CHEZ HUOT

200, avenue Provencher. Magasin ouvert de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
Le mercredi, toute la journée. Le samedi, jusqu'à 7 h. p.m.

COMPLETS POUR LE PRINTEMPS

Chaque complet de notre assortiment de printemps récèle toute une histoire au point de vue tissu. Habits de confection, 2 pièces, à rayures ou teintes unies.

Prix $39.50 et plus

Téléphone 203 795